CE QUE VOUS AVEZ PERDU, une petite annonce dans la 'Patrie' vous le fera vite retrouver.

La Patrie

LES ANNONCES DE LA "PATRIE" sont la clef du succès pour tous les commerçants.

30e ANNEE—No 283—QUATORZE PAGES MONTREAL, MARDI 26 JANVIER 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

Une explosion ensevelit plus de 50 mineurs

PITTSBURG, janvier 26. — De 50 à 75 mineurs sont dit-on ensevelis dans la mine de charbon de Boswell, comté de Somerset, par suite d'une explosion qui, hier soir a tué trois hommes. Les hommes ensevelis étaient entrés dans la mine après l'explosion pour se rendre compte des dégâts et furent surpris par une autre explosion.

D'après les rapports d'aujourd'hui, 22 de ces mineurs sont morts.

La réclamation pour l'enlèvement de la neige

Les deux actions prises par la Cité contre la Montreal Street et le Terminal, au sujet de l'enlèvement de la neige, ont fait un pas de plus, ce matin. Comme on le sait, la ville réclame $21,000, proportion payable par la compagnie pour l'enlèvement de la neige durant l'hiver 1907-08.

Le juge Martineau a rendu jugement, ce matin, sur deux motions en cette cause. La ville avait présenté pour particularités et cette motion a été en partie accordée et en partie rejetée.

De son côté la compagnie des tramways avait demandé par motion un procès devant jury et cette motion a été rejetée par le juge.

Le Canada fait des concessions à la France

PARIS, 26. — La convention supplémentaire relative au traité commercial franco-canadien de 1907 a été signée par Sir Francis Bertie, ambassadeur de la Grande-Bretagne en France par l'hon. W. S. Fielding, ministre des finances du Canada d'une part ; de l'autre par M. Pichon, ministre des affaires étrangères ; M. M. Caillaux, Cruppi et Ruau, respectivement ministres des finances, du commerce et de l'agriculture.

Bien que cette entente ne doive pas être publiée avant d'avoir été soumise, selon les règles, au Sénat, on conjecture, à bon droit, que le Canada a fait d'importantes concessions, pour vaincre l'opposition des protectionnistes français, qui combattent, au sein du Sénat Français, la ratification du traité.

Le "Quo Warranto" contre les finances

La fameuse cause du "Quo warranto", comme on l'appelle, contre les sept échevins de la commission des finances, n'est pas du tout enterrée, comme on pourrait le croire.

A la demande de plusieurs citoyens, la cause a été inscrite en cour de Révision, cet après-midi. C'était aujourd'hui le dernier des huit jours de délai, accordés par la loi, pour faire cette procédure. Les citoyens à la tête du mouvement voulaient aller à la cour d'Appel, au plus haut tribunal ; la cause toutefois ne relève pas de ce tribunal, mais seulement de la cour de Révision. Cette inscription en révision est le dernier recours qui puisse s'exercer en la matière. La cause sera entendue au commencement du terme de février, devant trois juges, qui seront choisis à l'ouverture du terme, par le juge-en-chef Tait.

Mtre Charlemagne Rodier demeure l'avocat en charge de la cause, avec, comme conseil, Mtre G. Lamothe.

Une nouvelle prise de bec

Entre les échevins Lespérance et Médéric Martin, au Conseil de ville.— Ils s'accusent réciproquement d'abus de confiance.

Pour la quatrième fois en quelques semaines, les échevins Lespérance et Médéric Martin en sont, de nouveau, venus aux prises, hier, à l'assemblée du Conseil de ville et se sont mutuellement porté des coups graves.

L'échevin Lespérance a ouvert le bal en produisant la lettre suivante, où il accuse son collègue, l'échevin Martin, de s'être rendu coupable d'abus de confiance dans l'exercice de ses pouvoirs de président d'une commission importante.

L'échevin M. MARTIN

Montréal, 25 janvier 1909.

A Son Honneur le maire et A Messieurs les échevins de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Dans l'intérêt de la bonne administration de la ville, et pour la sauvegarde des employés que les actes de certains échevins peuvent compromettre, je crois de mon devoir de porter le fait suivant à votre connaissance :

Dans le cours du mois de mai dernier, sur l'ordre du président de la Commission de l'Incinération, le surintendant de l'Incinération a chargé les charretiers Xavier Rouleau, Eugène Préchette, Narcisse Sévigny et Charles Desaulniers, tous quatre employés de la Cité, de transporter à la maison d'été de l'échevin Médéric Martin, à Saint-Vincent de Paul, près du Pont Viau, quatre voyages doubles de cendres avec les chevaux et les voitures de la Corporation.

Confiant que votre honorable Conseil donnera à cet abus d'autorité telle sanction que de justice.

J'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué serviteur,

(Signé) EMERY LESPERANCE,
Président de la Commission
de l'Hôtel de Ville.

L'échevin Médéric Martin était debout avant la fin de la lecture de la lettre, et il répondit en disant que l'échevin Lespérance avait omis de dire dans sa lettre ce que lui-même avait fait et ce qui, dans son appréciation, était bien plus répréhensible que le crime dont on l'accusait.

C'est vrai, dit-il, que j'ai fait transporter chez moi quelques voyages de cendres. Je n'ai pas peur de l'avouer. J'ai demandé au surintendant, M. Chênevert, si la chose pouvait se faire sans obérer le travail du département, et le surintendant a consenti, car la chose

L'échevin LESPERANCE

s'était déjà faite, dans le passé. Mais, l'échevin Lespérance s'il avait voulu dire toute la vérité, aurait pu dire qu'il a fait nettoyer sa cour par un employé du département, qui travaillait pour le compte de la ville.

L'échevin Lespérance ne niera pas non plus qu'il a essayé de faire acheter par la ville une vieille voiture qu'il avait réparée pour faire croire qu'elle était neuve. Si j'ai fait transporter des cendres à ma maison, ce n'était pas sur le temps de la ville. Les charretiers n'avaient rien à faire ce jour-là. Et maintenant, je dirai au Conseil qu'il est faux que ma maison soit située à St-Vincent de Paul. Elle est située à quelque distance seulement des limites de la ville."

(Suite à la 13ème page.)

Concours des Facteurs

On trouvera le coupon du concours

☞EN 3eme PAGE.

LES TRAVAUX DU PALAIS DE GLACE

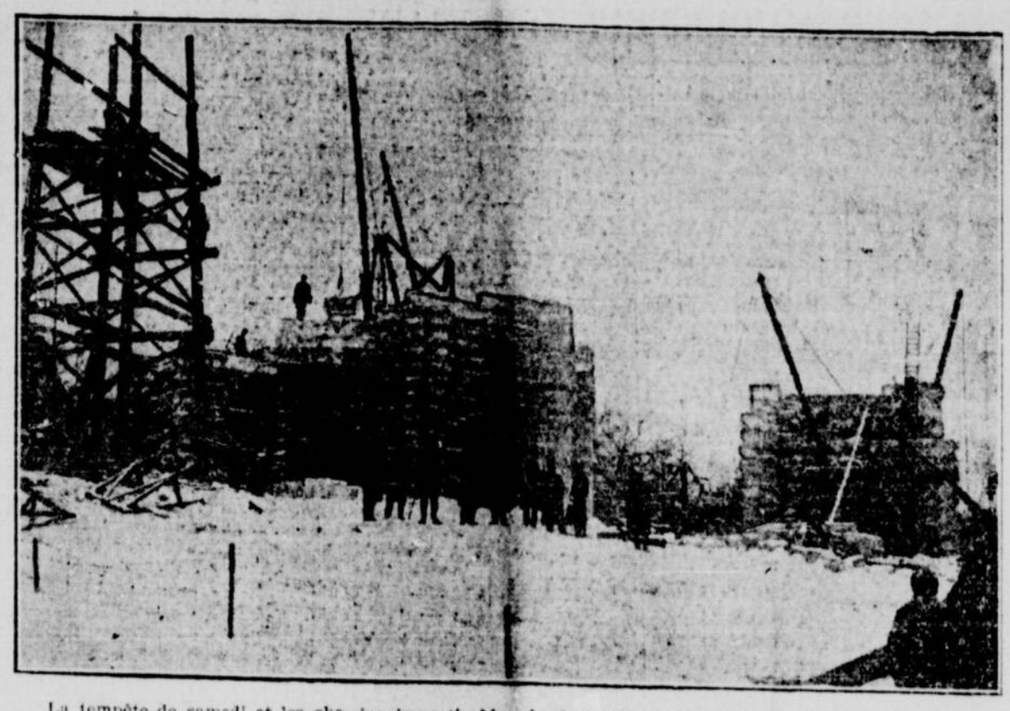

La tempête de samedi et les chemins impraticables de dimanche ont empêché le plus grand nombre de nos lecteurs de se porter du côté où l'on construit le palais de glace. Le spectacle que l'on pouvait voir, ces jours-là était de nature à récompenser ceux qui avaient le courage de se risquer au dehors par une température aussi maussade. Les murs que la pluie avait recouverts d'une couche vernissée, si on peut employer cette expression, ressemblaient à des murailles de verre du plus beau poli. Mais, comme la plupart peuvent plaider force majeure, nous croyons devoir leur mettre sous les yeux l'état actuel des travaux. Ainsi qu'on peut le constater par la vignette ci-dessus, les trois tours principales de l'édifice éphémère, qui doit être le clou du Carnaval des Sports d'hiver, s'élèvent rapidement. Les travaux sont poussés avec vigueur. Nuit et jour, on empile les blocs de glace sur ceux qui sont déjà en place. On peut juger des maintenant de l'apparence qu'aura le palais de glace.

Dans la vignette, on remarque au coin gauche, une tour en bois. Cette tour doit simplement servir de support aux grues chargées de monter les matériaux nécessaires à l'édification du chateau de glace. Les constructeurs déclarent qu'ils auront fini leur entreprise dans les délais fixés.

LES PROPRIETAIRES DE JOURNAUX FONDENT UNE ASSOCIATION

Unanime adhésion des représentants d'un grand nombre de journaux réunis sur l'invitation de la "Patrie." — Etude d'une constitution.—Programme de la réunion.

Les propriétaires de journaux de la province de Québec ont eu leur première réunion, hier, aux salons de la PATRIE.

La réunion a eu lieu à deux heures et demie.

Parmi les personnes présentes, nous remarquions : M. David Williams, de Collingwood, président de la Canadian Press Association, MM. L. J. et Eug. Tarte, la PATRIE., M. D'Hellencourt, directeur du "Soleil" de Québec, Dr J. De-Brierly, du "Herald", Godfroy Langlois, du "Canada," E. Tremblay, représentant de l'hon. M. Berthiaume, de la "Presse," M. J. Turcotte, de la "Vigie," Québec, M. Frank Carrell, du "Daily Telegraph," Québec, M. H. Bragg, du Canadian Municipal Journal, Jules Fournier, du "Nationaliste," P. J. Doré, du "Courrier de St-Jean," A. Gervais, de l'"Etoile du Nord," A. Sauvé, du "Canadien," A. P. Pigeon, du "Bulletin," M. René Leduc, de la "Libre Parole," de Québec ; M. J. de L. Taché, du "Courrier de Saint-Hyacinthe" ; M. John Cooper, du "Canadian Collier", de Toronto ; M. L. N. Asselin, du "Progrès du Golfe," de Rimouski, M. J. S. Giles, du 'Watchman,' de Lachute ; M. David Watson, du "Quebec Chronicle" ; M. Poirier, du "Samedi," ; l'abbé Auclair, de la "Revue Canadienne" ; M. Rondeau, de l'"Aurore" ; M. C. W. Young, du "Cornwell Freeholder," M. H. Mason, du " Trade Bulletin," M. L.-E. Thompson, "La Semaine Commerciale," de Québec; M. Gabriel Marchand, M. P. P., du "Canada-Français" de St-Jean, M. Boily, du "Lac St-Jean" de Roberval.

M. Jos. S. Brierly, du "Herald," proposa que M. L.-J. Tarte soit élu président de l'assemblée. M. Sauvé proposa M. Jules Fournier, du 'Nationaliste,' comme secrétaire.

M. L.-J. TARTE

remercia ses confrères, puis il leur souhaita la bienvenue en ces termes :

"Je suis particulièrement heureux, messieurs, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue au nom de la PATRIE que vous visitez aujourd'hui, plusieurs d'entre vous pour la première fois."

M. Tarte explique le but de la réunion : "Après avoir rencontré plusieurs de nos confrères montréalais, j'ai cru devoir prendre l'initiative de ce mouvement et si je vous ai prié de vous réunir ici, c'est que je crois avec beaucoup d'autres que le moment est venu où nous devons nous unir, les propriétaires de journaux, pour le plus grand bien de nos établissements.

"Il existe dans les autres provinces des associations de ce genre qui sont de nature à rendre et qui rendent, en effet, d'éminents services aux journalistes.

"Nous sommes réunis pour discuter l'opportunité d'établir une association et d'en jeter les bases. Nous avons parmi nous des officiers de la "Canadian Press Association," qui nous diront les avantages des associations, et nous avons parmi nous des membres de l'Association de la Presse de la ville de Québec. Ces messieurs ont une constitution et une charte qui peut-être pourraient nous être utiles. J'invitarai donc M. d'Hellencourt, du "Soleil," à nous en donner les détails.

LE PROGRAMME.

"Permettez-moi de vous donner, dit en terminant M. Tarte, le programme que j'ai ébauché pour les deux jours que vous passerez à Montréal.

"Ce soir, nous serons les hôtes de la direction du théâtre "His Majesty's."

"Demain matin, à 10 heures, réunion; à deux heures de l'après-midi, réception civique, et à 5 heures, nous serons les hôtes de Sir Montagu Allan au "Montreal Hunt Club."

"A 8 heures, demain soir, j'aurai l'honneur de vous inviter à dîner au Club Saint-Denis."

M. D'HELLENCOURT

explique en quelques mots la charte de l'Association de la Presse de Québec. Il croit que les propriétaires de journaux peuvent l'utiliser. Il est en faveur de l'association.

"Il y a peut-être moyen de former des groupements autonomes de Montréal, Québec et ailleurs, qui enverront des délégués à un comité central.

"La charte que nous vous proposons d'adopter peut être amendée considérablement.

M. GODFROY LANGLOIS

ajoute quelques mots. Il est fortement en faveur d'une association.

JAS. S. BRIERLY

est très favorable à cette association. "Je félicite M. Tarte, dit-il, qui a pris l'initiative de cette réunion, et je suis heureux de lui donner mon plus entier concours."

Il voit beaucoup d'avantages dans cette association, et il espère qu'elle réussira.

Après quelques remarques additionnelles de M. Tarte, on lit la constitution en anglais et en français de l'Association de la Presse de Québec.

M. FRANK CARRELL,

du "Daily Telegraph" de Québec, propose alors, pour être plus régulier, que les propriétaires de journaux se forment en association dont le nom sera choisi plus tard.

M. A. P. PIGEON,

dit quelques mots, et il propose, appuyé par M. d'Hellencourt et M. Sauvé, qu'un comité soit formé pour étudier la charte de l'Association de la Presse de Québec et sa constitution, comité composé de MM. Brierly, Giles, d'Hellencourt, J. de L. Taché, Darwin et Sauvé.

M. Bragg dit que le président, M. L. J. Tarte, ex-officio, fera partie de ce comité.

M. DAVID WILLIAMS,

de la "Canadian Press Association," est invité par M. Tarte à dire quelques mots.

M. Williams est heureux de voir que les journalistes de Québec se forment en association. Il explique les avantages de cette association.

Le secrétaire donne lecture de lettres de propriétaires de journaux favorables à l'association : M. Verner, du "Progrès de Valleyfield;" M. Marchand, du "Canada-Français;" M. J. E. Prévost, de l'"Avenir du Nord;" M. J. Lavergne, de l'"Union des Cantons de l'Est;" M. J. McNab, du "Star."

LE DR DORION,

de l'"Action Sociale," propose que l'on inscrive sur l'ordre du jour de la séance de ce matin la discussion des amendements à la loi du libelle. Sa proposition est applaudie.

M. Tarte ajourne alors l'assemblée à ce matin, et le comité se réunit pour s'occuper de la constitution et de la charte.

AU MAJESTY'S.

La direction du théâtre "His Majesty's" recevait ces messieurs, hier soir.

On donnait le "Voleur" d'Henry Bernstein.

Les journalistes ont passé une très agréable soirée.

Comme on le voit l'Association des propriétaires de journaux débute très heureusement.

SEANCE DE CE MATIN

A la séance de ce matin, M. Jules Fournier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal, qui est unanimement adopté.

M. le Dr Jules Dorion, président du comité spécial, fait le rapport de son comité qui a étudié la constitution de l'association de la presse de Québec.

Le comité a changé quelques articles de la constitution. Voici quelques articles adoptés :

"Pourront faire partie de l'association :

"Les éditeurs-propriétaires, les gérants et les rédacteurs de toute catégorie, chefs du service d'informations, les correspondants officiels d'Ottawa et des capitales provinciales, les reporters agissant comme tel depuis au moins un an, les agents d'annonces, les gérants et préposés à la circulation, qui font une carrière de cette profession et ne sont pas seulement des actionnaires ou des agents ou reporters d'occasion.

"Le mot journal comprend toute feuille publiée régulièrement au moins une fois par mois.

"La contribution mensuelle sera de deux dollars.

"L'assemblée annuelle aura lieu dans le mois d'août, dans une ville que le comité spécifiera".

M. Sauvé suggère que le comité soit constitué en tribunal d'honneur pour régler les différends entre journalistes. Après une discussion, M. Sauvé retire sa motion.

M. Tarte invite les journalistes présents à donner leurs noms, pour faire partie de l'Association de la Presse de Québec.

Il est entendu que les messieurs qui donneront leurs noms offriront à l'association de la presse de Québec, une nouvelle constitution et que si cette constitution n'est pas adoptée à Québec, un comité sera formé pour prendre les mesures voulues afin d'assurer l'existence d'une autre association de la presse.

C'est sur proposition de M. A. P. Pigeon, que cette mesure a été adoptée.

M. L. N. Asselin, du "Progrès du Golfe" fait quelques remarques au sujet de l'Association de la Presse.

M. René Leduc, donne lecture de résolutions adoptées par l'association de Québec, en rapport avec les amendements proposés à la loi du libelle.

M. d'Hellencourt propose que ces résolutions restent sur la table du

(Suite à la 13ème page.)

LES TROIS ECHEVINS ELUS HIER A SOREL

Résultat des élections municipales qui viennent de se terminer. — Comment se compose le nouveau conseil.

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 26. — L'élection de trois échevins, pour la cité de Sorel, a eu lieu hier.

Les candidats étaient MM. Olivier Lesieur, Wm. G. M. Morgan, échevin sortant de charge, F.-X. Charbonneau, ancien échevin, Alf. Guèvremont, notaire, ancien échevin, Alex. Ethier et Arsène Champagne, tous deux marchands-tailleurs.

Les élus ont été MM. Olivier Lesieur, qui a défait M. F.-X. Charbonneau, par 82 voix ; M. Alexis Ethier, élu par 32 voix contre M. Alfred Guèvremont, et M. Arsène Champagne, qui l'a emporté par 25 voix sur son rival M. W.G.M. Morgan.

M. OLIVIER LESIEUR, élu hier échevin de Sorel.

Une fois le résultat de l'élection connu, MM. Ethier, Lesieur et Champagne ont adressé la parole aux contribuables massés à la porte de l'hôtel de ville et ils ont été chaleureusement applaudis.

Le conseil de ville est maintenant composé de M. Hyacinthe Beauchemin, maire, et les échevins

M. ARSENE CHAMPAGNE, élu hier échevin de Sorel.

N. Gill, A. E. Panthriand, A. Duroche, Alexis Ethier, Olivier Lesieur et Arsène Champagne.

M. ALEXIS ETHIER, élu hier échevin de Sorel.

Monseigneur Latulipe et la Colonisation

Une œuvre de grande envergure. — En marche vers de nouvelles destinées.

Le nouveau vicaire apostolique de Témiscaming, Monseigneur E. A. Latulippe, vient de passer deux jours bien employés à Montréal, qu'il a laissé samedi soir pour l'ouest.

En dehors des affaires exclusivement religieuses pour lesquelles il était ici, Monseigneur Latulipe, qu'on a surnommé dès le début "l'évêque de la colonisation", a rendu visite aux officiers des grandes compagnies de chemins de fer, afin d'arrêter les conditions de transport et décider diverses autres questions relatives à l'établissement des colons dans l'immense territoire placé sous sa juridiction. Il a reçu de tous le plus cordial accueil et se déclare enchanté et reconnaissant, à la fois, des prévenances qu'on a pour lui. Il est reparti fortement encouragé à poursuivre sans relâche sa gigantesque entreprise.

Gigantesque est bien le mot qui convient à l'œuvre de peuplement et de développement, qui appelle sa activité. Qu'on se figure un territoire de 800 milles par 600, s'étendant des limites du diocèse du Lac Saint-Jean, à l'est, jusqu'à celles du diocèse de Saint-Boniface, à l'ouest; borné au nord par la Baie James et au sud par la ligne de la hauteur des terres; comprenant à une extrémité, Chibogamou, au centre, Cobalt, et touchant à l'autre extrémité, aux terres à blé de l'ouest ; devant former enfin, au nord des deux principales provinces de la confédération canadienne, dans un avenir déjà entrevu, deux nouvelles provinces non moins importantes. S'il n'est pas le plus grand de l'univers entier, le vicariat apostolique de Témiscamingue est probablement la plus riche de l'Amérique, en égard à la valeur des forêts, des pouvoirs d'eau, des ressources agricoles et minières conte-

(Suite à la 13ème page.)

CONCOURS DES FACTEURS

Voici le facteur ! Tout le monde a entendu pousser cette exclamation de joie. En son intonation joyeuse, elle exprime tout le plaisir que l'on ressent de voir apparaître en son costume bleu, galonné de rouge, le bon facteur, qui nous apporte des nouvelles des chers absents.

Elle est aussi une louange de celui qui l'a fait naître et une appréciation de ses services. A notre tour, causons un peu de joie, à ceux qui nous en apportent tant. Votons en masse pour les facteurs. Si vous ne connaissez aucun facteur en particulier, détachez les coupons et offrez-les au facteur, qui passe à votre porte. Ce sera une gentille façon de le remercier.

Voici le facteur. Donnez-lui vos coupons.

LA JOUTE DE DEMAIN

LES SHAMROCK VEULENT A TOUT PRIX VAINCRE LES CHAMPIONS DU MONDE.

CEUX-CI SONT BATTUS A COBALT

LA JOUTE DE DEMAIN

Les Shamrock seront de nouveau aux prises avec les Wanderers, demain soir, à l'Arena.

Cette partie ne manquera certainement pas d'un grand intérêt.

Les joueurs de Wanderer seront les mêmes qu'à la partie de mercredi dernier.

Les Shamrock pratiquent activement et si les McNamara peuvent être en meilleure condition que la semaine dernière, ils ont des chances de lutter avec espoir de succès.

Les admirateurs du hockey seront nombreux à cette joute.

LE DESAPPOINTEMENT FUT GENERAL

Les bons Québecois ne peuvent digérer la pilule amère que leur a fait prendre les Ottawa samedi dernier.

C'est ce que plusieurs de nos amis nous ont laissé entendre. Un entre autres, témoin très intéressé dans le résultat de la joute, nous a fait parvenir le compte-rendu complet de la joute, nous priant en même temps de le publier. Sachant que cela ferait plaisir à plusieurs, nous nous rendons à sa demande.

QUEBEC, 25 — En dépit de la plus violente tempête de l'hiver, il y avait samedi soir, à peu près 2,000 personnes au patinoir Québec, pour assister à la plus humiliante défaite que le club local ait subie depuis plusieurs années.

Dès huit heures, toutes les places disponibles étaient occupées et cependant la joute ne devait commencer qu'à dix heures. La violence de la bourrasque avait retardé les chars qui nous viennent de Montréal et l'on dût se passer des deux arbitres choisis : Johnny Brennan et Dessie Brown.

Après divers pourparlers, les deux équipes s'entendirent sur le choix de nouveaux juges et à dix heures moins quelques minutes, A. E. Scott, de Québec, et Ernest McLea, ancien joueur du Victoria, de Montréal, donnèrent le signal du jeu.

Immédiatement, il apparut que l'Ottawa avait l'avantage. Dix secondes à peine s'étaient écoulées et déjà Walsh, de l'Ottawa, avait compté un point pour son équipe. Le jeu, cependant, recommença plus acharné et plus ardent et l'on put espérer que les joueurs de vieille capitale seraient été pris par surprise et que leur revanche serait éclatante. Le jeu devint à l'avantage des Québec, et Taylor ayant été mis au repos pour infraction aux règlements, Jordan réussit à égaliser le score pour son équipe.

Ce ne fut qu'une lueur d'espérance. les applaudissements duraient encore que Walsh et Stuart avaient déjà enregistré chacun une partie pour les sénateurs. De ce moment, commença la débandade. Et elle fut terrible aux mains de ces Ottawa endiablés, ayant à cœur de venger leur défaite de l'an dernier, et mettant constamment au jeu toute l'énergie de lutteurs décidés à vaincre. L'on aurait pu croire à une lutte de seniors contre des intermédiaires, tant les Québec, à part quelques coups de valeur, semblaient endormis. Aussi, neuf fois successives Moran fut pris en défaut sans que les Québec réussissent une seule fois à tromper Lesueur. Walsh fut alors mis au repos pour avoir donné un croc-en-jambe à Jordan, qui profita de cet avantage pour faire une de ses courses sensationnelles et compter le 2ème point pour les Québec.

Le jeu recommençait à peine lorsque Joe Power reçut un coup de hockey sur la cheville et dut se retirer. Comme il ne restait que cinq minutes avant le mi-temps, il fut décidé que ces cinq minutes seraient ajoutées à la seconde demi-heure. Le résultat était alors de 12 à 2.

Dès la reprise du jeu, Kerr, de l'Ottawa, fut mis au repos. Ceci n'empêcha pas l'Ottawa d'enregistrer les 13e et 14e parties. Puis Lake et Jordan sont mis au repos. Joe Power est de nouveau blessé. Kerr se retire pour égaliser. Et la débandade continue. 15ème partie, Stuart pour l'Ottawa, Malone, du Québec, casse son patin et Stuart se retire pour égaliser. 18e et 19e parties, Ottawa. Lake est de nouveau mis en dehors pour trois minutes. Jordan et Malone en profitent pour faire une descente fructueuse et compter la 20e partie. La 21e fut enregistrée par Ottawa et la 22e par Québec, après une très jolie course de McDonald. Et voilà tout.

Voilà le résumé de cette joute dont les Québecquois garderont un cuisant souvenir. Comme les Anglais disent, ce fut un "Walk over". Et certes il fut bien mérité. L'inexcusable manque d'entraînement chez les meilleurs joueurs de l'équipe québecquoise est la première et la plus grande cause de cette humiliante défaite. Moran, dans les buts, n'était pas du tout le Moran qui s'est fait une renommée si mémorable. Sur les 18 parties qu'il a laissé passer, une douzaine au moins auraient pu être arrêtées par un gardien de buts de 3ème classe. Leader a joué une bonne partie, mais il n'était pas aidé. Dans la seconde partie de la joute, avec Chubby Power comme coverpoint, il fit beaucoup mieux.

Joe Power était hier soir le plus faible joueur de l'équipe, un manque évident d'entraînement l'empêchait de faire les courses brillantes dont il est coutumier et lui était aussi son efficacité comme défenseur. Nous croyons que c'est peut-être à lui qu'est due en grande partie la défaite de l'équipe québecquoise.

Son frère Chubby lui fut supérieur et bien que peu en condition il sauva courageusement son équipe dans plusieurs impasses.

Jordan, le centre, a joué la meilleure partie de son jeu peut être avantageusement comparé à celui de n'importe quel joueur de la ligue. Hier soir il s'est fait surtout admirer par son jugement et son "stick handling."

Malone est un joueur qui promet ; il est rapide, ardent, lance bien et manie bien le bâton. Avec un peu d'expérience, il peut devenir un très bon joueur.

Avec Jordan, McDonald a partagé les honneurs de la joute, et honneur il y a. Il est rapide, agressif, plein d'ardeur et ne manque ni de jugement, ni d'expérience.

Chez les Ottawa, Taylor a été constamment le plus en évidence. Une rapidité vertigineuse, un poids et une force musculaire dont il sait se servir, une expérience aidée d'un bon jugement font de lui un des meilleurs joueurs de la ligue.

Lesueur a fait plusieurs bons coups, mais en somme il n'a pas eu beaucoup d'occasions de prouver son habileté.

Lake, le point, peut jouer aussi facilement avec les avants. Hier soir, les Ottawa jouaient avec 5 ou 6 avants ce qui concentrait le jeu autour des buts du Québec.

Les avants des Ottawa sont beaucoup plus forts que ceux des Québec.

Avec une équipe aussi puissante, nous sommes étonnés que les sénateurs aient été défaits par les Wanderers et nous croyons, sans vouloir prophétiser, que la revanche pourrait bien ne pas être au goût des champions détenteurs actuels de la coupe.

La partie, jouée sur une glace molle et collante, fut dépourvue du jeu d'ensemble et l'on ne vit, à peu près que des courses individuelles. Dans ce genre, les Ottawa eurent l'avantage, grâce à leur rapidité et à leur supériorité en pesanteur.

Le jeu fut amical et les joueurs mis au repos ne commirent que de légères infractions.

Les arbitres, bien que de la dernière heure, se montrèrent compétents et donnèrent entière satisfaction.

VAINCUS A COBALT

COBALT, 26—Les Wanderers de Montréal, champions du monde au jeu de hockey, ont été défaits hier soir par le club de Cobalt. Le score fut de 6 à 4.

LES COURSES DE CHEVAUX SUR LA GLACE

Le grand meeting d'hiver du Montreal Driving Club est commencé hier après-midi, à l'Hippodrome de De Lorimier

Star Brino gagne le stake de $1.000 dans les 2.35.
Edith gagne les 2.35 au trot

LES INSCRIPTIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les directeurs du Montreal Driving Club, sous les auspices duquel se font les courses au Parc DeLorimier n'ont pas été des plus favorisés depuis quelques jours.

Nous avons eu en effet, depuis vendredi, un temps exécrable et rien n'indique que cela finira bientôt.

Bravant la tempête qui sévit constamment, les organisateurs, après avoir retardé d'une journée l'ouverture du grand meeting donnaient hier après-midi leurs premières courses de la semaine.

Plus de 500 personnes y assistaient et toutes sans exception une seule, furent grandement satisfaites des résultats obtenus sous des circonstances aussi défavorables.

Les courses montre d'énergie dans les trois suivantes, que Guy et White Bird cherchèrent à gagner en déployant toutes leurs forces.

La piste était pesante, mais tout de même le temps de chaque épreuve fut très satisfaisant. Aujourd'hui et demain on nous ménage de bonnes et agréables surprises.

Demain notamment dans les 2.24 trot nous verrons un petit étalon brun de 4 ans, inscrit sous le nom de Istarte qui fera tout probablement sensation. L'heureux propriétaire est un canadien-français de Montréal.

Suit le sommaire des courses d'hier après-midi.

Classe 2.35, ambleurs. Bourse, $1,000
Star Brino, M. Hudson, Montréal 1 1 1
Jennie Price, A. Howarth, Brantford 7 7 2
Yuri, E. M. Harrington, Picton 2 5 9
Pansy, R. J. Paterson, Toronto 6 4 3
Allen, H. F. Pierce, Stanstead 3 7 6
Paymaster, Nat. Rat. Toronto 9 3 10
Dorothy, J. L. J. Léonard, Malone 4 8 5
Sweet Heart, R. J. Rombough 8 6 4
The Painter, A. Lebeau, Sutton 5 9 8
Lady Simon, H. Lannan, Montréal 10 10 7
Temps—2.25 1-4, 28, 36.

Classe 2.35, Trotteurs. Bourse ..... $500.
Edith, T. Smith, Stratford 2 1 1 1
Guy, Nat Rat Bay, Toronto 1 2 2 3
White Bird, A. Clement, Lachine 4 4 3 2
Archie, R. Hance, Toronto 3 3 4 4
Silver Tail, N. A. Collis, Owen Sound 7 7 5 5
Ethel Mack, R. W. McIrwin, Brantford 5 5 6 6
Hilas J. Smith & Lathrop, Sherbrooke 8 8 8 8
Thetford Boy, A. Bourque, Sherbrooke 6 6 7 7
Temps—2.22 1-4, 22 1-4, 22 1-4, 35 1-4.

Juges — P. M. Simmons, Rockland Farm ; W. Moffatt, Belleville, Ont., A. S. Germain, Montréal.
Starter—C. F. Pike, Windsor, Ont.

INSCRIPTIONS POUR MERCREDI.

CLASSE 2.24, TROT, BOURSE $400.
Ethel, B. W. McIrwin, Brantford.
Dr Wilkes, B. W. McIrwin, Brantford.
King Allan, A. B. Martin, Ticonderoga
Gertie B., A. Langevin, Montréal.
Last Edition, D. Houde, Nicolet.
Archie, G. B. Hance, Toronto.
Octorioon Prince, H. F. Pierce, Stanstead.
Silver Tail, W. A. Collins, Sunderland.
American Boy, J. Sweedy, Montréal.
Lady L., A. Labelle, Montréal.
Thetford Boy, A. Bourque, Sherbrooke.
Rozetta, F. L. Brewster, Worcester.
Guy, Nat Ray, Toronto.
Ethel Medlo, T. S. Smith, Stratford.
Edith, T. S. Smith, Stratford.
Prince Alcone, Geo. Gregory, Schenectady.
King Rex, R. J. McBride, Toronto.
Collector, Chs. Sears, Ogdensburg.
Hilas, Smith et Lathrop, Sherbrooke.
Is Tarte, H. Swift, Montréal.

CLASSE 2.30, AMBLE, BOURSE $400.
Jennie Price, B. W. McIrwin, Brantford.
Black Dick, R. Archambault, St-Dominique.
Alley Bell, D. Houde, Nicolet.
Signel, J. B. Lavoley, Winooski, Vt.
Zenobia, Wm. Hodgen, Jr., Montréal.
Allie, H. F. Pierce, Stanstead.
Star Brino, Wm. Hodson Jr., Montréal.
Olive B., W. H. Carson, Kingston.
Arrow W., F. L. Brewster, Worcester.
Birdie Hal, F. E. Intricken, Tavistock.
Wa-Wa, H. Leadlay, Cookstown.
Paymaster, Nat. Rat, Toronto.
Jerry, D. A. McEwan, London.
Gussie Hal, R. J. McBride, Toronto.
Uri, E. M. Harrington, Picton, Ont.
Pansy, R. W. Paterson, Toronto.
The Painter, A. Lebeau, Sutton.
Nellie Stanford, F. Lafontaine, Brome.
Little Pitt, Z. Corbeau, Montréal.
Maud B., Smith Lathrop, Sherbrooke.
E. G. H. C. McMahon, Montréal
Meadow Bird, Geo. Gregory, Schenectady.

La dernière épreuve dans les 2.30 amble pour le stake de $1,000 — A droite, Star Brino, gagnant de l'épreuve.

Deux courses étaient au programme: les 2.35 amble stake de $1,000 et les 2.35 trot.

Dix huit bons chevaux se mirent en ligne dans les deux courses.

Rarement disons le de suite, il nous fut donné d'assister à spectacle plus passionnant.

Star Brino, à M. W. Hudson, de Montréal, s'est adjugé la bourse des 2.35 ambleurs en gagnant successivement les trois épreuves; il a mené durant toute la course, suivi de près par Yuri dans la première épreuve, et par Jennie Price, dans les deux dernières. Les temps chronométrés, furent très rapides pour une piste aussi lourde. Les trotteurs fournirent un numéro plus contesté. Il fallut quatre épreuves pour décider de la victoire finale. Edith à M. F. Smith, de Stratford, surprit toute l'assistance en emportant la bourse.

Laissant faire tout le train à Guy dans la première épreuve, Edith fit

LA PARADE DES RAQUETTEURS

C'est demain soir qu'elle aura lieu dans l'Est de la ville

1,000 PERSONNES Y PRENDRONT PART

LA PARADE DES RAQUETTEURS

C'est demain soir, que nos raquetteurs prendront part à la parade, organisée par le club Saint-Jacques.

Les raquetteurs laisseront les salles du Saint-Jacques, No. 324 rue Sainte-Catherine Est et défileront par les rues Ste-Catherine, St-Laurent, Ontario, St-Denis, Cherrier, Amherst, Ontario, Delorimier et Ste-Catherine pour retourner au Saint-Jacques où il y aura réception et fête.

On compte sur la présence de près d'un millier de raquetteurs qui porteront flambeaux, feux de bengale, drapeaux, etc.

Il est presque certain que deux zouaves prendront part à la parade, ainsi que plusieurs corps de clairons.

Les apparences font croire qu'il y aura plus de raquetteurs qu'au Union Triomphant annuel qui a eut lieu il y a quelque temps.

Il n'y a pas de doute que les citoyens de l'Est se rendront en grand nombre pour voir un défilé de raquetteurs comme celui de mercredi soir. Ce spectacle sera certainement très intéressant.

M. le maire Payette, MM. Henri Bourassa, Honoré Gervais, députés, MM. les échevins Robillard et Geroux ont été invités à adresser la parole après la parade et nul doute qu'ils auront d'intéressantes choses à dire.

Somme toute, l'affaire s'annonce comme devant obtenir un grand succès et qui fera honneur au St-Jacques, qui a eu l'idée de la fête et qui s'est chargé de l'organisation.

Les officiers du club St-Jacques sont : MM. Alexandre Bergevin, président ; J. B. Laforce, vice-président ; H. A. l'Abbé, secrétaire ; A. Myette, trésorier, C. H. Cyr, capitaine, D. C. Bernard, asst capt ; Eru. Valois, chef des clairons, I. Dumont, asst. chef des clairons, E. Préfontaine, éclaireur ; J. Isabelle, H. Dumont, L. Garrie, J. E. Decelle, directeurs.

ALEXANDRE BERGEVIN, président du St-Jacques, secrétaire-trésorier honoraire de l'Union Canadienne des Raquetteurs et président du comité d'organisation.

G. C. BOWIE, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

LE BANQUET DU CANADIEN DE ST-HENRI, OBTIENT UN GRAND SUCCES.

Près de 150 personnes dames et messieurs, ont pris part, dimanche dernier au banquet du Canadien. Tous quittèrent, en voiture, les salles du club à 9 1-2 heures et se rendirent à Abuntsic, chez Boyer et Chapleau. La gaieté qui ne cessa de régner le long du voyage fit paraître celui-ci bien court.

Un joli banquet fût servi à Abuntsic. Après le banquet, d'intéressants discours furent prononcé par MM. Martel, Gernaey, Pinet, Chevalier, Sévigny et Bergevin. Ce dernier eût aussi la tâche de proposer la santé du Président.

M. Bergevin félicita M. Martel d'être depuis si longtemps à la tête du Canadien, du travail qu'il a fait, et termina en souhaitant que le Canadien, non seulement maintienne, mais augmente la belle réputation qu'il s'est acquise.

M. Méderic Martin, député, génère comme toujours, a donné un magnifique drapeau au club.

Parmi ceux qui ont pris part au banquet : M. T. Martel, Mlle E. Martel, A. Chevalier, M. Alexandre Bergevin, H. Richard, G. Sévigny, H. Bélair, Mlle E. Soutière, Jos. Marcoux, Mlle E. Soutière, E. Gravel, M. Meunier, Mlle E. Gagnon, Mlle E. Léonard, J. Paquette et dame, Mlle E. Paquette, Nap. Fontaine, O. Hébert, F. Houle, Mlle A. Auné, Nap. Riendeau, M. Le Blanc et dame, Geo. Major et dame, P. Thibeau et dame, Mme Geo. Meiançon, Laura Mainville, A. St-Laurent et dame, Dame J. A. Fortin, M. O. Gibeau et dame, A. Sicotte, et dame, D. Rochon et dame, O. Doray et dame, F. X. Morin et Mlle D. Hébert, T. Thériault et dame, L. Boucher et dame, A. Boucher et dame, J. L. Cuson, Mlle B. Gravel, Ben. Rochon, Mlle A. Bourrie, L. D'Aoust, Mlle A. Perrier, W. Lamarche, W. Fauteux, A. Sauvé, J. G. Chapleau, J. Meunier et dame, Mlle A. Rhéaume, Mme Rochon, E. Robert et dame, M. et Mme Thibeaudeau, H. Béland et dame, F. Blanchard et dame, L. St-Germain et dame, B. Blaze, E. D'Aoust, Mlle H. Lefebvre, Noé Désatie, T. Charbonneau, A. Labrecque, F. X. Martel, Mlle M. Gauthier, A. Martel, Mlle E. MacGuire, Mlle A. Lefebvre, Mlle A. MacGuire, Oscar Rivet et dame, Z. Barrette, R. Marseille, Jos. Parent, W. Vincent, H. Dupont, Z. St-Jean, L. Delongchamps, O. Messier, Mme O. Messier, L. Dupont, T. Roel, Mlle F. Gagnon, O. Giroux, C. Lacroix.

Mercredi prochain, le 27 courant, tous les membres du Club Canadien devront se rendre en costume, à la salle du club pour assister à la grande sortie qui aura lieu dans l'Est de la ville.

Départ des salles du club à 7 1-2 heures précises.

HANS HOLMER AU NATIONAL

QUEBEC, 26 — Il est presque décidé que Hans Holmer, le célèbre coureur à pied et en raquettes représentera le club Huron aux courses du National qui auront lieu samedi prochain à Montréal. Hans serait anxieux d'y prendre part pour avoir une idée des adversaires qu'il devra rencontrer dans les courses du carnaval de Sherbrooke.

UN CONCERT BOUCANE

Le grand concert-boucane du Cercle Paroissial aura lieu ce soir à ses salles. Tous les membres sont priés d'être présents, on y fumera du bon "tabac canayen" et l'on s'entretiendra du prochain carnaval de Sherbrooke.

COURSES A LA M.A.A.A.

Les membres du club des raquetteurs Montréal, ont eu d'intéressantes courses en raquettes hier soir, qui ont donné les résultats suivants :

100 verges, Barlow, 13 secs.
220 verges, Speak, 28 4-5 secs.
440 verges, Mackay, 1.10 secs.
880 verges, Roughton, 2 m. 42 secs.
1 mille, Hay, 5.54 2-5.
3 milles, Delaney, 21.5.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes laxatives **Bromo-Quinine**. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne peuvent guérir. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c. 209-Mard.-6ms

T. MARTEL, président du Canadien, de ST-HENRI

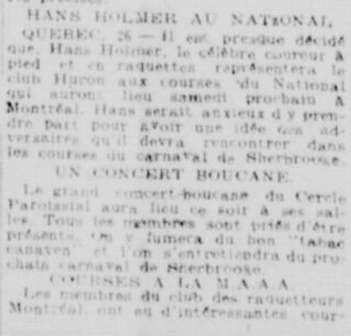

ED. GERNAEY, président du Montagnard.

LONGBOAT EST DISTANCE

IL PERD UNE COURSE DE 10 MILLES A RELAIS CONTRE R. HALLEN ET M. SPRING.

ENCORE UN INDIEN

NEWARK, 26—Tom Longboat, l'Indien dont la réputation comme coureur à pied est connue d'un continent à l'autre, a subi une défaite hier soir, dans une course de 10 milles contre Hollen et Spring. L'Indien fut distancé par un dixième de mille environ.

C'était une course à relais.

Hollen courut le premier contre Longboat et à l'expiration des premiers cinq milles l'Indien n'avait pu réussir à prendre plus d'une verge d'avance.

Aussitôt que Hollen se fut retiré, Mike Spring entra en scène et fut le point de mire de toute la foule présente. Il fut une course superbe. Dès qu'il fut sur la piste, il démarra à une très grande vitesse et réussit ainsi à gagner un tour de piste sur Longboat.

La piste a 12 tours au mille. Après avoir fait ce gain, Spring ralentit son allure.

Longboat fit des efforts inouïs vers la fin de la course pour gagner le terrain perdu mais il échoua dans sa tentative. Le temps des vainqueurs fut de 58 minutes 49 secondes.

TEWANINA DANS UNE EPREUVE DE 10 MILLES

NEW YORK, 20—Le principal Avénement aux tournois athlétiques du Pastime A. C. à Madison Square Garden, hier soir, fut une course de 10 milles, dans laquelle participèrent 56 coureurs. La course se fit principalement entre J. J. Lee et l'Indien Tewanina. Ce dernier gagna aisément par un demi-tour de piste.

DANS UNE EPREUVE DE 15 MILLES

St-Paul, Minn., 24—Dorando Pietri et John Hayes, se rencontreront dans une course de 15 milles, qui sera disputée en cette ville le 22 février, sous les auspices du club Roosevelt.

La Marche

IL MARCHERA 4,000 MILLES

Afin de commémorer le commencement de sa soixante et onzième année, Edward Payson Weston, qui, en novembre 1907, marcha de Portland, Me., à Chicago, Ill., soit 1900 milles en 24 jours et 19 heures, est à préparer le suprême effort de sa carrière.

M. P. WESTON, qui célébrera son soixante-onzième anniversaire de naissance en faisant une marche de 4,000 milles.

Il y a trente ans, quand il gagna la ceinture Astley avec un record de 550 milles en 142 heures, à l'Agriculture Hall, de Londres, il promit à Sir John D. Astley qu'à 70 ans, il ferait mieux que tout cela.

Il a fait des arrangements pour marcher de New-York à San Francisco en 100 jours. Il passera par une route qui n'est pas droite, la route via Tacoma, distance de 4,000 à 4,200 milles.

Il caresse l'espoir de marcher cette distance depuis longtemps et son état de santé le lui permet.

ALBERT DECELLES, président du Champêtre.

Le Pool

AU CLUB LAFAYETTE

La 31ème partie du premier tournoi a été jouée hier soir et s'est terminée par la victoire de M. Pépin sur M. Cavanagh, par un score de 100 contre 59.

La 32ème partie aura lieu ce soir entre MM. S. Charbonneau et A. Nelson.

DEUXIEME TOURNOI

La 30e partie du 2e tournoi s'est jouée hier soir entre MM. Duperré et Girouard et s'est terminée par la victoire de M. Duperré, par un score de 100 contre 85.

La 36e partie aura lieu ce soir entre MM. Nadeau et Batthagard.

Ses en raquettes hier soir, qui ont donné les résultats suivants :

100 verges, Barlow, 13 secs.
220 verges, Speak, 28 4-5 secs.
440 verges, Mackay, 1.10 secs.
880 verges, Roughton, 2 m. 42 secs.
1 mille, Hay, 5.54 2-5.
3 milles, Delaney, 21.5.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes laxatives **Bromo-Quinine**. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne peuvent guérir. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c. 209-Mard.-6ms

Les Nouvelles Sportives du Jour

Star Brino gagne le stake de $1,000 dans les 2.35, hier, à De Lorimier.

Tom Longboat, est défait par Hollen & Spring dans une course à relais.

Défaite des Wanderers, par les Cobalt.

AMUSEMENTS

BENNETT'S THEATRE
Deux représentations par jour, 2 et 8 p. m. Semaine du 25 Janvier.
12—KITAMLRAS—12
9—REDPATH NAPANEES—9
10—Grandes Attractions—10
PRIX—Soirées, 15c, 25c, 50c et 75c. Matinées, 15c et 25c.
282-6

PRINCESS Toute cette semaine Mat. tous les jours.
THE GOLDEN CROOK
Prix—Soirées 10c, 20c 30c et 50c. Matinées, 10c et 25c.
Sem. Prochaine—Grande Troupe de Scribner.
282-5

ARENA HOCKEY
MERCREDI, 27 JANVIER A 8.30 P. M.
SHAMROCK vs WANDERER
Admission 50c. Sièges Réservés 75c.
282-2

Afin que tous les hommes puissent visiter le Grand MUSEE d'ANATOMIE, au No. 110 rue Catherine Est, la direction a, pour un court espace de temps, diminué le prix d'admission à DIX CENTS.
271-mar-mer-s-ino

THEATRE NATIONAL Paul Cazeneuve Directeur.
Matinées tous les jours. Prix populaires
Cette semaine troisième semaine du Grand Succès **"ONE ONE FRANCOISE"**
Nouveaux tableaux! Grosse surprise!
Semaine prochaine Les Deux Orphelines
282-6

NATIONOSCOPE
Vues animées et concert ouvert tous les Jours
281-no

THE CAMERAPHONE
Les seules véritables vues parlantes.—Représentations continues—1 à 6 et 7 à 11 heures. Rue Ste Catherine Ouest, trois portes à l'est de la rue Bleury. Une représentation de tout premier ordre pour les gens raffinés. Une représentation de $2.00 pour 10c. 271jno

READOSCOPE MAISONNEUVE
TOUS LES SOIRS A 6 15.

Grande Mascarade AU **Patinoir Duluth**
(10 Prix)—(10 Prix)
Mardi, 26 Janvier
AUSSI
Course "tandem" pour dames et messieurs, la dames patinant en arrière.
282-2

Concert Symphonique
Vendredi prochain à HIS MAJESTY'S
SOLISTE,
M. C. DARBISHIRE JONES, - VIOLONCELLISTE,
Billets en vente au contrôle.
23-26-27

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS.
HIS MAJESTY'S Matinées : Mer. et Sam.
La plus grande des places modernes
THE THIEF
FRANCAIS Matinées tous les jours.
THE ROCKY MOUNTAIN EXPRESS
Les plus nouvelles vues animées aux entr'actes.
Prix—10c, 20c, 30c, 35c et 50c.
Académie, Mats. Mercredi, Jeu et Sam.
Prix, 15, 25, 50 et 75c. Mat. 15, 25 et 35c.
KATHRYN OSTERMAN
DANS
THE NIGHT OF THE PLAY
ROYAL MATINEES TOUS LES JOURS
THE EMPIRE BURLESQUERS
Concours de "Ragtime" sur piano vendredi soir. Prix: 10, 20, 30 et 50 cts.
282-6

VISITEZ LE
FORUM
Admission Générale, Dames et Messieurs :
Incluant Patinage sur Glace.
10 CENTS
EN TOUT TEMPS
Les meilleurs Patins à Roulettes en Location.
282-no

JUBILEE RINK
Grande Mascarade Vendredi, 29 Janv. (STE-CATHERINE EST.
Prix pour meilleurs Costumes dame et monsieur; Prix pour costume comique; Prix pour course en arrière, ¼ mille, dames; Prix pour course en arrière, ¼ mille, messieurs; Prix pour course, 1 mille, Messieurs. Prix pour course dans un quart—Admission, Dames, 15c; Messieurs, 25c. Tél. Est 6746.
282-5

Le Billard

A L'UNION DES C.M.

Voici les résultats des parties de billard jouées à l'Union hier soir :
Rousseau 120, Brosseau 126.
Letellier 115, Ouimet 139.

Base-Ball

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DE L'EST

NEW-YORK, 26 — Les représentants des clubs de baseball de la ligue de l'Est, se réuniront en assemblée demain soir en cette ville.

La Boxe

MIS HORS DE COMBAT

NOUVELLE ORLEANS, 26— Young Corbett, de Denver, s'est battu hier soir contre Harry Ferns de Brooklyn, et l'a mis hors de combat à la septième ronde d'un combat qui était censé durer quinze.

Le Polo

LE POLO AQUATIQUE — VICTOIRE DU M.S.C.

La première joûte de la ligue de polo aquatique a été gagnée, hier soir, aux Bains Laurentiens, par le M.S.C. contre l'équipe du club Nautique de Maisonneuve. Le score final fut de 16 à 6.

Le Ski

UN RECORD AVEC LES SKIS

CHIPPEWA FALLS, 26—Un record du monde pour le saut en longueur a été établi par Oscar Gunderson, aux récents tournois de Skis en cette ville. Gunderson, sauta la distance incroyable de 138 pieds, battant par 3 pieds le record du monde, établi en 1902 à Modum, en Norvège, par Nels Sjerstrang.

Le meilleur record américain était détenu par John Evenson de Duluth, qui l'établit l'année dernière. Evenson sauta 131 pieds.

Les Quilles

POSITION DES CLUBS DE LA C.A.B.L.

Voici quelle est la position actuelle des clubs de la "Canadian Amateur Bowling League" :

	G.	P.	A. J.
M.A.A.A. Actives	8	1	9
National	6	3	9
Engineers	5	3	10
Forty Thirds	5	2	11
O.A.A.C.	4	3	11
St-Patrick's	4	5	9
Victoria Rifles	3	5	10
M.A.A.A. Life	3	6	9
Guards	1	5	12
Victoria Reserve	0	5	13

Le Patin

C'est samedi, le 6 février qu'auront lieu les courses pour les championnats du patin. Comme d'habitude, ce sera à la M.A.A.A. qu'auront lieu ces courses.

M. Rubinstein, reçoit tous les jours de nouvelles inscriptions. Au nombre de celles-ci, nous recevrons celles de Neilson, Baptie, ex-champion et champion du monde, Boucher, Thompson, et Davidson, de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc.

Le programme sera des plus intéressants. Nous le publierons prochainement.

Notes

Le club Amherst a joué en 1908 trente-six parties de baseball. Sur ce nombre il en a gagné trente et une, en a perdu quatre et en a annulé une.

Les clubs Côteau et Vaudreuil ont joué une bonne partie de hockey qui s'est terminée par un résultat nul, chaque club comptant un point.

Association St-Jean-Baptiste DE MONTREAL
Caisse Nationale d'Economie
L'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE aura lieu au Monument National, VENDREDI, le 29 janvier, à 8 heures p.m. précises, pour recevoir les rapports de l'année écoulée et procéder aux affaires de la Caisse.
Il est entendu que la présente assemblée est convoquée pour être ajournée au Mardi, 23 Février prochain, à 8 heures p.m. au Monument National, suivant la demande faite par les membres à l'assemblée annuelle de 1908.
Par ordre,
ARTHUR GAGNON,
Sec.-Trés.,
Caisse Nationale d'Economie,
Monument National,
Montréal.
282-2

DANSE

Academie de Danse Nationale
270 Montcalm, coin Ste-Catherine
La danse enseignée dans toute sa perfection sous le plus bref délai.
PRIX MODERES
Prof. Lacasse le "Leader" Montréal pour les danses de salon.
283-1

ETIENNE COUPABLE D'ASSAUT SIMPLE

STE-SCHOLASTIQUE, 26. — La Couronne a procédé, hier, dans la cause du Roi vs Léon Etienne, accusé d'assaut sur la personne de son épouse, Marie-Anne Gabriel.

Le premier témoin appelé est la dite Marie Anne Gabriel, qui manquait à l'appel, mercredi dernier, ce qui fut la cause de l'ajournement à ce jour.

Il y eut de vives passes-d'armes entre Mtre Leduc et Mtre L. J. St-Jacques, avocat de la défense. Le témoin ne voulait pas d'abord témoigner contre son mari. Mtre St-Jacques prétendait que la Couronne n'avait pas le droit de forcer le témoin à répondre. La cour a décidé le contraire.

Finalement, le témoin se décide à parler et rapporte les mêmes faits qu'elle avait racontés à l'enquête préliminaire.

Mtre St-Jacques, dans sa défense tente la preuve que ce n'est qu'une querelle de ménage.

Les jurés cependant ont rendu un verdict, hier soir, à 5 heures, de "coupable d'assaut simple."

L'accusé est un sauvage d'Oka.

LE BANQUET RIVET

C'est demain soir qu'aura lieu le banquet offert à M. L. A. Rivet, député d'Hochelaga, par ses amis et ses électeurs. Les honorables Brodeur, Lemieux et Bureau, Devlin et Décarie y prendront la parole. Le banquet se fera à l'hôtel-de-ville de Ste Cunégonde. Prix du billet, $1.50.

CHRONIQUE OUVRIERE

Le referendum de "La Patrie".

Comme on a pu le voir, "La Patrie" a organisé un referendum sur les réformes que l'on propose de faire subir à notre administration municipale.

Ces projets de réforme sont d'une haute importance. De leur adoption pourrait résulter de grands changements dans la façon d'administrer nos affaires publiques.

Nous n'abuserons pas de l'avantage que nous offre la grande circulation de "La Patrie" pour chercher à influencer dans un sens ou dans l'autre le vote de nos camarades, voulant laisser à chacun de juger lui-même ce qui est préférable ; mais nous insisterons pour que les ouvriers prennent part à ce referendum, notamment les ouvriers syndiqués qui, en général, sont plus au fait des questions municipales pour s'y être intéressés davantage dans leurs syndicats.

C'est donc le temps aujourd'hui pour eux d'exprimer leur sentiment en saisissant l'occasion que leur offre "La Patrie."

Dans un autre endroit du journal, on trouvera un bulletin qu'ils n'auront qu'à découper et sur lequel ils pourront écrire leurs réponses au bout des questions qui y sont inscrites, puis de renvoyer ce bulletin à "La Patrie", soit par la poste, soit par l'entremise des secrétaires de leurs unions ou autrement.

Nous espérons que l'on s'empressera de répondre à l'invitation de "La Patrie". Si ce mode de communiquer sa pensée sur les affaires publiques a du succès, il n'y a pas de doute que la direction du journal nous fournira d'autres occasions de dire notre façon de voir.

—o—

Un dirigeant ouvrier de marque.

Nous avons le plaisir d'avoir aujourd'hui au milieu de nous M. Clovis Lovely, vice président général de la Boot and Shoe Workers Union, et l'un des plus notables dirigeants du mouvement ouvrier en Amérique.

M. Lovely est né à Westford (Vermont), le 21 février 1855. Il fut élevé cependant à Marlboro (Mass.), où sa famille alla se fixer alors qu'il était encore tout jeune.

Il entra dans le mouvement ouvrier au mois de mars 1874, en devenant membre de l'union Saint-Crispin et continua à faire partie de ce syndicat jusqu'en 1880. Cette société s'étant disloquée cette même année, il adhéra aussitôt à l'Ordre des Chevaliers du Travail à laquelle il demeura attaché jusqu'à la fondation de la Boot and Shoe Workers Union, en 1895. Il fut désigné pour représenter une des locales de cette union à son congrès tenu au mois de juin 1899, à Rochester (N.-Y.).

Ses connaissances approfondies de la question ouvrière lui valurent à ce congrès d'être nommé président

M. CLOVIS LOVELY, vice-président de la Boot and Shoe Workers Union.

du comité chargé de rédiger la belle constitution dont cette société jouit encore sans avoir presque subi d'altération depuis. C'est également à ce même congrès qu'il fut élu vice-président général de cette union, fonctions auxquelles il a été réélu à tous les referendums qui se sont succédés depuis pour le renouvellement du bureau.

Il a été délégué à huit congrès de la Fédération américaine du travail et chaque fois il a servi dans les comités les plus importants de ce syndicat.

Aussi y a-t-il peu de dirigeants ouvriers qui soient aussi avantageusement connus que ne l'est M. Lovely.

Il est certainement l'homme de tous les Etats-Unis qui connaît le plus à fond la question du travail des prisonniers. Il a écrit un grand nombre d'articles sur le sujet dans l'organe officiel de son organisation, qui ont fait sensation dans le monde du travail.

Afin de se rendre absolument maître de son sujet, il a visité pas moins de vingt-huit des plus importants bagnes de la République. Après de longs et persistants efforts, il obtint des autorités compétentes l'autorisation de visiter à son gré tous les départements de ces lieux de réclusion et de s'enquérir auprès des prisonniers aussi bien que des employés sur ce qui pourrait l'intéresser relativement au travail exécuté dans ces lieux de réclusion, aux règlements auxquels les forçats étaient soumis, aux punitions qu'on leur infligeait, etc. Aussi, ses articles dans le "Shoe Workers' Journal" ont-ils souvent servi de base à la grande presse américaine pour discuter cette difficile question du travail des prisonniers.

Dans son métier, M. Lovely est un expert. Il débuta dans cette profession sur le petit banc, travaillait à la main, puis entra dans les manufactures, où il apprit toutes les spécialités du métier, à part celle de coupeur de cuir.

—o—

Chez les ouvriers d'Ottawa.

Le correspondant de La Patrie à Ottawa nous communique ce qui suit :

Le Conseil des métiers et du travail d'Ottawa vient de renouveler son bureau et ses commissions comme suit :

W. Lodge, président, typographe de l'Imprimerie nationale, il succède à C. J. Kelly ; S. H. Bartlett, vice-président ; H. Langley, secrétaire des archives ; E. Empey, secrétaire des finances ; E. Potvin, sergent d'armes.

Vérificateurs des comptes : R. Dionne, E. Bélair et W. T. Powell.

Commission exécutive : E. Cadieux, L. Blouin, W. E. Brown, P. M. Draper, S. H. Bartlett et W. T. Macdonell.

Le Conseil demande que le gouvernement cesse d'encourager l'émigration par des primes ; que les élections municipales aient lieu le jour de l'an ou un autre jour de congé général, et que le conseil municipal opèrent une nouvelle délimitation des quartiers de la ville.

—o—

Le bal-mascarade des cordonniers.

Les amateurs de la danse et des gais amusements apprendront avec plaisir que l'union locale No 266 de la Boot and Shoe Workers Union, donnera son sixième grand bal-mascarade annuel le 26 février. Les ouvriers de toutes les professions sont invités à prendre part à cette magnifique soirée. Comme les années précédentes, de beaux prix seront donnés à ceux qui porteront les plus remarquables costumes.

—o—

Un rapport intéressant de M. Mackenzie King

M. Mackenzie King, président de la commission royale qui a enquêté sur les causes de la dernière grève des ouvriers textiles à Montréal et sur la situation commerciale de cette industrie au Canada, a remis son rapport au ministre du travail, M. Lemieux, qui l'a déposé hier sur le bureau de la Chambre des communes.

Dans ses conclusions M. King blâme les compagnies pour la manière qu'ils ont opéré la réduction de salaire de dix pour cent au mois de mai 1908. Quant à la grève qui s'en suivit, la responsabilité doit en être partagée entre les employés et leurs dirigeants, mais ceux-ci en ont la plus grande part.

M. King rappelle que la réduction de salaire opérée au mois de mai dernier ne devait être que temporaire.

Il dit que la grève qui suivit la réduction de salaire n'était pas sage et qu'elle n'aurait pas été déclarée si les statuts de la Fédération des ouvriers textiles n'avaient pas été violés.

M. King est d'avis que la dissension entre les dirigeants de l'union avant et au cours de la grève a beaucoup nuit aux ouvriers.

Que les employeurs et les employés ont beaucoup souffert du grand nombre de grèves qui ont eu lieu pendant les dernières années.

Le président de la commission émet l'opinion que les employeurs ne sont pas en principe contre l'existence d'une union, ils sont seulement opposés à certaines personnalités.

Il trouve les heures de travail pour les femmes et les enfants trop longues dans les manufactures de coton.

M. King émet l'opinion que la loi des manufactures devrait être modifiée de façon à ne laisser aucun doute sur les droits des inspecteurs de régulariser les heures de travail des femmes et des enfants.

Enfin, M. King termine ses remarques en déclarant que bien des conflits pourraient être évités dans cette industrie par des ententes entre employeurs et employés qui auraient pour bâse la conciliation, et aussi par un système de participation aux bénéfices.

—o—

Avis aux plâtriers

L'Union des plâtriers aura une réunion spéciale, vendredi soir, à la Bourse du travail, à laquelle sont convoqués d'urgence les adhérents.

—o—

La caisse coopérative

La Caisse populaire coopérative aura une réunion dimanche après-midi, à deux heures, à la salle Saint-Joseph, No 137a, rue Sainte-Elisabeth.

—o—

Mot de la fin:

L'empereur Guillaume n'aime pas plus les indiscrétions de la presse que l'échevin Proulx.

J. A. RODIER.

—o—

Réunions demain, 4me mercredi du mois :

—Union locale No 232 des ajusteurs de tuyaux, salle St-Joseph.

—Union des manœuvres en bâtiments, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127, Saint Dominique. — Tél. Bell, est, 5633.

—Union des tailleurs de pierre, 137a, rue Sainte-Elisabeth. — Sec., Alph. Jetté, No 288, rue Lasalle.

—Union locale No 9 des photograveurs, salle Wavertree, rue Notre-Dame, près de la rue McGill. — Sec., R. Neuhauser.

—Union No 21 des mouleurs en fer, No 280 rue Richmond. — Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127, rue Chatham.

—Union No 266 des travailleurs en chaussures, No 784, rue Sainte-Catherine est. — Sec., N. Poirier, No 952, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

—Union des tailleurs de marbre, Bourse du Travail.

—Conseil de district des charpentiers et des menuisiers, Bourse du Travail. — Sec., J. Ainey, No 127, rue Saint-Dominique. — Tél. Bell, Est, 5633.

EMULSION SCOTT

est le meilleur remède pour le rhumatisme. C'est une maladie obstinée, mais l'EMULSION SCOTT finit par en avoir raison. Essayez-la.

Chez tous les Pharmaciens.

AU FOND DE L'OCEAN

DIMANCHE SOIR LE "REPUBLIC" A COULE A PIC. LE TERRIBLE ACCIDENT EST DU, DIT-ON, A UNE FAUSSE MANOEUVRE DU "FLORIDA". — LE SAUVETAGE DU CAPITAINE ET DU SECOND DU NAVIRE NAUFRAGE. — "LA LORRAINE"

WOODS HOLE, Massachusetts, 26. — Hier, les officiers du côtre du revenu des Etats-Unis "Gresham" qui remorquait le "Republic" au moment où celui-ci coula, ont raconté les scènes émouvantes qui ont marqué les derniers moments du "Republic" après que ses passagers et la plus grande partie de son équipage eurent pris la route de New-York à bord du "Baltic", la détermination du capitaine Sealby de couler avec son navire, la loyauté du second officier Williams qui refusa de s'éloigner de son commandant et le sauvetage miraculeux des deux officiers.

Les officiers et l'équipage du "Republic" furent transportés à bord du contre-torpilleur "Senaca" et conduits à New-York, pendant que le "Gresham" revenait ici. Dès que le "Gresham" fut rendu près du "Republic", hier après-midi, on commença à faire les préparatifs pour remorquer le steamer à la terre la plus proche, afin de le jeter à la côte, le capitaine Sealby croyant qu'il pouvait être sauvé. Mais les compartiments du steamer ne pouvaient résister à la pression de l'eau, et à sept heures hier soir, le capitaine Sealby ordonna à tout le monde de quitter le navire. Il refusa de partir lui-même, et le second Williams resta auprès de son commandant. Une heure plus tard, pendant que les projecteurs du remorqueur "Mary F. Scully" éclairaient le théâtre de l'accident, on entendit deux détonations venant du pont du "Republic", puis on vit deux lumières bleues, et l'instant d'après, la proue du vapeur s'éleva en l'air et il coula à pic. Au moment où son navire enfonçait le capitaine Sealby monta dans la mâture, tandis que le second Williams se jetait à la mer. Tous deux ont été recueillis par les chaloupes du "Gresham."

Sur le pont arrière du "Republic" étaient deux cercueils contenant les restes de Madame Eugène Lynch, de Boston, et de M. W. J. Mooney, de Langdon (Dakota nord) qui ont été tués dans la collision. Le "Republic" gît sous trente-huit brasses d'eau, à quinze milles du phare de Nantucket, ou il restera probablement toujours.

SAUVETAGE DES OFFICIERS

Le maître canonnier Johnson a refusé de raconter les prouesses qu'il a faites en dirigeant le sauvetage du capitaine Sealby et du second du vaisseau. M. Williams, mais on a pu en connaître les détails par les autres membres de l'équipage.

Quand l'équipage du "Republic," sur les ordres du capitaine Sealby, quitta le vapeur, le capitaine Sealby déclara qu'il ferait un signal avant que le navire ne se plongeât définitivement dans la mer, de façon à ce que l'on pût couper la haussière de remorque pour éviter que le "Gresham" ne fût entraîné sous la surface de l'eau.

Les matelots du "Gresham" surveillaient tous les mouvements du capitaine et attendaient le signal ; quand le capitaine le donna au moyen d'un feu et de deux coups de revolver, la haussière fut coupée au moyen d'une hache. Au même moment le canot de sauvetage du "Gresham" fut mis à la mer et le maître-canonnier Johnson, accompagné de quatre matelots du 'Gresham' et de quatre marins du "Republic" se dirigea en toute hâte

Le capitaine SCALBY commandant le "Republic" qui vient de sombrer.

vers le tourbillon d'eau dans lequel s'engouffrait le navire.

Comme le maître-canonnier cherchait à distinguer les objets dans le brouillard, un fragment de mât, peut-être la hampe du drapeau, tomba avec violence et le frappa au visage, lui infligeant une contusion sérieuse. Le canot rencontra, par bonheur, dans sa course, le second du "Republic" M. Williams, qui nageait. Bien qu'il fût très gêné dans ses mouvements par son long et lourd manteau, il était parvenu à se maintenir à la surface de l'eau. Quelques moments après, en se dirigeant dans l'obscurité vers un endroit d'où partaient des cris à demi-étouffés, le canot rencontra un caillebotis flottant, auquel s'était accroché le capitaine Sealby, presque à bout de forces.

L'équipage du canot fut guidé dans sa route pour revenir au "Gresham," par des signaux. Quand le canot vint se ranger le long de notre côtre et que les hommes de l'équipage de ce vaisseau apprirent que les deux officiers du "Republic" étaient sains et saufs, les marins anglais et américains rivalisèrent d'enthousiasme et applaudirent frénétiquement ; pendant ce temps nombre de matelots du "Republic" pleurèrent en aidant leur capitaine à monter sur le pont. Après qu'on les eut revêtis de vêtements chauds et secs, le capitaine Sealby et le second M. Williams se remirent rapidement de leurs dures épreuves.

NEW-YORK, 26. Moins de 72 heures après la collision qui a envoyé le "Republic" au fond de la mer et a presque désemparé le "Florida," les survivants de l'accident ont enfin trouvé un lieu de sûreté.

A la nuit tombante, ce soir, 1,650 passagers des deux navires étaient en sûreté dans le port de New-York, amenés par le "Baltic."

A mesure que l'on apprend les détails de ce qui s'est passé, quand les deux steamers se sont abordés dans le brouillard samedi matin, on commence à comprendre que les trois derniers jours ont été témoins de ce qui est incontestablement la série d'événements la plus remarquable dans l'histoire de la navigation moderne. A mesure que le drame se joue de nouveau dans les récits des survivants, on se demande ce qui serait arrivé sans l'héroïsme qui a été manifesté et sans l'aide que la science moderne a pu donner dans une situation aussi critique.

Quand le "Baltic" est arrivé à la quarantaine, ses ponts étaient encombrés de passagers, les marins mêlés aux passagers, et tous, vêtus des costumes les plus extraordinaires, discutant la collision et de combien près ils avaient vu la mort. Les passagers du "Republic" se sont plaints de n'avoir pas été transférés plus tôt du "Florida" au "Baltic." Ils ont déclaré que ce transfert aurait dû être fait samedi dans la journée, au lieu d'attendre à la nuit, alors que la mer commençait à s'agiter et que la tempête menaçait. Les passagers s'accordent cependant à dire que le capitaine et les matelots du "Republic" ont fait héroïquement leur devoir.

NEW-YORK, 26 — On a appris que lorsque le capitaine du "Florida" vit qu'une collision était imminente, il donna ordre au timonier Zafino Romolo, de tourner à droite. Au lieu de cela, Romolo tourna à gauche, et le "Florida" aborda le "Republic". Furieux, le capitaine du "Florida", s'armant d'une barre de fer, en frappa Romolo à la tête juste au moment où les deux vapeurs s'abordaient.

NEW-YORK, 26 — La "Lorraine" est revenue dimanche matin dans notre port, au milieu d'un épais brouillard ; ses passagers débarquèrent quelques minutes avant 2 heures du matin.

Les premières nouvelles de l'accident sont parvenues à la "Lorraine" au moyen d'un message par télégraphie sans fil, envoyé de la station de Sisasconset.

A ce moment il était 7 heures du soir, temps de New-York.

"C Q D" envoyait Sisasconset. "C Q D," "Co. D", c'est le signal général de détresse.

M. Bour, qui était chargé à ce moment du service de télégraphie sans fil, reçut le signal et répondit :

"G" "M L L" ce qui veut dire : "Je viens, Lorraine".

"M K (Le Republic) lat. nord 40. 7, longitude ouest 70, sombré, demande secours".

Tel fut le message suivant venant de Sisasconset.

Dix minutes après avoir reçu le premier message de Sisasconset, M. Bone envoya le télégramme suivant: "Votre message C Q D reçu, ai averti le capitaine".

M. Bour envoya le message de Sisasconset du "Lucania", de la ligne Cunard, lequel se trouvait à environ 24 milles en arrière. A huit heures moins dix, la "Lorraine" envoya à Sisasconset le message suivant : "Dites au "Republic" que nous sommes à 120 milles de lui. Nous serons près de lui à deux heures de l'après-midi".

A dix heures moins le quart la "Lorraine", qui se trouvait à portée du "Republic" pour communiquer avec ce vaisseau, lui envoya le message suivant :

"Veuillez nous dire si vous êtes encore dans le brouillard et quelle est votre position exacte".

Cinq minutes après on recevait la réponse suivante :

"Position 40.7 ; longitude ouest 70. Nous sommes au milieu du brouillard".

A partir de cet instant les deux vaisseaux furent en communication constante.

Le commandant Tourbet du paquebot "La Lorraine" a fait la déclaration suivante :

"Je m'étais tenu sur la passerelle pendant la nuit de vendredi presque tout entière, en raison de l'épais brouillard. Vers sept heures du matin on me présenta la première dépêche parlant de l'accident du "Republic". Je relevai ma position aussi exactement que le brouillard pouvait me le permettre et je constatai que je me trouvais à 120 milles du lieu de l'accident. Je partis à toute vitesse.

(Suite à la 5ème page.)

Opinions vrais sur le Danger des Rhumes

Négligez votre rhume et vous ne pouvez l'empêcher de tourner en catarrhe.

Le Catarrhe ne séjourne jamais au même endroit, il se rend jusque dans les poumons, alors il est trop tard !

Chassez les rhumes et le catarrhe de votre système, pendant que vous en avez la chance.

Cela s'effectue facilement en respirant Catarrhozone, qui atteint instamment la source véritable du mal, s'en va directement où le germe vivant du catarrhe est à l'œuvre.

Catarrhozone, voyez-vous, est tout simplement composé de baumes cicatrisants et d'essences pures et riches, il guérit les parties malades et enlève cette sensation douloureuse dans le nez et la gorge. Le graillonnement et le crachement cessent parce que l'écoulement est guéri. Les narines sont libres, le mal de tête soulagé, l'haleine purifiée.

Toute trace de catarrhe, faiblesse des bronches et de la gorge est guérie permanemment.

Evitez les remèdes qui contiennent des drogues malfaisantes, faites usage d'un remède sûr qui est prescrit par les médecins, en usage dans les hôpitaux, qui est endossé par des milliers de personnes guéries par Catarrhozone. Pour les maladies de l'hiver, rien n'est à moitié aussi bon.

A LA LONGUE

Le Thé et le Café Endommagent les Nerfs

POSTUM

les Répare.

"Il y a une Raison"

BUVEZ BEAUCOUP DE BONNE EAU

C'EST LE GRAND REMEDE NATUREL AVEC UNE PRESCRIPTION DE VALEUR QUE TOUT LE MONDE PEUT PREPARER CHEZ SOI A TRES PEU DE FRAIS.

"Les gens, ici, ne boivent pas assez d'eau pour se maintenir en bonne santé," disait une autorité bien connue. "Les nombreux cas de maladies des reins et de la vessie ainsi que de rhumatisme sont dûs en grande partie au fait qu'on néglige de boire de l'eau, le plus grand remède de la nature. Cessez de charger votre organisme de remèdes et de panacées universelles; buvez de l'eau. Si vous êtes réellement malade, eh bien! prenez de bons remèdes — suivez un traitement végétal simple qui ne minera pas les nerfs ou ne bouleversera pas l'estomac."

Pour guérir le rhumatisme, vous devez faire fonctionner les reins; ils filtrent le sang. Ils doivent enrayer du sang les matières de rebut et les acides qui causent le rhumatisme; l'urine doit être neutralisée de manière à n'être plus une source d'irritation pour la vessie, et surtout, vous devez empêcher que ces acides ne se forment dans l'estomac. C'est là la cause des maladies stomacales et de la mauvaise digestion. Dans ces conditions, vous ne sauriez mieux faire que de prendre la prescription suivante: Extrait fluide de dent-delion, une demi-once; Composé Kargon, une once; sirop composé de Salsepareille, trois onces. Mélangez le tout en agitant bien la bouteille et prenez par doses d'une cuillérée à thé après chaque repas et au coucher, mais n'oubliez pas l'eau. Buvez-en beaucoup et souvent.

Ces renseignements précieux et cette simple prescription devraient être affichés dans chaque maison et utilisés au premier symptôme d'une attaque de rhumatisme, de mal de dos ou de maladie des voies urinaires, quelque léger qu'il soit.

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST

FRÈRES, LIMITÉE

447-449 RUE STE CATHERINE EST

Des Occasions — Comme il s'en est Rarement Vu Ici — Comme il s'en est Jamais Vu Ailleurs.

Quelque soit l'article que vous achetiez en aucun temps, à la maison Dupuis, vous êtes toujours certain de recevoir une valeur excellente pour la somme que vous aurez déboursée — Durant toute cette semaine, la dernière de Janvier, nos rabais énormes sur nos prix déjà avantageux vous assurent UN GAIN NET souvent égal à la moitié des prix que demandent habituellement d'autres maisons.

ETOFFES POUR ROBES

Etoffes 1909 pour votre couture de 1909. Offre toute spéciale.

Jamais nous avons eu des marchandises aussi jolies, aussi bonnes à un prix aussi merveilleusement bas. Etoffes bigarrées, chevronnées, drap Roxane, Voile de Paris, Cheviotes, etc. La verge 39c

RAYON DES TOILES

COTON. — Nous nous sommes procurés une énorme quantité de très beau coton jaune, marque "Mont Royal", provenant de la nouvelle filature de la Côte Saint-Paul. Valeur excellente : la verge 8c

COTON A DRAP de manufacture Anglaise. Merveilleuse valeur à 23c

SERVIETTES de toilette en toile Huckaback, grandeur 16 x 31, chaque 9c

La douzaine $1.00

SERVIETTES A VERRES, ourlées. Grandeur 21 x 29. Bonne valeur, chaque 10c

NOUVEAUTES

PAPETERIE. — Jolie papeterie blanche ou de couleur, 24 feuilles et 24 enveloppes dans chaque boîte. Vendue régulièrement 25c la boîte, pour 15c

SOUTACHE. — Jolie soutache fantaisie, pour garniture. Fins de séries. Valeurs régulières de 10c à 40c. Prix exceptionnel 5c

DENTELLE TORCHON. — Valeurs tout à fait spéciales. Très grand choix de patrons. 2c, 2½c, 3c, 5c, 6c, 7c, 8c, 10c et 15c

MODES

Toutes les plus récentes nouveautés en fait de modes à réductions remarquables.

Chapeaux tout garnis, splendide collection de modèles. 50 pour cent d'escompte sur nos prix réguliers.

Des occasions merveilleuses à tous les rayons.

Laissez-nous vous convaincre que nos offres sont absolument incomparables.

Venez voir par vous-même les extraordinaires valeurs que nous offrons.

Commandes par poste exécutées promptement et avec soin.

DUPUIS FRERES LIMITEE LA MAISON DE QUALITE MONTREAL

Audition de Musique Classique et Moderne toutes les après-midis.

COLONIE CANADIENNE-FRANCAISE

RESERVE CATHOLIQUE

Avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr J. E. Legal, evêque de St-Albert, Alberta.

OUELLETTEVILLE, LE JARDIN DE L'ALBERTA SUD.

POUR DETAILS, S'ADRESSER A

Rev. J. A. OUELLETTE, Colonisateur de l'Alberta. 308 rue St-Antoine, Montreal.

ou à

TELFER & OSGOOD, Agen du Canad an Pacific I. C. C. 226 Edifice Coristine, Montreal.

N. J. 2-9-16-23-F.

"Argenterie qui dure"

Pieces Fantaisie pour servir

Les cuillers, couteaux, fourchettes, etc., peuvent être achetés pour appareiller — tous les articles portant la marque

"1847 ROGERS BROS."

Inégalés pour dessins exclusifs et qualité durable.

En vente chez les principaux marchands. En achetant des services à thés complets, des plats à pâtisseries, etc., insistez pour avoir les marchandises faites par la

MERIDEN BRITA CO.

TOILET LAUNDRY

"la buanderie qui connait son affaire."

Et elle reprise gratuitement les chaussettes et bas de ses clients. Envoyez lui votre prochain paquet.

425 rue Richmond,

Telephone Up 3480.

26-28-30

BILIOSITE

"J'y fait usage de vos excellents Cascarets et je les trouve parfaits. Je ne saurais m'en passer. Je les ai employés pendant quelque temps contre l'indigestion et la biliosité et je suis maintenant complètement guéri. Je les recommande à tout le monde. Une fois qu'on les essaie on ne veut plus s'en passer dans la famille."

EDOUARD A. MARX,
Albany N. Y.

Best For The Bowels

Cascarets

CANDY CATHARTIC

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Ils sont efficaces, agréables au goût, ne font du bien, ne irritent jamais ma aide, n'affaiblissent jamais ni ne resserrent, 10c 25c. 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette porte la marque C. C. C. Garantis guérir ou votre argent vous est remis.

Sterling Remedy Co., Chicago ou N. Y.
VENTE ANNUELLE DIX MILLIONS DE BOITES.

MONSIEUR,

Si vous voulez bénéficier d'une occasion comme il s'en présente rarement, ne manquez pas de voir nos

Elégants Pardessus en Beaver Anglais, garnis de Fourrure de $10 à $40

Ils n'ont d'égal que nos autres Pardessus Fourrés si riches, si confortables et de si belle qualité que nous vous offrons de

$40 à $100

Grande spécialité de Manteaux de Mouton de Perse, prêts à mettre.

McComber & Cummings,

373 rue St-Paul, Angle St-Sulpice.

Concours des Facteurs

ORGANISE PAR LA "PATRIE"

COUPON

Je vote pour M. .....

.....

MARDI 26 JANVIER 1909.

La Patrie

MONTREAL, 26 JANVIER 1909.

Encore la police !

La séance d'hier du Conseil de Ville s'est divisée en deux actes fort longs, séparer par un très court entr'acte.

Premier acte : Dénonciations et accusations. L'échevin L'Espérance accuse l'échevin M. Martin ; M. Wilfrid Malouin accuse deux employés de la Voirie ; M. E. W. Villeneuve accuse un inspecteur de la police ; l'échevin M. Martin accuse la Commission de l'Hôtel de Ville.

Deuxième acte : Reprise par la Commission de police de la comédie : "Comment se servir des deux étalons", pièce déjà vieille mais toujours jouée avec succès.

Entr'acte de quelques minutes pendant lequel on a fait un peu de besogne sérieuse.

Et voilà comment se passent presque toutes les séances du Conseil de Ville !

Le deuxième acte, celui de la distribution des contrats pour l'équipement de la brigade de police, est tout simplement scandaleux.

Le truc des deux échantillons s'est révélé une fois de plus dans toute sa laideur.

On le connaît. Les commissions demandent des soumissions accompagnées d'un échantillon ou basées sur cet échantillon. Les soumissionnaires novices ou naïfs établissent leurs prix sur un échantillon, les autres soumissionnent sur l'échantillon type et sur un autre de moindre qualité et par conséquent de prix inférieur.

Pour se permettre cette petite combinaison il faut être bien vu des puissants de l'hôtel de ville. Et alors il survient ce qui est arrivé hier. Si les favoris ne sont pas les plus bas soumissionnaires, et si l'opinion publique, en éveil, ne permet pas de favoriser l'offre la plus haute, alors on se rejette sur l'échantillon No 2, envoyé par les soumissionnaires bien avisés, et on lui octroie le contrat sous le faux prétexte que les journaux représentant l'opinion publique se prononcent en faveur du principe du plus bas soumissionnaire.

On ne peut que s'étonner en constatant que ce Conseil si prompt, en certaines occasions, à consulter le département en loi n'ait pas songé à consulter ce département sur la légalité des soumissions présentées hier.

Les annonces les appelant, telles que publiées dans la "Gazette Municipale" (No 50, 11 janvier 1909— page 1283) disaient, quant aux uniformes :

"Les entrepreneurs devront faire UN ECHANTILLON de chaque partie du costume pour lequel ils soumissionneront et soumettre une demi-verge de l'étoffe employée dans la confection de ces uniformes."

UN échantillon pas deux, conforme au cahier des charges. Pourquoi a-t-on accepté des soumissions non conformes à ce cahier des charges et des échantillons au-dessous des qualités qu'il stipulait?

Les soumissions discutées, hier, étaient comme suit: Gazette Municipale No 52— 25 janvier 1909— Page 1321.

BLOUSES DE CONSTABLES.

R. Charlebois, No 1, $8.25. No 2, $7.53.
C. E. Lamoureux, No 1, $8.35. No 2, $6.35.
Nugent et Hoobin, $7.50.

PANTALONS D'ETE POUR CONSTABLES.

R. Charlebois, $7.15.
C. E. Lamoureux, No 1, $6.25. No 2, $5.20.
O. S. Ledoux, $5.85.

Toute l'habileté des orateurs favorables à M. C. E. Lamoureux a été de tâcher de persuader leurs collègues que le No 1 et le No 2 étaient tous deux conformes au cahier des charges, mais que le No 1 était de qualité supérieure. Inutile de tenter d'expliquer ce raisonnement.

Malheureusement pour la commission de police, les rapports prouvaient qu'elle avait, dans tous les cas, rejeté les qualités No 2— on a dit, hier, sur l'opinion des experts—et adjugé les blouses à M. Charlebois à $8.25 et les pantalons à M. C. E. Lamoureux à $6.25.

Ces contrats n'ayant d'autres raisons que la division du patronage, n'avaient, en présence de l'état actuel de l'opinion publique, que peu de chances d'être ratifiés par le Conseil. De là la comédie du plus bas soumissionnaire jouée hier, avec succès, par l'échevin Proulx, président de la commission de police.

Il n'a pu enlever son vote qu'en donnant un brevet d'incapacité aux experts de la commission et en gardant le mutisme le plus complet devant les dénégations les plus probantes formulées par l'échevin Carter.

Les bottes ont eu le sort des blouses et des pantalons. "La Patrie" a déjà exposé cette affaire de chaussures. Pour ne pas donner le contrat de ces bottes à la compagnie Fogarty, au prix le plus bas de $3.40, on les a données à M. Julien, au prix de $3.20 pour le type No 2 qui n'est pas le type échantillon.

Le plus triste dans toute cette affaire, c'est qu'on a sacrifié le bien-être et l'apparence des hommes de la police à une misérable question de patronage. L'opinion publique représentée par les journaux n'a jamais demandé qu'on habille et qu'on chausse ces serviteurs en employant des matériaux de qualité inférieure et de confection douteuse (type No 2) ; mais qu'on leur donne des uniformes et des bottes No 1, achetés du plus bas soumissionnaire pour ce No 1.

L'opinion publique qui s'était prononcée contre les votes de la commission de police, se prononcera avec encore plus de force contre la manœuvre à laquelle l'échevin Proulx a eu recours hier pour favoriser des entrepreneurs au détriment des véritables intérêts de la ville, du confort et de l'apparence de nos hommes de police.

—o—

L'échevin L. A. Lapointe s'est déclaré en faveur de la Commission Royale, telle que demandée par la pétition publiée et endossée par "La Patrie."

—o—

A la fin de la séance, édifié par les débats auquel il venait d'assister, l'échevin Mercier a donné avis qu'il présenterait une motion en vue d'obtenir du Parlement la création d'un bureau de contrôle.

Les ouvriers textiles

La Chambre des Communes a pris connaissance hier des conclusions de l'enquête que M. W. L. McKenzie King avait été chargé de faire, alors qu'il était sous-ministre du Travail, sur la grève des ouvriers textiles en 1908. On se rappelle que cette grève eut une importance toute spéciale, n'affectant pas moins de 6000 ouvriers dans les trois principaux centres de l'industrie du coton dans notre province, Montréal, Valleyfield et Magog.

M. King, recherchant d'abord la cause de la grève, est d'avis que la réduction des salaires de 10 pour cent qui fut l'occasion de la dispute, avait été rendue nécessaire, non pas, comme on l'a dit, par l'insuffisance du tarif, mais par une dépression générale des affaires qui a affecté l'industrie du coton dans le monde entier. Du côté des employés, la grève n'était donc pas des mieux justifiées et elle était surtout inopportune.

Mais la compagnie doit avoir elle aussi sa large part de responsabilité dans l'affaire. La manière dont s'est opérée la réduction des salaires n'a pas été d'une absolue correction. Elle aurait, pu être moins brusque et surtout, dit M. King, la réduction, pour être juste, aurait dû être générale et tomber, non pas seulement sur les petits ouvriers, mais sur le haut personnel aussi bien.

Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans le rapport de M. King ce sont les constatations qu'il a été amené à faire au cours de son enquête sur le travail des femmes et des enfants.

Il a été démontré que les femmes constituent environ 42.3 pour cent de la main d'œuvre dans les usines à coton de la province de Québec et que 26.6 pour cent des ouvriers sont âgés de moins de 18 ans.

Le travail des femmes et des enfants prend une extension de plus en plus considérable et nous croyons, avec M. King, qu'une législation protectrice plus humaine s'impose à l'étude des Parlements.

L'enquête a d'abord prouvé que les femmes et les enfants ont des heures de travail trop longues. On sait quelles conséquences désastreuses peut avoir le surmenage sur la santé frêle des femmes surtout et il est temps que nous réagissions si nous ne voulons pas avoir à la longue une population anémiée. Dans les usines de Lowell et de Fall River, la durée des heures de travail a été réduite par la loi à 56 heures par semaine.

La comparaison avec le Massachusetts montre que nous sommes également bien arriéré de nos voisins des Etats-Unis au point de vue du travail des enfants. Aux Etats-Unis, il n'est pas permis à un enfant de travailler dans une usine avant 14 ans, lorsqu'il sait lire et écrire, ou avant 16 ans lorsqu'il est illettré. Chez nous, la limite d'âge est fixée aussi à 14 ans, mais nous ne nous soucions pas de savoir si les enfants ont préalablement fréquenté l'école. M. King a constaté, dans son enquête, qu'un grand nombre des jeunes enfants interrogés étaient d'une ignorance crasse, absolue, totale, et, chose plus grave peut-être, que plusieurs avaient été embauchés avant l'âge légal, à l'insu de la direction, il est vrai.

Nous ne doutons pas que le rapport de M. King, en ramenant l'attention du Parlement sur ces abus, conduise enfin à une législation du travail plus efficace et plus complète.

La politique de l'avenir

Le Dr Falconer, l'éminent président de l'Université de Toronto, a prononcé hier, devant le Canadian Club, une conférence remarquable qui renferme d'utiles leçons pour nos hommes politiques canadiens.

Developpant le proverbe connu, "Une once de prévention vaut mieux qu'une livre de guérison", il a montré que la plus grande habileté de l'homme d'Etat consistait non pas à sortir victorieux d'une guerre ou d'une situation difficile, mais à prévenir la guerre et à maintenir la paix.

On peut croire qu'au Canada nous n'avons rien à craindre. Les provinces ont entre elles des relations excellentes et aucune difficulté extérieure ne nous menace. Cependant l'oeil de l'homme d'Etat doit plonger plus loin dans l'avenir. Il y a des choses qui paraissent petites aujourd'hui, insignifiantes, mais qui grossiront si nous n'y prenons pas garde et pourront troubler notre harmonie intérieure. C'est aux hommes politiques qu'il appartient d'assurer la tranquilité de notre avenir, en faisant régner un large esprit de tolérance, en respectant les droits des minorités, en élargissant enfin leurs vues.

Notre politique n'excite plus d'intérêt, dit M. Falconer, parce qu'il n'y a plus de grandes questions en jeu et qu'à défaut d'elles on ne s'occupe plus que des personnalités, comme on l'a malheureusement vu aux élections dernières. Or, dans le programme tracé plus haut, n'y a-t-il pas de quoi occuper plus utilement le talent de nos hommes publics ?

La consultation populaire de La "Patrie"

Le projet d'augmenter la taxe foncière de 1 pour cent à 1 1-4 pour cent, ne paraît guère populaire.

Le "Canada" a interrogé un certain nombre de citoyens en vue et tous se sont prononcés contre les suggestions du trésorier.

L'on est unanime toutefois à réclamer des réformes dans notre administration municipale, entre autres la création d'un bureau des travaux publics, la réduction du nombre des échevins, etc.

La consultation populaire entre prise par "La Patrie" promet d'obtenir un succès considérable. Commencée depuis samedi seulement, elle nous a valu déjà des milliers de réponses.

Le cri est général : notre administration municipale est inefficace et pourrie; réformons-là.

Nous publierons d'ici à nouvel ordre le coupon que les citoyens sont priés de remplir.

Que tout le monde profite de cette excellente occasion d'élever la voix et de protester contre le gâchis dans lequel nous croupissons.

Ce referendum populaire montrera à la législature que la population est dégoûtée de la façon dont nos affaires municipales sont conduites et influera fortement sur l'attitude de la députation au cours de la discussion sur les amendements à la charte.

Notre ville est plus mal administrée qu'un petit village de campagne.

Ne croit-on pas qu'il est temps de changer de système, de conduire nos affaires publiques d'après des méthodes modernes et progressives ?

C'est à la population de se prononcer.

La consultation populaire de "La Patrie" lui en fournit l'occasion.

NOTRE PROCHAIN GOUVERNEUR

L'on s'occupe déjà de trouver un successeur à notre gouverneur général, lord Grey, dont les fonctions expirent le 26 septembre prochain.

Les Canadiens attendent patiemment le jour où l'Angleterre daignera reconnaître d'une façon plus pratique encore l'autonomie du Canada en leur donnant un gouverneur sorti d'eux-mêmes et du terroir. Jusque là, nous ne doutons pas que l'on continuera de choisir avec le même discernement les gouverneurs qui nous sont envoyés. La plupart de nos vice-rois depuis la Confédération étaient des hommes remarquables et possédaient le tact nécessaire dans un pays doté d'un gouvernement responsable.

D'après la Presse Canadienne Associée, le successeur de lord Grey serait lord Northcote, qui fut déjà gouverneur de l'Australie et que précéderait au Canada une réputation méritée de gentilhomme et d'homme d'Etat.

Nous devons dire cependant que, dans les cercles officiels, à Ottawa, on n'ajoute pas une foi bien vive à l'exactitude de la nouvelle.

L'hon. M. Fielding a dû faire des concessions au gouvernement français pour mettre le sénat en mesure d'adopter le traité franco-canadien. Ces concessions sont contenues dans une convention supplémentaire signée par Sir F. Bertie, ambassadeur de l'Angleterre à Paris, et le ministre des finances du Canada.

—o—

Une dépêche d'Ottawa dit que l'on ne croit pas, dans les milieux officiels, à la nouvelle que lord Northcote serait choisi pour le successeur de lord Grey, gouverneur-général. On fait remarquer que lord Northcote est un unioniste, et qu'il n'est pas probable que le gouvernement libéral donne à un adversaire politique cette position des plus recherchées.

—o—

Le bref d'élection pour le district de Comox-Atlin, rendu vacant par la démission de M. Wm. Sloan, a été signé par le greffier de la Couronne en chancellerie. Mais Comox-Atlin est un des districts où la date de la nomination et celle du vote sont laissées à la discrétion de l'officier-rapporteur.

Il est probable que l'élection ne se fera pas beaucoup avant le commencement de mars.

—o—

Le chemin de fer le plus élevé du monde serait la ligne ferrée Oroya, au Pérou. Le tunnel Galera se trouve à une altitude de 15,666 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais il paraît aussi que le réseau Collahuaci, de l'Antofagasta (Chili) and Bolivia Railway, à Mina Grande, se trouve à une altitude de 15,810 pieds.

TRIBUNE LIBRE

"Les deux aventuriers"

(Spécial à la "Patrie")

QUEBEC, 26. — Dans le trop court compte-rendu que nous avons fait de la première représentation de la pièce "Les deux Aventuriers", nous nous sommes contenté de parler du jeu des acteurs du Théâtre Populaire, nous réservant de donner notre opinion sur le mérite de la pièce elle-même.

MM. Damase Potvin (Jean Yves) et Alexandre Plante (Alex. Villandray), auteurs des "Deux Aventuriers", sont deux jeunes écrivains de talent, le premier, plus sérieux, le second, possédant plus de verve et d'imagination. Ils ont voulu associer leurs talents pour faire une pièce de théâtre. Fort bien. Le choix du sujet est une chose importante pour le dramaturge et non la moins facile. Les amateurs ont fait un mélodrame de cape et d'épée dont l'action se passe sous Henri III, en France. C'était leur affaire. Nous nous permettrons cependant de dire qu'ils auraient bien pu trouver un sujet tout aussi intéressant pour un mélodrame de cape et d'épée en feuilletant les pages de notre histoire sous la domination française.

Quant à l'intrigue, qu'il nous soit permis de dire encore autre chose que des compliments. Elle manque d'unité et devient parfois un brouillamini très difficile à suivre. Elle ne manque pas de scènes fort habilement amenées et d'un effet puissant. Elles valent isolément, mais c'est le lien qui fait défaut. Le fil est parfois tellement ténu qu'on le voit à peine. A une couple d'exceptions près, les actes se terminent sans la situation ou le mot qu'il faut. Ce sont autant de lacunes fort excusables pour des dramaturges qui en sont à leur premier essai.

Le côté littéraire nous a plu davantage. La pièce est bien écrite. Le style en est imagé, toujours correct et souvent très agréable. Les dialogues d'amour y sont presque parfaits. Cela s'explique !

Signalons, en terminant, un autre défaut. Dans leur effort pour bien écrire, les auteurs font quelquefois parler trop bien certains personnages, ce qui nuit à la vraisemblance.

Nous connaissons assez MM. Potvin et Plante pour savoir qu'ils ne seront aucunement fâchés de cette critique inspirée par un motif très louable : celui de les engager à écrire ensemble un drame où ils écarteront les quelques défauts de leur premier essai, tout en conservant les nombreuses qualités. Ce drame sera près de la perfection.

ALONZO CINQ-MARS.

MONUMENT NATIONAL

Cours publics et gratuits de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Ce soir à 8 heures. —

Classe de Dactylographie, professeur, Mlle Irène Joly.

Classe de Mécanique appliquée, Professeur M. Charles Leluan.

MORT D'UN NAVIGATEUR

LE CAPITAINE LOUIS LABONTE, AU SERVICE DU GOUVERNEMENT, A EU D'IMPOSANTES FUNERAILLES, SAMEDI.

Une figure sympathique bien connue vient de disparaître dans la personne de M. Louis Labonté, jeune, qui fut pendant 14 ans capitaine à bord du "Frank Proulx," l'un des vapeurs du gouvernement.

Dans l'exercice de ses fonctions et dans ses relations, le défunt avait su se créer de nombreuses amitiés, et son décès, arrivé, mercredi dernier, a causé d'universels regrets.

M. Labonté laisse une épouse et six enfants, dont cinq filles, Louisiella, Yvonne, Anita, Gramele et Alberta, et un fils, Louis.

Les funérailles ont eu lieu, samedi, de sa demeure, No 98 rue Mal-

M. le capitaine LOUIS LABONTE, décédé, ces jours derniers.

borough, à l'église d'Hochelaga, au milieu d'un cortège nombreux de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil du défunt, son père, Louis, gérant du bassin de radoub du gouvernement; son beau-père, Antoine Bertrand; ses oncles, Henri Masson, aîné, et Louis Tardif, ses cousins, Dominique Masson, père et fils.

Remarqués dans le cortège: les les échevins Bumbray et Marin, Dr J. H. Garceau, Henri et A. Mallette, les capitaines J. Pelletier, Jean Lachapelle, J. Lussier, J. Bernier, Max. Guilbault, W. O'Brien, surintendant des dragues; J. Bénard, exmaire de Boucherville; Dr G. E. Baril, J. Bertrand, Alf. Diotte, L. Crevier, C. Martel, F. Carignan, A. Labonté, L. Bouchard, T. Shearer, E. Leroux, Nap. Molleur, A. Laplante, J. B. Lucas, A. Forget, L. Forget, P. Drapeau, G. Weir, F. X. Manseau, J. W. Moreau, L. Champagne, A. Lapointe, G. Hétu, A. Boileau, F. X. Moineau, T. Gervais, A. Cordeau, L. P. Venne, F. X. Bélanger, A. A. Desrochers, J. P. Thériault, Ed. Martin, O. Gourdeau, Moise Robert, H. Mayrand, P. Filion, M. Gregory, et un grand nombre d'autres.

Les porteurs étaient MM. Henri Masson, Avila Masson, Georges Labonté, cousins du défunt, et MM. F. Léger, A. Paradis et Joseph Séguin.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Langevin, curé de la paroisse, et le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Lachapelle, assisté de MM. Perrault et Champagne, comme diacre et sous-diacre.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PROGRAMME DES COURS QUI SERONT DONNES, CETTE SEMAINE A LA MAISON-MERE DE VILLE-MARIE

Les Cours de l'Ecole d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles, sont recommencés, depuis le 15 janvier. Il nous a été donné d'assister à quelques conférences, nous disons trop peu, en avançant qu'elles sont très bien faites. Outre les professeurs de chaque semaine, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. l'abbé C. Lamarche, aumônier de Villa-Maria, donnera un cours d'apologétique, jeudi, le 28 à 3 heures. M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, nous parlera de la Littérature Canadienne, vendredi, le 29, à 3 heures.

M. Jean Flahaut donne son cours de chimie, chaque samedi, à onze heures. M. le Docteur Aubry ouvrira les cours d'hygiène, le 4 février, à quatre heures. Mme Gérin-Lajoie fait actuellement un cours de droit usuel bien intéressant.

En tout cas, voici le programme des cours du 25 janvier au 1er février. Dans ce programme nous recommandons à nos lectrices les cours si utiles et si bien préparés de MM. les abbés Perrier, Sylvestre et Archambault.

Lundi, 25 janvier, 2 heures. Classes d'anglais aux élèves canadiennes-françaises ; 3 heures.—Religion et littérature française ; 4.15.—Histoire Universelle.

Mardi, le 26 janvier, 9 heures : Géométrie ; 10 hrs, Physique ; 11 hrs, Géométrie.

Mercredi, le 27 janvier, 2 hrs. — Classes de Latin ; 3 hrs, Morale, M. l'abbé Perrier ; 4 hrs.—Histoire Universelle ; 5.15 hrs.—Religion.

Jeudi, le 28 janvier, 2.15 hrs — Droit Usuel, Mme Gérin-Lajoie ; 3 heures, Apologétique : M. l'abbé Lamarche ; 4 hrs—Logique : M. l'abbé Archambault ; 4,45 hrs — Littérature française.

Vendredi, le 29 janvier, 2 heures. —Classes de Latin ; 3 hrs—Littérature Canadienne : M. l'abbé Camille Roy.

Samedi, le 30 janvier, 9 heures — Géologie ; 10 hrs — Littérature M. Shortell ; 11 hrs, — Chimie, M. J. Flahaut.

283-2

SECOUSSES A MONTELEONE

MONTELEONE, 26 — Il se produit ici une douzaine de secousses de tremblement de terre, en moyenne, par jour, et elles semblent augmenter d'intensité. La population, est dans un état constant de panique, et la grande majorité a décidé d'émigrer en Amérique.

On aperçoit dans le lointain, l'Aetna qui lance une énorme colonne de fumée blanche, que les gens regardent comme de mauvais augure.

HOTEL RIENDEAU — E. Trudel, Québec ; Alp. Laperrière, Hector Guay, Lévis ; Ph. Coulombe, Nicolet ; J. H. Deslauriers, Lachine ; Alex. Nault, Trois-Rivières ; E. A. Ladouceur, Cté ; Wm. Watso, Pierreville ; P. L. Heureux, Aimé Bénard, Winnipeg ; J. A. Spénard, Trois-Rivières ; J. V. Martel, L'Assomption ; T. H. Daigneault, M.P.P., L. E. Hétu, N.P., Acton Vale ; N. Mailhot, Trois-Rivières ; J. E. Gauthier, Cté ; J. H. Tessier, Ottawa ; Alf. Girard, Marieville ; Geo. L. Delisle, M.P.P., Yamachiche ; Oscar Gladu, M.P., O. E. Courchesne, St-François ; Jos. Archambault, Mascouche ; A. E. Goyette, Grand Mère, Jos. Duchesneau et dame, Québec ; Louis V. Labelle, Joliette ; J. L. B. Leclaire, Sorel ; René Leduc, Québec ; Ch. Gauthier, Trois-Rivières ; Chs. Grenier, Québec ; Ed. Cantin, Cté.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

LE MAGASIN FERME A 5.30 HRS. P. M. MARDI, 26 JANVIER 1909

Les DERNIERS 4 JOURS de JANVIER

POUR ACHETER

Devront ici compter doublement. Nous avons encore un lot de marchandises d'hiver qui devront être vendues à 5.30, Samedi soir. Jamais, dans votre expérience, vous n'avez vu d'aussi bonnes valeurs à aussi bon marché que celles offertes durant ces quatre jours. Nous ne pouvons annoncer tous ces bargains ou même la plupart d'entre eux. La LINGERIE BLANCHE, les TAPIS, les SOIES, les ETOFFES A ROBES et autres marchandises méritent d'attirer votre attention, ce soir, mais nous ne pouvons les mettre toutes ensemble devant vos yeux. Les valeurs annoncées aujourd'hui sont de bons exemples de celles que pratiquement, vous trouverez dans chaque rayon. De sorte, qu'il ne vous reste qu'à venir.

Bargains dans les Cotons et Toiles

Coton blanchi de 38 pouces, pour l'usage de la famille. Valeur régulière 8c. Prix de vente ... 6c

Taies d'oreillers en coton, ourlés à jour. Rég. 15c. Prix de vente ... 12½c

Serviettes Huckaback pesantes, 14 x 36, avec bordures rouges à franges. Valeur régulière de 15c. Prix de vente ... 11c

Serviettes en toile Crash écossaise, pesante, 18 pouces, bordures rouges. Rég. 10c. Prix de vente ... 7½c

Serviettes à bain en toile brune, 21 x 51 pouces, avec franges. Régulier 40c. Prix de vente ... 29c

Damas de table, pesant, non blanchi, 70 pouces, à dessins de fleurs, valeur régulière 50c. Prix de vente ... 39c

Serviettes à verrerie, prêtes à servir, bordure rouge. Rég. 10c. Prix de vente ... 6½c

Serviettes Huckaback blanches, 18 pouces, bordure large et pesante. Rég. 20c. Prix de vente ... 14c

MANTEAUX DE DAMES ET DEMOISELLES POUR ECOULER A MOITIE PRIX 3 EXEMPLES DE CES VALEURS

Un lot de manteaux de dames, en différentes couleurs de tweed, quelques-uns doublés partout, collets en velours et unis, à double et simple parement, longueur de 48 et 50 pouces. Prix réguliers $18.00 à $15.00. Prix de vente ... $4.99

Autres lignes de manteaux de dames, en broadcloth et tweeds de fantaisie, couleurs fauve, brune, bleue et noire, la majorité est demi-ajustée, garnitures en soutache, boutons et velours, doublés dans toutes leurs parties, 48 et 50 pouces. Régulier $12.00 à $16.00. Prix de vente ... $6.95

Manteaux de demoiselles, dans une nuance foncée de tweed gris, collet veston et manches unies, à double parement, doublés partout, garnis avec boutons, longueur de 44 pouces. Régulier $14.25. Prix de vente ... $7.13

Manteaux de demoiselles, en chevron gris, à rayures ombrées, à double parement, poches rapportées, bordure en soutache de soie, doublés partout. Longueur de 44 pouces, valeur régulière $18.00. Prix de vente ... $9.38

BARGAINS DANS LES MEUBLES — VENTE DE JANVIER.

20 seulement, lits en fer, complets avec sommiers à ressort et matelas. Quatre grandeurs: le lit à des ornements en cuivre, le sommier est en bon fil de fer tressé, le matelas est à bourrure mélangée, fibre au centre et laine à la tête et aux pieds, en bon coutil à rayure fantaisie, valant $12.25. Prix de vente, complet ... $7.40

15 bureaux de toilette, grande dimension, avec miroir anglais, 20 x 24 pouces, tiroirs dits à "swell front", le dos joliment sculpté à la main, très jolis, valant $18.00. Prix de vente ... $13.00

3 buffets (sideboards), grande dimension, fini en chêne Impérial, grand miroir à glace anglaise, tiroirs doublés, valant $28.00. Prix de vente ... $22.00

Grandes Valeurs dans la Section de la Porcelaine

Verres de table en beau verre taillé. Prix de vente ... 9c

Lumière Auer, complète, avec manteau, globe et brûleur. Mercredi ... 45c

Service à dîner de 97 morceaux, en semi-porcelaine anglaise de la meilleure qualité, avec jolie décoration Crown Derby, complet pour 12 personnes. Prix de vente ... $16.30

En achetant le

Cognac Salamandre

Vous êtes certain d'avoir la meilleure marque, sans exception.

FRASER VIGER & CO., Limited,

AGENTS, MONTREAL.

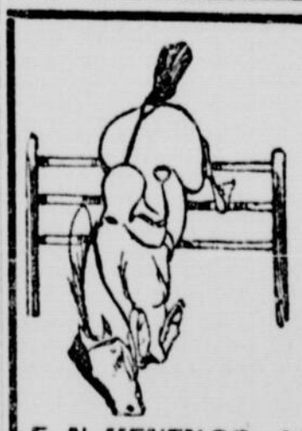

Une Grande Chute

— DANS LES —

Prix des Harnais

Nous avons encore quelques harnais ils s'en vont rapidement. Il y a des harnais pour

COUPE, RUNABOUT, BOGHEI, EXPRESS,

Que nous vendons à des

PRIX DE BON MARCHE

Venez de bonne heure pour avoir le premier choix.

E. N. HENEY CO., Ltd, 333-335 rue ST-PAUL

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé : - $2,500,000
Fonds de réserve : $2,150,000

Il n'est pas prudent de conserver votre argent à la maison, en attendant un bon placement. D'abord il ne porte pas intérêt et vous courez le risque de vous le faire enlever. A la Banque d'Hochelaga, il est en sûreté et rapporte de l'intérêt payé quatre fois par an.

SI VOUS N'AVEZ PAS D'APPETIT

Le "Bœuf tranché et fumé Clark" (Clark's sliced smoked Beef) vous en donnera. "Fignant" — appétissant — délicieux — prêt à servir.

PARLEMENT FEDERAL

M. Borden garde son siège d'Halifax.—L'immigration asiatique.—M. Ralph Smith défend la politique du gouvernement — M. Glen Campbell parle sauvage.—L'adresse est votée. — M. McIntyre député-orateur. — La dette.—Le traité franco-canadien, etc.

(Du correspondant spécial de "La Patrie")

OTTAWA, 26. — La discussion a été intéressante hier sur la question immigration et subsides aux provinces. Quelques bills ont été présentés et le chef de l'opposition a aussi annoncé son intention d'opter pour le siège d'Halifax, laissant le comté de Carleton ouvert à une élection partielle. L'adresse au discours du trône a été adoptée et pour la première fois de la session le feuilleton a été lu en entier en ce qui concerne la législation privée.

CHEMIN DE FER

M. Bickerdike présente un bill intitulé "Loi modifiant la Loi des

M. RALPH SMITH, député de Nanaïmo.

chemins de fer." Il s'agit en somme de la reprise du projet de loi cher à M. Lancaster, député de Lincoln, projet de loi astreignant les compagnies de chemins de fer à certaines obligations là où leurs voies traversent un chemin public à proximité d'une ville ou d'un village. Le bill de M. Bickerdike cependant ne va pas aussi loin que celui de M. Lancaster, enterré par le sénat à trois reprises.

POUR PROTEGER LES FEMMES

M. Bickerdike présente aussi un bill visant à modifier le code criminel de façon à permettre la peine du fouet quand un homme va jusqu'à battre sa femme, etc.

Sont aussi lus une première fois, un bill de l'hon. M. Murphy, modifiant la loi de naturalisation, le bill de M. Lancaster, un bill de M. Clarke modifiant la loi des chemins de fer, un bill de M. Oliver, modifiant la Loi des terres. Nous aurons occasion en temps propice, de revenir sur ces divers projets de loi,

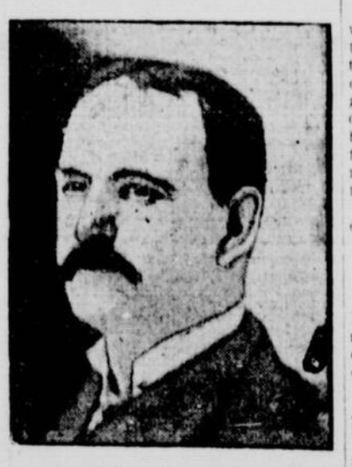

M. McINTYRE, député de Perth, député-orateur.

dont la teneur est plutôt inconnue actuellement.

LE COMTE DE CARLETON

Avant la reprise du débat sur l'adresse, M. R. L. Borden, déclare qu'il siégera pour la division électorale de Halifax et non pour Carleton. L'opposition applaudit.

LE DEBAT SUR L'ADRESSE

M. Ralph Smith, député de Nanaimo, continue ensuite le débat sur l'adresse ajourné à sa demande vendredi soir. Et d'abord, il parle de la représentation de la Colombie Britannique à la Chambre et de la question des subsides payés aux provinces. D'après lui, les députés conservateurs ne représenteront pas mieux la Colombie Britannique que ne l'ont fait les députés libéraux, et la question des subsides est une question que l'on n'aurait jamais dû agiter comme facteur électoral.

IMMIGRATION ASIATIQUE

M. Smith parle ensuite de la question de l'immigration asiatique. Ce problème de l'immigration jaune remonte à 25 ans. On a eu besoin de la main-d'oeuvre jaune jadis, en Colombie Britannique. Quand elle est devenue trop nombreuse on a crié qu'il fallait conserver le Canada pour les blancs. L'immigration chinoise a été enrayée par une taxe per capita qui de $25 est passée ensuite à $500. A l'égard de l'immigration japonaise, il a fallu procéder autrement, parce que le Japon est allié à l'Angleterre, parce que son commerce nous est avantageux, parce que le Japon est une grande puissance. Sage et prudente a été la politique libérale. Si le parti conservateur avait été au pouvoir, il lui aurait été absolument impossible d'agir autrement que ne l'a fait le gouvernement Laurier. Et pourtant, le parti conservateur a fait la dernière campagne électorale, en Colombie Britannique, avec la question de l'immigration japonaise.

On a forgé un télégramme pour prêter au chef de l'opposition des paroles qu'il lui a répugné d'approuver.

Il accuse les députés conservateurs qui crient "Le Canada est un pays pour les blancs" d'employer des asiatiques. Lui, au contraire, n'a jamais requis les services des "jaunes".

M. Goodeeve, de New Westminster; Taylor, de Kootenay, et Lewis, de Huron, ont fait une courte revue du discours du trône sans aucun renseignement bien nouveau.

FELICITATIONS SAUVAGES

M. Campbell, de Dauphin, commence ses remarques en félicitant le nouvel Orateur de la haute position que le pays lui a confié. Il adresse ses félicitations en idiome sauvage, au nom de la population indienne de l'Ouest. Parlant ensuite en anglais, il dit qu'il ne peut féliciter le premier ministre du résultat rapporté aux dernières élections à cause des moyens employés. M. Campbell paie un chaleureux tribut à la race canadienne-française pour l'aide apportée dans le progrès du Canada et principalement dans l'Ouest, mais il ne peut approuver le cri de race soulevé pour ramener le parti libéral au pouvoir.

M. Campbell se dit protectionniste; en faveur du travail blanc dans la Colombie Britannique. Il accuse M. Ralph Smith, d'avoir déserté la cause ouvrière, d'avoir sacrifié les intérêts ouvriers aux siens.

FRAUDES ELECTORALES

M. Campbell défend aussi le gou-

M. GLEN CAMPBELL, député de Dauphin.

vernement du Manitoba de l'accusation d'avoir manipulé les listes électorales de cette province en faveur du parti conservateur aux élections générales de 1908. En retour, il accuse les organisateurs du parti libéral d'avoir employé de faux bulletins de votation pour le combattre, mais il a su déjouer toutes ces criminelles tentatives.

L'adresse en réponse au discours du trône est ensuite adoptée.

NOMINATION DU VICE-PRESIDENT

Sur proposition de Sir Wilfrid Laurier et de l'honorable M. Paterson, M. Gilbert H. McIntyre, député de Perth, est nommé vice-président de la Chambre des Communes.

M. Paterson, donne aussi avis que jeudi la chambre se formera en comité de subsides.

Les estimés seront déposés dans le courant de la semaine.

M. GOODEVE, député de Kootenay

INTERPELLATIONS ET REPONSES

Le ministre des Travaux Publics annonce à M. Foster que la nouvelle aile de la Chambre des Communes, a coûté jusqu'à date $227,000 et l'ameublement $15,000.

Le même député apprend que le steamer "Lady Evelyn" a été acheté en Angleterre au prix de 12,500 louis sterling et a subi des améliorations au coût de $27,600. Le service de ce steamer jusqu'au 31 décembre 1908 a coûté $25,000.

L'honorable M. Pugsley, déclare que tous les achats dans les ministères des Travaux Publics et de la Marine, se font par voie de soumission, le plus souvent possible.

LA DETTE DU CANADA AUGMENTE

En l'absence du ministre des finances, M. Paterson dit à M. Borden que la dette actuelle du Canada est de $291,573,767.02, soit une augmentation de $37,830,314.65 pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1908.

"PUIS-JE MIEUX ME PORTER ?

Si votre mal provient des Reins ou des poisons des reins dans le sang

Oui !

Si vous souffrez depuis longtemps, ne perdez pas courage. Cela prend peu de temps, plus ou moins suivant les constitutions. Mais les pilules de Doan pour les reins éliminent graduellement les poisons de votre organisme; la douleur de dos disparaîtra, les dépôts dans l'urine resseront, vous n'aurez plus de douleurs rhumatismales; vous vous sentirez plus livre, plus fort et quand la dernière trace des poisons aura disparu, vous serez tout à fait bien.

Il n'y a pas d'autre moyen d'éliminer les poisons des reins que par les reins eux-mêmes et aucun remède n'est aussi effectif à le faire que les pilules de Doan pour les reins.

M. W. Perkins, South Maitland, N.-E., écrit: "J'estime de mon devoir de vous faire connaître la merveilleuse guérison que j'ai obtenue par l'emploi des Pilules de Doan pour les reins. Depuis six mois je ne pouvais jouir d'une seule nuit de repos, je devais me lever quatre ou cinq fois pour uriner, et l'urine était très épaisse et rouge. Je commençai à prendre les pilules de Doan pour les reins et en très peu de temps je fus rendu à la santé. Je vous suis très reconnaissant d'avoir trouvé un remède si actif."

Prix, 50 cents la boîte, 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou expédiées directement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

En commandant, spécifiez " de Doan".

LIVRAISON GRATUITE DES MALLES

M. Lemieux en réponse au chef de l'opposition dit que la livraison gratuite des malles se fait dans les villes d'une population de 12,000 âmes et d'un revenu postal annuel de $20,000.

ALL RED LINE

Sir Wilfrid Laurier remarque à M. Borden qu'aucun rapport n'a été reçu relativement au projet de la All Red Line.

L'ENQUETE CASSELS

Le premier ministre dit à M. Lennox que le gouvernement n'a pas intenté de poursuites criminelles basées sur le rapport du juge Cassels dans l'enquête de la Marine. Le gouvernement ne prendra une décision qu'après étude de ce rapport.

LA PRETENDUE OFFRE AU JUGE TUCK

Sir Wilfrid Laurier annonce que le gouvernement ne sait rien relativement au rapport publié dans les journaux à l'effet que l'ex-juge en chef Tuck, du Nouveau-Brunswick, aurait dit que, il y a deux ans, on lui avait offert le titre de chevalier pourvu qu'il abandonnât le banc. Aucune offre de ce genre ne lui a été offerte; à cette époque, le gouvernement ne désirait pas le départ du juge Tuck. Sir Wilfrid Laurier ne peut dire non plus, si l'ex-juge a nié les paroles que lui prêtaient les journaux.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

M. Borden demande au premier ministre s'il est exact qu'une convention supplémentaire au traité franco-canadien a été signée à Paris.

Le premier ministre répond textuellement: "La rumeur est exacte. J'ai reçu un câblogramme de M. Fielding, à l'effet qu'un nouvel arrangement a été conclu avec le gouvernement français, le seul changement substantiel à l'ancien traité se rapportant au bétail engraissé pour l'abattage.

La Chambre s'ajourne à 9.30 heures.

Le thé cultivé sur une élévation de 5,000 pieds est celui dont on se sert pour "Salada." Il est d'un arôme remarquablement fin et sa pureté absolue est garantie. Demandez-en un paquet à votre épicier. 115. 283-1

LES PECHERIES DE TERRENEUVE

WASHINGTON, 26—Pour la première fois en vertu des traités d'arbitrage négociés par le secrétaire Root avec les principales nations du monde, on va porter devant le tribunal de La Haye, les questions en litige soulevées à propos du traité de 1818 relatif aux pêcheries de Terreneuve, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Le département d'Etat et le ministère des affaires étrangères de la Grande-Bretagne espèrent régler une longue dispute qui est devenue ennuyeuse et irritante, et une source d'hostilités entre les autorités de Terreneuve et les pêcheurs américains.

A la suite de conférences qui se sont prolongées pendant un mois, le secrétaire Root et l'ambassadeur Bryce en sont venus à une entente complète et dès que l'assentiment officiel des autorités coloniales aura été obtenu, le traité sera signé. La décision finale a été hâtée par la présence de l'hon. M. Aylesworth, ministre de la justice du Canada, et de l'hon. M. Kent, ministre de la justice de Terreneuve.

AU FOND DE L'OCEAN

(Suite de la 3ème page.)

Vers 1 heure de l'après-midi nous arrivions à l'endroit indiqué par la dépêche de Sjasconset, mais le brouillard était si épais qu'on ne pouvait rien voir. Nous croisâmes dans toutes les directions et nous arrivâmes tout près du "Baltic", que nous ne vîmes cependant à aucun moment, à cause de la brume. Pendant tout le temps, j'ai échangé des dépêches avec le "Baltic" et je pouais entendre non seulement la cloche de ce dernier paquebot, mais encore une autre cloche qui était évidemment celle du "Republic".

"Je suis resté là pendant six heures et c'est alors que le "Balte" m'a fait savoir que tous les passagers se trouvaient sur le "Florida" et me demandait de suivre ce dernier paquebot qui se dirigeait vers New-York, mais avait besoin d'être escorté.

"Je n'avait pour me guider que la sirène du "Florida".

"Vers 6 heures 30 du soir, j'entendis quatre appels de la sirène, mais je ne pus arriver à trouver le "Florida" dans le brouillard. A partir de ce moment je n'ai plus eu de nouvelles. Je fis donc route sur New-York.

"Le "Florida" pouvait se trouver dans un rayon de 1 à 11 milles de la "Lorraine" lorsque j'ai entendu la sirène. Mais je n'avais aucun moyen de savoir exactement à quoi m'en tenir car ce paquebot ne porte pas la flotte. M. Samuel McGowan, est d'appareil de télégraphie sans fil".

MARSEILLE, 26 — Le trésorier des fonds pour les navires de guerre des Etats-Unis dont il avait besoin pour remplacer les navires perdus dans le naufrage du vapeur "Republic."

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE, MONTREAL.

Offrent de la Lingerie Blanche dans un Grand Nombre de Qualites

A DES PRIX SPECIAUX DE VENTE DE MI-HIVER

Etalage gigantesque dans les differents styles de Robes, Jupes, Cache-corsets, Calecons et differentes Combinaisons, en Coton, Batiste, Nansook et Linon.

Assortiment extraordinaire de Lingerie Blanche des plus belles qualites ; bien faite, elegamment finie avec Denticlles Valentiennes Allemande, se vendant a des prix tres reduits.

Robes en Coton

Robes en Coton pour Dames, avec col montant haut, manches longues, empiecement de plis et broderie . **72c**

Réduites de 90c.

Robes en Coton pour Dames, avec col rond, broderie et ruban, manches ¾ **$1.40**

Réduites de $1.75.

Robes en Batiste

Robes en Batiste pour Dames, style Empire, manches courtes, garnies avec dentelle et ruban **$2.80**

Réduites de $3.50.

Robes en Batiste pour Dames, col bas, garnies avec dentelle Valenciennes et broderie, medaillons, manches courtes garnies avec dentelle Valenciennes **$4.00**

Réduites de $5.00.

Jupons en Coton

Jupons en Coton pour Dames, avec grand volant de plis etroits et ourlets **$1.20**

Réduits de $1.50.

Jupons en Coton pour Dames, avec grand volant de broderie et plis, frange abat-poussiere en linon . . . **$1.60**

Réduits de $2.00.

Jupons en Coton pour Dames, frange de dentelle Valencienne de 18 pouces, avec plis et insertion **$3.40**

Réduits de $4.25.

Une caracteristique speciale est le vetement compose de trois morceaux consistant en Cache-corset, Calecon et Jupe.

Caleçons en Coton

Calecons en Coton pour Dames, avec grande frange de broderie et plis **52c**

Réduits de 65c.

Calecons en Coton pour Dames, avec frange de linon et deux rangs d'insertion Valenciennes, finis avec ourlet large **88c**

Réduits de $1.10.

Caleçons en Batiste

Calecons en Batiste pour Dames, avec frange en broderie large, insertion et ruban **$2.60**

Réduits de $3.25.

Henry Morgan & Co., Limited, offrent de Magnifiques Etoffes de Soirée à des Prix Attrayants.

Cristallines de 44 pouces, en nuances delicates de ciel, helio, mais, champagne, vieux rose, gris et creme, pour soiree.

En outre, le stock entier des chiffons brodes fantaisie, dans les couleurs de noir, creme, noir et blanc, rose, ciel, gris, mais, helio, cardinal, nil, etc. 44 pouces de largeur. Anciens prix $1.50 a $3.00. A une reduction de . . . . . **33⅓ p. c.**

Organdis de soie, 46 pcs de largeur, en noir, blanc et creme seulement, la verge **54c**

Reduits de 80c.

Vente de Porcelaine Minton

Avec double incrustation, en patron dit "open stock."

Assiettes à diner, 10 pouces,	**$20.00** la douz.
Assiettes à dessert, 8 pouces,	**$18.50** la douz.
Assiettes à dejeuner, 7 pcs.	**$15.00** la douz.
Assiettes à thé, 6 pouces,	**$12.25** la douz.
Assiettes à soupe, 9 pouces,	**$20.00** la douz.
Tasses et soucoupes,	**$18.00** la douz.
Tasses à bouillon et soucoupes,	**$20.00** la douz.
Tasses à café et soucoupes	**$16.00** la douz.
Saucières	**$ 8.00** chacune

Aussi en stock, plats de toutes dimensions, soupières, etc.

OFFRE SPECIALE

1,000 articles en porcelaine Minton, consistant en tasses à thé, tasses à bouillons, et tasses et soucoupes à café d'après diner, en jolies décorations.

Seront offerts à . . . . MOITIE PRIX

Ces articles font des cadeaux de noces très désirables.

Rayon des Franges

Un assortiment de franges de fantaisie pour le cou, moins . . . . . **33⅓ p. c.**

300 douzaines de collets brodés (rabattus) dans toutes les grandeurs et couleurs, pour écouler à, chacun **10c**

Echarpes en chiffon et dentelle, moins **33⅓ p. c.**

Tours de cou, noirs et blancs, moins **50 p. c.**

Lignes désassorties de tour de cou à des réductions de . . . . . **75 p. c.**

Rayon des Menus Articles

Guimpes pour meubles, moins . . **50 p. c.**

Franges de soie fantaisie, dans un bon assortiment de couleurs, moins . . . **50 p. c.**

Un lot spécial de coton à broderie, en boules, spécial **3c**

Cordes et glands à coussins, moins. . **50 p. c.**

N'AYEZ QU'UN MEDECIN---UN SEUL.

C'est un non-sens que de courir d'un médecin à un autre ! Choisissez le meilleur et fiez-vous à lui. C'est un non-sens que d'essayer ceci et cela pour votre toux. Choisissez avec soin, délibérément, le meilleur remède contre la toux, puis prenez-le et tenez-vous-en là. Interrogez votre médecin au sujet du Pectoral Cerise d'Ayer contre les affections de la gorge et des poumons.

J. C. AYER CO., LOWELL, MASS.

Bébé Doria Létourneau

Il Procure un Sommeil Réparateur

Le Sirop d'Anis Gauvin a toujours été employé avec succès dans les nombreuses affections du jeune âge. Chaque jour nous vaut de nouveaux témoignages de son action efficace et rapide. Aidons la nature en calmant les douleurs de l'enfant et en lui procurant un sommeil paisible et reconstituant.

M. Philéas Létourneau, de Manchester, N.H., écrit à M. J. A. E. Gauvin, pharmacien chimiste, Montréal.

Cher monsieur,

Grâce à votre Sirop d'Anis Gauvin, notre bébé Doria, âgée de 4 mois, se porte admirablement bien ; elle pèse 28 lbs., et ne demande qu'à vivre. Je recommande votre sirop à tous nos amis et connaissances.

Votre tout dévoué,
PH. LETOURNEAU.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout, 25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste
850 rue Ste-Catherine Est, Montreal, Canada.

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TETE

Migraine, Névralgie, Grippe, Rhume de Cerveau, Neurasthenie, Surmenage.

Recommandés par la Profession Médicale.

25 cts la boîte

Chez tous les pharmaciens ou par la poste.

(DE "LA PATRIE" DU 26 JANVIER, 1884)

LES TROUVAILLES MYSTERIEUSES

"James Giffen, fermier de York township, Ohio, avait, samedi, donné une petite fête à ses amis. Quand ils furent réunis un feu de joie fut allumé avec des solliveaux provenant d'une vieille cabane détruite le printemps dernier et qui avaient été mis de côté.

Quelques instants après, un jeune homme remarqua qu'un des solliveaux était creux et le fendit d'un coup de hache. Oh surprise! quelques pièces d'or de vingt dollars, roulèrent dans le feu. On fit alors une recherche générale qui amena la découverte d'une somme dépassant dix mille dollars. On ne sait quel était le propriétaire de ce trésor.

EXODE DES NOIRS

"La population de couleur abandonne rapidement la Caroline du Sud. Cet exode, commencé depuis des années, a pris une activité extraordinaire ces mois derniers, à la suite de la publication par un prédicateur de couleur d'une brochure, engageant les gens de sa race à aller dans l'Arkansas. En novembre et décembre, des centaines de nègres ont quitté les Etats du nord et du centre de la Caroline du Sud. Dans les premières semaines de janvier, cent travailleurs noirs du seul comté de Williamsburg, sont allés chercher de l'ouvrage sur les fermes à térébenthine de la Georgie; deux cents autres sont partis pour la Floride.

"Certains blancs se réjouissent de ce départ en masse des noirs, mais d'autres se demandent comment on remplacera la main-d'œuvre qui s'en va.

LE MINISTERE ROSS

"Les nouveaux ministres ont prêté le serment exigé par la constitution.

"Le cabinet se compose comme suit:

"L'hon. J. J. Ross, premier ministre, commissaire de l'agriculture.

"L'hon. J. G. Robertson, trésorier;

"L'hon. W. W. Lynch, commissaire des terres de la Couronne.

"L'hon. L. D. Taillon, procureur-général;

"L'hon. J. Blanchet, secrétaire provincial;

"Qui aura le sixième portefeuille? M. Beaubien ou M. Flynn?

OU MENE LA POLITIQUE

"Bloomington, Ill., 25 — Michel Martin, ancien politicien a été arrêté pour avoir enlevé $6,000 d'une épicerie.

LA POLITIQUE

"La santé du lieutenant-gouverneur Robitaille s'est améliorée depuis deux jours.

"Le boguillant sénateur Bellerose a attaqué vivement le cabinet Macdonald dans les débats sur l'adresse. Il s'est plaint de ne pas avoir un ministre canadien-français dans le sénat. M. Chapleau a eu sa part des horions de M. Bellerose.

"Le nouveau ministère provincial se compose d'un médecin, M. Ross; de trois avocats, MM. Taillon, Lynch et Blanchet; et d'un marchand, M. Robertson. MM. Ross et Robertson, ont été trois fois ministres à des intervalles relativement courts.

"On lit dans la "Minerve":

"L'hon. M. Isidore Leblanc, membre du gouvernement de la Nouvelle Ecosse, est actuellement à Ottawa. M. Leblanc est le premier Acadien, qui soit parvenu à entrer dans le cabinet de cette province, où nos compatriotes ont peut de chances de parvenir, vu le manque d'écoles françaises. M. Leblanc est un grand propriétaire de navires.

TEMPERATURE

Maximum, 41; minimum 12.

ACCIDENT DANS UNE MINE

Trois hommes tués et dix blessés dans la Virginie Ouest.

CUMBERLAND, Maryland, 26 — Trois hommes ont été tués et dix autres blessés, dont trois peut-être mortellement, dans un accident qui s'est produit dans une mine de charbon à Piedmont, Virginie Ouest, hier. Deux wagons dans lesquels avaient pris place de nombreux mineurs montaient dans une pente rapide dans la mine de la Piedmont and George Creek Coal Co." et arrivés au faîte, se désaccouplèrent et revinrent en arrière avec une effroyable rapidité, et se heurtant avec violence contre d'autres wagons qui se trouvaient au fond de la mine.

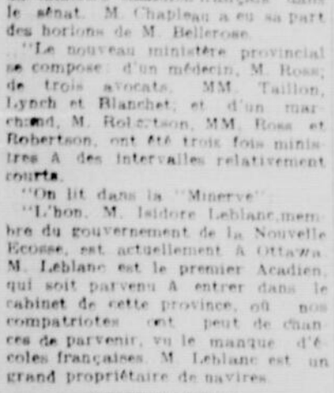

L'APOSTOLAT DE L'EPARGNE

M. LE CHANOINE LEPAILLEUR EN ENCOURAGE L'EXPANSION DANS LES MAISONS D'EDUCATION DE GRANBY.

(Spécial à la "Patrie")

GRANBY, 26. — Nous sommes heureux d'apprendre la nouvelle de l'organisation dans nos écoles du village, collège et couvent, de cette œuvre sociale qui a la complète approbation du conseil de l'Instruction Publique, et qui s'appelle l'"Economie Scolaire". Sur l'invitation de M. le curé Gill et de la commission scolaire, M. le chanoine Le-Pailleur, curé de St Louis du Mile-End de Montréal, et qui s'est fait, depuis dix-huit mois, l'apôtre dévoué et infatigable de cette œuvre, a bien voulu venir lui-même lancer le projet. Avec l'enthousiasme et la conviction que tout le monde lui connaît, il a expliqué aux parents, aux professeurs et aux élèves le fonctionnement de cette nouvelle organisation scolaire. Il a appuyé ses paroles des chiffres vraiment étonnant que lui fournit aujourd'hui son "Economie Scolaire" du Mile-End.

M. le chanoine a tellement bien réussi à faire passer dans l'âme de ses auditeurs les sentiments qui l'animaient lui-même, que séance tenante, au collège seulement, cent soixante-quinze élèves se sont inscrits et ont déposé à l'"Economie Scolaire" de Granby.

Le système qui sera mis en pratique ici, est absolument le même que celui qui a déjà donné de si bons résultats à St-Louis.

Le Rév. M. Lafontaine, vicaire, a bien voulu se charger de la position importante de trésorier de la caisse. Nul doute qu'avec le concours généreux des professeurs et de M. le trésorier, notre Economie Scolaire fonctionnera à merveille, et cela pour le plus grand bien de nos enfants, qui ont là une excellente occasion d'apprendre la valeur de l'épargne et de l'économie.

Nous prions M. le chanoine Le-Pailleur de vouloir bien agréer l'expression de nos plus sincères remerciements.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours mais

L'ORPHELINAT DE MONTFORT

Les directeurs de l'orphelinat de Montfort se font un agréable devoir de remercier publiquement les amis et bienfaiteurs de l'œuvre qui n'ont pas oublié, à l'occasion des fêtes, leurs nombreux orphelins. Ces personnes charitables, dont plusieurs ont voulu rester anonymes, ont fait, à ces petits déshérités, la part abondante, dans leurs distributions d'étrennes. Tous les dons, ingénieusement choisis, ont été fort appréciés, et ont réussi à faire des heureux. Que ces généreux donateurs reçoivent ici la cordiale expression de notre reconnaissance, et puisse leur charité en être récompensé au centuple!

Nous sommes heureux de leur annoncer dès aujourd'hui, la résolution prise par les "anciens" de l'institution de célébrer, au cours de l'été prochain, le vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'œuvre. Ils se réuniront, à cette occasion, ainsi que leurs nombreux invités, à Montfort, où auront lieu des fêtes solennelles, dont le programme sera communiqué plus tard.

Rappelons aussi que les Pères de Montfort ont depuis quelque temps, un membre de leur communauté, les représentant à Montréal, au No 391 Lagauchetière Ouest, (Tél. Bell, Uptown, 3336), où l'on peut s'adresser pour toute affaire concernant leurs œuvres.

BAZAR AU PROFIT D'UNE EGLISE

(Spécial à la "Patrie")

STONY POINT, Ont., 26 — Le grand bazar organisé au profit de la nouvelle église de Stony Point, a eu un très grand succès.

Le concours pour une montre d'or entre Mlle Ida Roy, de Chatham, et Mlle Viviane Thibault, de Windsor, a rapporté la somme de $374.11, Mlle Roy ayant recueilli $300.11 pour sa part.

Le concours entre les petits garçons pour un pony a été encore plus intéressant. Le jeune Joseph Paul Desmarcis, fils de M. E. Desmarais, marchand, de Stony Point, a eu $523.43; John McNiven, fils du Dr McNiven, de Pomber, $353; Eddie Campeau, fils de M. J. A. Campeau, propriétaire de l'hôtel Wyandotte, de Windsor, $283, et John Cloherty, de Chatham, $8.50. Total, $1,173.93. Les autres recettes du bazar ont été de $772.96, formant un montant total de $2,321.

Ce résultat est magnifique et d'autant plus satisfaisant que le mauvais état des chemins a empêché beaucoup d'amis des paroisses environnantes de venir au bazar, et que deux soirées données au profit de l'église le 9 et le 10 décembre précédent avaient produit une recette de $726.

Le curé de Stony Point, le Rév. Père Et-Cyr, adresse ses plus sincères remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont pris part à l'œuvre du bazar et contribué à son succès. Il désire surtout exprimer sa reconnaissance à M. le Dr McNiven et à Mme McNiven, qui, bien que n'étant pas membres de son église, ont aimablement autorisé leur fils à prendre part au concours. Leur dévouement et celui de leurs amis est une preuve de l'harmonie et de la bonne entente qui existe entre tous.

Il remercie enfin du fond du cœur ses anciens amis et confrères de la province de Québec d'avoir répondu si généreusement à l'appel qu'il leur avait fait en faveur de son église et il les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

UNE GRANDE TOMBOLA

ON EN FAIT L'OUVERTURE SOLENNELLE HIER SOIR, A ST-JEAN-BAPTISTE.

L'ouverture solennelle de la grande tombola organisée dans le but d'acheter un orgue et un carillon, pour l'église Saint-Jean-Baptiste a eu lieu hier soir.

M. l'abbé Auclair, curé de la paroisse, présidait à l'inauguration. Il était accompagné de MM. les vicaires, de plusieurs prêtres étrangers, des trois marguilliers en charge et des anciens marguilliers.

Nous n'exagérons pas en disant qu'au moins 1200 personnes assistaient à cette inauguration qui fait bien présager du succès de la tombola.

Dès que les invités furent arrivés sur l'estrade, la Fanfare des Vétérans Canadiens fit entendre l'un des plus beaux morceaux de son répertoire.

Puis M. le curé revêtu du surplis et de l'étole, bénit les différents articles qui, pour la plupart, sont des cadeaux des citoyens de la paroisse et d'autres personnes généreuses.

Le chœur Saint-Jean-Baptiste rendit ensuite un chant qui n'a pas peu contribué à enthousiasmer l'auditoire présent en faveur de cette œuvre, entreprise par M. le curé Auclair.

La salle est décorée à profusion et présente un aspect des plus enchanteurs.

Dans tout Saint Jean-Baptiste, l'enthousiasme pour cette œuvre est général et, nous le répétons, le succès ne fait aucun doute.

Ce soir, les demoiselles de la paroisse donneront un concert.

Mercredi soir, il y aura un euchre organisé par la présidente générale, Mme Terrault.

Enfin jeudi les organisateurs réservent une surprise. Une société de la paroisse sera présente et exécutera un programme qui ne saura manquer de plaire à l'assistance.

En somme, l'ouverture solennelle de la tombola est bien de nature à encourager les organisateurs qui ont droit à de sincères félicitations.

FLOTTE DU PACIFIQUE

L'"Empress of China" est arrivé à Hong-Kong, vendredi dernier.

Le "Montréal", allant d'Anvers à St-Jean, a été signalé à 143 milles à l'est du Cap Race, à 6.30 p. m., samedi.

Le "Monmouth", allant de Bristol à St-Jean, a été signalé à 65 milles à l'est du Cap Sable à 8 p. m., samedi.

LIGNE ALLAN

Le "Grampian", qui a quitté Halifax à minuit vendredi, 16 janvier, est arrivé à Liverpool à 10 a. m., dimanche.

DERNIERS ARRIVAGES

Vaisseaux	A	De
Xaiserin Augusta Victoria	New York	Hambourg
Baltic	New Hork	Liverpool
Furnessia	New York	Glasgow
New York	N. Y.	Southampton
Minneapolis	New York	London
Chemnitz	New York	Brême
Florida	New York	Gênes
Pennsylvania	New York	Hambourg
Montcalm	Liverpool	St Jean
Celtic	Liverpool	New York
Alexandria	Liverpool	New York
Caronia	Liverpool	New York

L'"Hesperian", ligne Allan a quitté Liverpool à 6 a. m. samedi, au lieu de le faire à 5 p. m. vendredi, à cause du brouillard. Il a à bord 63 passagers de première et 236 de troisième.

LE EUCHRE DES EPICIERS

C'est ce soir, dans les salons de l'Auditorium, coin des rues Bleury et Berthelet, que les membres de la section des épiciers, de l'association des marchands détailleurs donnent leur euchre et leur bal annuels. L'association compte sur la présence de plusieurs personnages de marque.

Le euchre commencera à 8 heures et demie.

EVEQUE DE WASHINGTON

WASHINGTON, 26. — Le Rév. Dr Alfred Harding, a été consacré hier, évêque du diocèse protestant épiscopalien de Washington. Le Dr Harding était depuis 30 ans, recteur de l'église de St Paul de notre ville.

LA NATURE EST UN TRES HABILE MEDECIN

Elle offre ses remèdes sous l'aspect le plus séduisant.

Avez-vous jamais goûté rien de plus délicieux que des fruits frais, mûrs et savoureux? Ce sont là des remèdes de la nature.

Un régime régulier sans fruits est absolument dangereux, car l'organisme devient bientôt obstrué de matières qui devraient être éliminées et empoisonnent le sang. Le jus de fruits stimule les intestins, les rognons et la peau, les faisant travailler activement pour évacuer les produits nuisibles et les parties non assimilables des aliments qui, retenus dans l'organisme empoisonnent bien vite le sang et causent les indigestions, les maux de tête, les rhumatismes, les névralgies et beaucoup d'autres maladies graves.

Mais il y a un moyen plus rapide de stimuler les organes et de leur faire accomplir naturellement leur tâche. Prenez une ou deux tablettes "Fruit-a-tives" chaque soir en plus des fruits frais que vous mangez tous les jours. Fruit-a-tives combinent les propriétés médicinales, beaucoup augmentées, des oranges, pommes, prunes et figues, avec celles des meilleurs toniques et des désinfectants internes.

Leur action sur les intestins, le foie, les rognons et la peau est aussi naturelle que celle même de la nature, mais plus rapide et plus efficace.

Vendues par tous les marchands, 25c pour la boîte d'essai, 50c pour la grandeur régulière; 6 boîtes pour $2.50. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

CLUB LETELLIER

Demain soir il y aura une grande assemblée au club Letellier, No 596 rue Sainte-Catherine est, à huit heures précises.

Les présidents des clubs libéraux de Montréal sont cordialement invités. Les membres du club demeurant dans les divisions Sainte-Marie et Saint-Jacques, sont priés d'y assister. M. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques à la Chambre des Communes, viendra d'Ottawa, pour adresser la parole à cette assemblée. Il sera accompagné de MM. Napoléon Séguin, député de Sainte-Marie, J. A. Lamarche, C.R., Elzéar Beauregard, avocat, J. B. Lamoureux, échevin et autres.

Ouverture des hostilités.

Jeune homme — Mlle, j'étais une jeune fille et vous un homme, essayiez-vous de m'embrasser, mademoiselle?

La jeune fille, indignement — Je ne sais pas, monsieur, que feriez-vous vous-même?

Fournitures Générales pour

AQUEDUCS

Spécialités:

Tuyaux de Fonte, de Fer et de Grès.

CIMENT

Aussi assortiment complet de

COUTELLERIE, Vitres, Vernis, Peintures, etc.

ENGINS A GAZOLINE

Bateau en Acier "Mullin"

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR,

LIMITEE

362-366

RUE NOTRE-DAME OUEST,

MONTREAL

ma 1no

Geo. Hall Co. of Canada

ANTHRACITE DE LEHIGH VALLEY

Bitumineux de Rochester et Pittsburg Gros, tout venant et menu.

Charbon de Forge et Coke. Livraison par chemin de fer ou bateau.

CHARBON

Spécialité:

Charbon pour la Marine

Bon poids et prompte livraison.

Chantier **Bassin Wellington**

Téléphone Main 1361.

A. J. CORRIE, Directeur-Gérant

Téléphone Main 1936. *246 Rue St-Jacques.*

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

Québec, 19 janvier 1909.

Des soumissions cachetées, adressées à l'honorable L. A. Taschereau, ministre des Travaux Publics, et du Travail seront reçues à l'hôtel du gouvernement, Québec, le 5 février prochain (1909), pour le parachèvement des édifices de la nouvelle prison commune du district de Montréal. Jusqu'à cette date, les plans et devis des travaux à exécuter seront visibles à Québec, à l'hôtel du gouvernement, et à Montréal, aux bureaux des architectes, MM. Marchand & Brassard, 164, rue Saint-Jacques, tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de soixante mille piastres ($60,000.00) sur une banque régulièrement constituée et accepté par cette même banque. Ce chèque, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et du Travail, sera confisqué au profit du gouvernement dans le cas où le soumissionnaire refuserait de remplir les engagements que comporte sa soumission. Les autres chèques seront remis à qui de droit au plus tard le 15 février prochain.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

ALPHONSE GAGNON,
Secrétaire du département des Travaux Publics et du Travail, P.Q.

N.B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial et par écrit de ce département. 279-5

AVIS

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature provinciale à sa prochaine session afin d'obtenir des amendements à sa charte sur les matières suivantes:

Autonomie municipale, finances et administration, emprunts et emploi d'iceux, liste électorale, rôles d'évaluation et de répartition et contestation d'iceux, composition du Conseil, expropriations certaines expropriations telles que spécifiées dans le projet de loi à être soumis au Parlement, et pouvoir d'acheter certains immeubles dans les ruelles où les terrains ont été expropriés en vertu des expropriations annuelles, ouverture de rues, de boulevards et de parcs annexions, droits, pouvoirs et indemnité des échevins, allocations et affectations pour services rendus ou pour des fins de charité, d'instruction, ou d'intérêt public ou autres œuvres destinées à promouvoir le développement physique et intellectuel de la population, la voirie, l'aqueduc, les tribunaux, les licences, les taxes foncières et personnelles, la taxe ou le prix de l'eau, les travaux municipaux et la répartition du coût de ces travaux, les règlements et leur efficacité, l'évaluation municipale et les exemptions, l'hygiène, l'installation d'un système municipal d'éclairage et de chauffage par l'électricité, à vapeur ou autrement et l'autorisation d'acheter des propriétés, de construire des usines et d'emprunter les sommes requises pour cette fin, de se procurer l'énergie électrique par achat ou autrement, et de se servir de la force motrice de l'aqueduc pour l'éclairage de ses rues, parcs et édifices publics, l'achat d'appareils et emprunts à cette fin.

La production, l'achat de la vente de courant électrique pour les fins municipales et privées, la construction, l'entretien et la réglementation de conduits souterrains, l'installation sous terre de tous les fils aériens dans la Cité de Montréal, tel qu'il sera décidé par la Cité de temps à autre, la disposition instantanée des poteaux, des fils aériens et constructions dans la Cité de Montréal, sans l'autorisation du Conseil de la Cité de Montréal, la reprise de toutes les constructions aériennes et souterraines, tel que la Cité le décidera de temps à autre après qu'une indemnité aura été accordée pour lesdites constructions, la réglementation des méthodes de distribution et de raccordements particuliers, l'emprunt d'un montant n'excédant pas cinq millions de dollars ($5,000,000) à être appliqué à la construction de conduits souterrains, aux indemnités qui pourront en résulter, ainsi qu'à toutes les dépenses qui pourront s'y rattacher, le pouvoir de pénétrer sur et dans aucune propriété privée pour les fins de distribution électrique, la nomination d'une commission électrique qui s'occupera de la construction, de l'entretien, du fonctionnement et de l'usage des conduits souterrains municipaux et de toutes les entreprises qui pourront s'y rattacher.

Ratification du règlement No 394 concernant l'établissement d'un système hydraulique à haute pression, et amendement de la loi sur cette matière; amendement de l'article 349 de la charte concernant le "referendum"; ratification du contrat concernant l'égout de la rue Nicolet.

Assemblées du Conseil; les commissions et leurs pouvoirs; annonces municipales; amendement de la loi concernant l'exécution d'un plan général de rues et de parcs dans l'île de Montréal; amendement de la loi imposant une taxe sur les personnes ne demeurant pas dans les limites de la Cité mais y gagnant leur vie, taxe sur les compagnies d'assurance de verres à glaces.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité de Montréal.
Hôtel de Ville,
Montréal, 8 janvier 1909. 2.6-26

AVIS EST DONNE AU PUBLIC, par les présentes, qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, 1907, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec des lettres patentes en date du vingt-unième jour de Décembre 1908, constituant en corporation MM. John Mullins, gérant; John P. Nugent, marchand tailleur; Peter Butler, maître serrurier; Louis Auguste Decary, notaire public; Joseph Henry Dupuis, avocat, tous de la Cité de Montréal, pour les fins suivantes:

Faire toute ou aucune des affaires de propriétaires d'hôtels et restaurants.

Acheter comme industrie active, et exploiter maintenant exploité dans la Cité de Montréal sous le nom de Vancouver Hôtel, avec ses outillages, ameublements, stock de commerce, licence, clientèle et tous les autres biens mobiliers généralement et de les payer en argent comptant ou en obligations ou en actions payées de la compagnie.

Acheter, échanger, louer ou acquérir, de toute personne, société ou compagnie, commerce industrie active ou autrement et exploiter tous les hôtels ou restaurants, avec ou sans les terrains et édifices en usage ou destinés à leur exploitation et leurs outillages, ameublements et tous les autres biens en général et de payer pour iceux en argent comptant ou en obligations ou en actions payées de la compagnie.

Acheter ou autrement acquérir, louer ou occuper à tout autre titre, tout immeuble qui sera jugé nécessaire pour atteindre les fins pour lesquelles la compagnie a été constituée en corporation et de payer pour les dites acquisitions ou les dits droits d'occupation en argent comptant ou en obligations ou en actions payées de la compagnie.

Vendre, échanger, trafiquer, louer, hypothéquer ou autrement disposer de tout ou chacun de ses biens mobiliers et immobiliers et emprunter de l'argent sur la sécurité d'iceux.

Construire, maintenir et exploiter sur tous terrains acquis ou occupés par la compagnie des hôtels, restaurants et toutes autres bâtisses qui peuvent être jugées nécessaires pour la mise en exécution des susdites entreprises;

Faire et accomplir tous autres actes et choses qui peuvent être utiles ou paraître avantageux à la mise à exécution des susdits objets sous le nom de "The Arcada Hôtel Company", avec un capital actions total de cinq mille piastres ($250,000.00) divisé en deux cents actions de cent piastres ($100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation sera dans la Cité de Montréal.

Daté du Bureau du secrétaire de la Province, ce vingt deuxième jour de décembre 1908.

L. RODOLPHE ROY,
Secrétaire de la Province.

281-4

CLUB LEMIEUX

Il y aura ce soir, une grande assemblée des membres et amis du Club Lemieux, à leur salle, angle des rues Iberville et Lafontaine, dans le but de discuter la question de la prochaine tombola.

Il sera aussi question d'autre questions importantes.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL TORONTO

4 Trains Express dans chaque direction tous les jours.

Départ de Montréal — a9.00 a.m., a9.45 a.m., a7.32 p.m., a10.30 p.m. Arrivée à Toronto — a4.50 p.m., a5.45 p.m., a6.15 a.m., a7.30 a.m. Un élégant wagon-salon-café fait partie du train de 9.00 a.m.

MONTREAL OTTAWA

3 Trains les jours de semaine, 2 Trains le dimanche.

Départ de Montréal — a8.30 a.m., b1.40 p.m., a8.00 p.m. Arrivée à Ottawa — a11.45 a.m., b4.55 p.m., a11.15 p.m. Un élégant wagon-salon-buffet fait partie de tous les trains excepté de celui de 8.00 p.m. qui n'a qu'un wagon-salon.

MONTREAL NEW-YORK

Départ de Montréal — a8.45 a.m., b10.55 a.m., a7.40 p.m. Arrivée à New-York — a6.00 p.m., b10.00 p.m., a7.20 a.m.

a Tous les jours. b Les jours de semaine.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6505, 6506, 6507, ou à la gare Bonaventure.

280-jno

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Wagon-Lit pour Ottawa

REPRISE DU SERVICE DE WAGON-LIT POUR OTTAWA

Départ de la gare Windsor tous les jours à 9.50 p.m. Les passagers pourront demeurer dans le wagon jusqu'à 9.00 a.m. Prix d'un lit, $1.50.

TRAINS D'OTTAWA

DEPART DE LA GARE WINDSOR

a8.25 p.m. a8.55 a.m.
a4.00 p.m. x9.50 p.m. x10.15 p.m.

DEPART DE LA GARE VIGER

a8.30 a.m. a5.45 p.m.

xTous les jours. aTous les jours excepté le dimanche. zLe dimanche seulement.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 277-jno

LES PROPRIETAIRES TROUVERONT DE BONS LOCATAIRES PAR LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

Delaware & Hudson

POUR

New York et le Sud

Billets en vente aux bureaux du Grand Tronc.

278-10

Resume des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair, des terrains de la Puissance au Manitoba et autres provinces du Nord Ouest, excepté les lots 8 et 16 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite à une agence dans certaines conditions, par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit la faire personnellement. Le solliciteur doit présenter les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est sommairement cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quel le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée a été cancellée peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles; mais à aucun autre en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS—Un colon devra remplir les conditions s'r rapportant de l'une des matières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Un propriétaire d'homestead peut s'il le désire, remplir les conditions requises quant à la résidence en demeurant sur la ferme possédée uniquement par lui n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage de son homestead. La propriété conjointe du terrain ne satisfait pas à cette condition requise.

(3) Si le père (ou la mère si le père est décédé) de tout propriétaire de homestead et demeurant sur une ferme possédée uniquement par lui, n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue dans le voisinage du homestead, ou sur un homestead entré par lui dans le voisinage, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père (ou la mère).

(4) Le terme "voisinage" dans les deux paragraphes précédents est défini comme n'indiquant pas plus de neuf milles dans une ligne directe à l'exécution de la largeur de concessions de chemins traversées dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire de homestead ayant l'intention de remplir les conditions requises, quant à la résidence, en conformité avec ce qui précède tout en vivant avec des parents ou sur une ferme possédée par lui, doit avertir l'agent du district de son intention.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 20 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 pour cent la tonne sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

Un devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au registrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2 1-2 pour cent sur les ventes. Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministère de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière loué. Royauté de 2 1-2 pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

192 jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

7.30 A.M. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, St Jean, Halifax et Sydney. Connections directes à Truro pour Sydney et l'Ile du Prince-Edouard avec le train laissant Montréal le vendredi.

Le samedi, ce train va jusqu'à Ste-Flavie.

4.00 P.M. St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Nicolet.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup et Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

130 rue St-Jacques, Tels. Bell Main 615 Marchands 261

H. A. PRICE, Gen. Pass. Agt. GEO. STRUBBE, A.A.G. des Pass. Agt. des billets

279-jno.

LIGNE MONTRAL PARC & ISLAND

LACHINE—Du bureau de poste, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. jusqu'à 12.45—minuit.

SAULT AU RECOLLET—Service de 20 minutes, rue St-Denis, de 5.20 a.m., et de la station Henderson, de 5.40 a.m., service de 40 minutes, de 9.40 a.m. à 3.40 p.m.; service de 20 minutes, de 3.40 p.m. à 8.20 p.m. Service de 40 minutes, de 8.20 p.m. à 12.20—minuit. Dernier tramway partant du Sault à 12.40 a.m., de la rue St-Denis, 12.20 a.m.

LA MONTAGNE—De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE—Service de 40 minutes, de la Jonction Snowdon, 8.00 a.m. à 12.00 p.m. De Cartierville, 5.40 a.m. à 11.40 p.m.

Le tout sujet à changements sans avis.

1 ma v s jno

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, 28, 30 janvier et tous les samedis après, à 10 a.m.

De New-York pour les Antilles:

Le nouveau steamer "Guiana", 3,700 tonnes, S.S. "Parima", 3000 tonnes, S.S. "Korona", 3,000 tonnes, partant de New-York toutes les deux semaines le mercredi.

St-Thomas, Ste Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste Lucie, les Barbades et Demerara.

New York à Bermudes, Nassau, Bahamas et retour, S.S. "Trinidad" de New-York, 6 et 18 février et 6 mars.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et annonces, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New York, ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK & CO., Agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
18 décembre 1906. 276-jno.

CIE GLE. TRANSATLANTIQUE

DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs. a. m.

De New-York au Havre-Paris, France

x"LA LORRAINE" ..... 28 Janvier
"LA GASCOGNE" ..... 4 Février
"LA BRETAGNE" ..... 11 Février
x"LA PROVENCE" ..... 18 Février
x"LA SAVOIE" ..... 25 Février
x"LA TOURAINE" ..... 4 Mars

xPaquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre Dame Ouest, Montréal.

-jno-

LE PROCES HARRIMAN EST REMIS

PITTSBURG, Pensylvanie, 26 — L'audition de la cause du gouvernement contre M. Harriman a été hier remise à aujourd'hui vu l'absence de M. O. A. Leverance, procureur en chef pour le gouvernement.

La femme de M. Leverance était à bord du "Republic", qui fut si éprouvé, et M. Leverance est resté à New York depuis le commencement de cette semaine.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No. 130 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal, L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No. 394 rue St-Hubert.

Revue Mondaine

Mariage.

Jeudi matin, le 21 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église St-Jacques, a été célébré le mariage de M. J. Zénon Pilon, de St-Télesphore, à Mlle Zénobie Pichette, de St-Lin, Laurentides.

M. L. A. Ladouceur, de Montréal, servait de témoin au marié, et M. J. Alex. Guilbault, avocat de Joliette, accompagnait la mariée.

Le déjeuner fut servi chez M. Tancrède Leroux, beau-frère de M. Pilon. Les mariés sont partis pour voyage.

—o—

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Sorkes, fille de M. J. Sorkes, de la rue St-Urbain, à Monsieur S. Fisher, de Rimouski.

—o—

Début.

Madame Martin, de la rue Drummond, donne une réception demain, de neuf à minuit, pour le début de sa fille, Mademoiselle Fabiola.

—o—

At home.

Lady Laurier a donné une belle réception samedi dernier, après-midi, en l'honneur de ses gentilles invitées, Mesdemoiselles Hélène et Marguerite Casgrain, de notre ville, et Madame Carroll, de Québec.

—Lundi après-midi, le 25, Mlle Mercure, de la rue St-Denis, donnait un "at home". Mlle Mercure recevait avec une grâce charmante, ses invitées au nombre desquelles on remarquait : Mesdemoiselles N. Renaud, E. Courtemanche, A. Raby, A. Laurence, E. Boucher, A. Charbonneau, A. Emond, R. Olivier, E. Viau, D. Giroux, E. Olivier, R. Tarte, A. Robert.

—o—

Danse.

Le docteur Guérin, et Mademoiselle Guérin, donneront une soirée dansante mardi, le 9 du mois prochain, en l'honneur de Mademoiselle Carroll Guérin.

—o—

Euchre et concert.

L'Association professionnelle des Employées de Magasin donnera son deuxième euchre annuel sous le distingué patronage de M. et Mme Narcisse Dupuis, jeudi, le 28 courant, à la salle "Auditorium." Ce euchre, comme celui de l'an dernier promet d'être un succès. Les prix sont nombreux et magnifiques.

—o—

Diner.

L'honorable Noé Chevrier, sénateur, était dimanche soir, la raison d'être d'un dîner chez M. le docteur Eugène Mauffette et Mme Mauffette.

Etaient au nombre des invités: M. et Mme Eugène Chevrier, M. et Mme Haynes, M. et Mme Loignon, Mlle Isabelle Chevrier, de Rigaud; M. et Mme Isaïe Cholette, M. Edmond Chevrier, M. le Dr Aurèle Chevrier.

—o—

Départ.

Mme Bourdeau, de la rue Saint-Laurent, part demain pour New-York où elle s'embarquera à bord de la "Touraine" en route pour l'Europe. Mme Bourdeau compte y séjourner trois mois environ. Elle va rejoindre ses deux sœurs, Mme Leduc et Mlle Young.

—o—

En voyage.

Mlle Jeanne Trudel, d'Ottawa, était à Loulay la semaine dernière chez son amie, Mlle Antonine Bock.

—M. L. M. Desparois est parti pour un voyage de quatre semaines dans les Provinces Maritimes.

—Ces jours derniers, Mlle Alice Elibotte, de Roxton Pond, était en visite à l'Ange Gardien et à Farnham, chez le notaire Noiseux, l'invitée de Mlle Blanche Noiseux.

NEW-YORK, 26 — M. Eugène Lynch, de Boston, qui avait été blessé lors de la collision entre le "Republic" et le "Florida", est mort aujourd'hui à l'hôpital du Collège de Long Island.

Des Milliers de Gens Meurent du Mal de Bright

Comment pouvez-vous traiter à la légère la faiblesse dorsale et la maladie rénale lorsqu'elles conduisent sûrement au mal de Bright ? Ne voyez-vous pas que votre faiblesse toujours grandissante tire son origine du déclin de la force des reins ? Votre vitalité et votre endurance ne peuvent que diminuer, et alors, quand toute force de résistance aura disparue, vous serez une proie facile pour le mal de Bright. Et le mal de Bright est pratiquement incurable.

Pour l'éviter, employez les Pilules du Dr Hamilton ; elles adoucissent, guérissent et renforcent les reins, leur donnent de la vitalité en même temps que la force nécessaire pour filtrer le sang et vous ramener à la santé.

Les symptômes suivants sont un avertissement pour vous — ils vous disent que si vos reins sont malades et s'ils ont besoin de l'aide des Pilules du Dr Hamilton.

Faites attention à vos symptômes ?
Douleurs persistantes au dos ?
Violent mal de dos ?
Douleurs d'épuisement ?
Désordres douloureux des voies urinaires ?
Faiblesse constitutionnelle ?
Sédiment couleur de brique dans l'urine ?
Ces symptômes indiquent que vos reins sont malades.

Si la faiblesse rénale est votre maladie, votre salut se trouve dans le prompt emploi des Pilules du Dr Hamilton. Leur mérite incomparable est reconnu non seulement par les milliers de gens qu'elles ont guéris, mais par les médecins de partout, qui prescrivent régulièrement ce grand remède, sauveur de la vie humaine.

La merveilleuse puissance des Pilules du Dr Hamilton vous fera un bien immense; elles vous rendront votre énergie vitale, votre jeunesse, vos couleurs, votre courage; elles vous donneront la santé et la force dont vous avez besoin. Vendues partout, en boîte jaune, à 25c chacune ou cinq boîtes pour $1.00. Insistez pour qu'on vous donne les Pilules de Mandragore et de noix du Dr Hamilton.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Cette colossale entreprise pourrait être construite en dix ans

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Le rapport final des explorations du canal de la Baie Georgienne, présenté au Parlement par le ministre des Travaux Publics, contient 768 pages de clavigraphie et représente un document d'une haute importance. Voici les conclusions de ce rapport :

1o.—Qu'un canal de 22 pieds de profondeur pour les plus grands bateaux des lacs (600 pieds par 60, avec tirant d'eau de 20 pieds), peut être construit à un coût de cent millions de dollars en dix ans ; le coût annuel de maintien et entretien sera de $900,000 par année y compris les opérations de réservoirs pour régulariser le niveau de l'eau de la rivière Ottawa.

2o.—Le projet exige 27 écluses.

3o.—Les inondations du printemps de la rivière Ottawa peuvent aussi disparaître et le surplus de l'eau employé à maintenir le niveau annuel.

4o.—Les écluses ordinaires doivent être employées, distancées de 650 pieds. Leur construction doit être en acier et beton.

5o.—Dix-huit écluses doivent être faites dans le roc.

6o.—Le projet comprend 28 milles d'excavation dans le roc ; 66 milles à draguer, et 346 milles de lacs et rivières navigables dans un chenal de 300 pieds à un demi-mille de largeur.

7o.—Un bateau d'une vitesse de 12 milles à l'heure, sans délai aux écluses, pourra franchir la distance de la rivière des Français à Montréal en 70 heures et la saison de navigation sera de 210 jours de mai à novembre.

8o.—Les pouvoirs d'eau le long du canal représenteront une capacité de un million chevaux-vapeur qui peuvent être développée à un coût de $48 par cheval-vapeur.

9— Tous les pouvoirs d'eau le long du canal, seront achetés par le gouvernement afin d'éviter tout conflit entre les provinces d'Ontario et Québec. La coupe du bois sur le canal sera régularisée de même qu'il y aura changement dans la méthode de l'expédition des billots.

10—Le canal raccourcira de 1 à 1 1-2 jour le transport de l'Ouest par le Saint-Laurent.

12— Le canal peut être terminé en dix ans, si l'on dépense $10,000,000 par année.

11—Que la route alternative en arrière de Montréal est très praticable et courte le long du fleuve Saint-Laurent. Le temps de transport par la route d'en arrière serait d'une heure de plus, mais exigerait une écluse de moins.

Que des écluses de 800 pieds de long et de 75 pieds de large augmenteraient le coût total de $5,000,000. Que la construction de toutes les écluses à une profondeur de 24 pieds exigerait encore $8,000,000. Que la section seule de la Rivière des Français coûterait $14,000,000. Qu'une profondeur de 25 pieds par la route en arrière de Montréal coûterait $2,000,000 de plus qu'un chenal de 23 pieds dans le même bref.

Le rapport demande que deux membres de la commission soient chargés d'aller en Europe pour étudier la construction moderne des canaux, écluses et obtenir d'autres renseignements sur cet immense projet.

UNE COMMISSION ROYALE

Le leader du Conseil approuve la requête de la "Patrie" et il proposera que le Conseil de Ville l'adopte

L'échevin L. A. Lapointe donne son appui à la démarche inaugurée par la "Patrie," en vue de la nomination d'une commission royale d'enquête, et il a donné, hier, au conseil un avis de motion, à l'effet qu'à la prochaine assemblée il proposera que le conseil donne son adhésion à la requête des contribuables que l'on fait signer en ce moment pour l'institution de telle commission, requête dont il a annexé une copie à son avis de motion.

Voici le texte de la requête imprimée aux bureaux de la "Patrie," et que l'échevin Lapointe déclare acceptable en tous points, attendu que le conseil ne saurait se refuser à une enquête sur l'administration municipale:

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec en Conseil.

L'humble requête des soussignés, électeurs de la Cité de Montréal,

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT

Que les électeurs et citoyens de la Cité de Montréal ne sont pas satisfaits de l'administration des affaires civiques ; que les électeurs et citoyens de la dite Cité sont fermement convaincus que des irrégularités graves et des abus considérables se sont introduits dans toutes les branches de l'administration, qu'il sera impossible de remédier à l'état de chose existant tant que ces abus et irrégularités ne seront pas mis à jour, au moyen d'une commission d'enquête nommée par Votre Honneur sous l'autorité des articles 536 et suivants des Statuts Refondus de Québec et leurs amendements.

Que pour les motifs ci-dessus énoncés les soussignés prient Votre Honneur qu'il lui plaise de nommer une commission d'enquête sous l'autorité des articles 536 et suivants des Statuts Refondus de Québec et leurs amendements pour la dite Commission procéder sous le plus court délai possible à une enquête générale et complète sur administration des affaires de la Cité de Montréal, par son Conseil de Ville.

Et vos pétitionnaires, comme il est de leur devoir, ne cesseront de prier.

Cette requête ne commence pas par impliquer tous les échevins dans les actes de malversation qui auraient pu être commis, dit l'échevin Lapointe, et c'est pourquoi j'accepte celle-là lorsque j'ai combattu la demande faite par l'échevin M. Martin.

Cette requête est, en outre, signée par les électeurs, et le conseil n'aura pas de scrupule à l'adopter.

M. MALOUIN ACCUSE

Dans une lettre qu'il adresse au Conseil de Ville, M. Malouin, qui est employé de la ville, cite le cas de divers employés de la voirie, qui n'ont pas droit aux argents qu'ils touchent comme salaire.

Les membres de la commission de la voirie auront à faire une enquête sur les faits ci-dessous énoncés, contenus dans une lettre signée par M. Wilfrid Malouin, employé municipal, laquelle lettre fut lue hier à l'assemblée du conseil de ville.

M. Malouin écrit ce qui suit :

"A Son Honneur le Maire,
et A Messieurs les Echevins de la Cité de Montréal:

Messieurs,

Je suis employé par la Cité de Montréal depuis 11 ans. Mes fonctions actuelles consistent à surveiller, durant la nuit, le matériel appartenant à la Corporation de Montréal, à ses carrières d'Outremont.

"Messieurs J. P. Dickson et Honoré Godon, sont aussi employés par la Ville de Montréal à ses carrières d'Outremont, l'un comme comptable et l'autre comme contre-maître.

"Le 30 octobre 1908, j'avais l'honneur d'informer la Commission de la Voirie que les deux employés, sus-nommés, MM. Dickson et Godon, figuraient sans droit ni raison, sur la liste de paye de la Cité de Montréal.

"J'ai également, en plusieurs circonstances, averti certains échevins de la Commission de la Voirie, dans le cours de l'année 1908, que MM. Dickson et Godon se faisaient payer, par la Ville de Montréal, des sommes que celle-ci ne leur devait pas.

"La Commission de la voirie et ces deux échevins ont fait la sourde oreille : c'est donc pour cela que je m'adresse à vous.

"En 1905 la Commission de la Voirie m'avait alloué $1.00 par semaine pour messages. J'accuse M. Dickson d'avoir gardé pour lui l'argent qui devait ainsi me revenir. J'accuse M. Dickson de s'être fait payer sans droit ni raison, sous le titre de "special car ticketé" la somme de $25.00. J'accuse aussi M. Dickson de s'être fait payer, le 5 mai dernier, 20 heures de travail alors qu'il n'en a fait que 8.

"J'accuse M. Godon de s'être fait payer, par la Cité de Montréal, sous le nom de Durocher, avec la complicité de M. Dickson, une journée de travail qu'il n'a pas fait.

"J'accuse M. Godon de s'être fait payer, par la Cité de Montréal, sous le nom de Durocher, avec la complicité de Dickson, le 26 mai dernier, une journée de travail, le 25 mai une journée de travail, le 1er juin, une demi-journée de travail, le 20 juin, une demi-journée de travail, le 1er juillet, une journée de travail, le 14 juillet, une journée de travail, le 17 juillet une demi-journée de travail, le 18 juillet, une journée de travail, le 24 juillet une journée de travail. Le 1er août 8 heures de travail, le 13 août, une journée de travail, le 15 août, une journée, le 17 août, une journée de travail, les 26 et 27 octobre 1908, une journée de travail.

"J'estime qu'il est compromettant pour mon honneur d'être plus longtemps en contact avec ces hommes que je dénonce.

"Ils savent que je connais leur conduite répréhensible et ils sont capables de tenter de me ruiner dans l'estime du public afin que mes paroles aient moins de valeur à ses yeux. Ils l'ont osé déjà mais vainement.

"J'ai une famille, j'ai des amis ; je crains que leur conduite ne salisse mon honneur et celui de ma famille, et n'inquiète mes amis.

"Tout ceci pour vous dire que si, ce soir, aucune mesure n'a été prise par vous, contre les accusés, vos employés, et s'ils ne sont immédiatement éloignés de l'endroit où j'exerce mes fonctions, je vous donne avis que, dès ce soir, je resterai chez moi et que je m'abstiendrai d'accomplir ma tâche accoutumée tant et aussi longtemps que des mesures ne seront pas prises par vous contre ces deux hommes, ou qu'ils n'auront pas été éloignés de l'endroit où je travaille.

"Et si malgré mes accusations vous persistez à garder ces deux hommes, à votre emploi, à vos carrières d'Outremont, je vous offre dès maintenant ma démission. Les accusations que j'ai avancées seront prouvées où et quand vous voudrez."

A la demande de l'échevin Larivière, cette lettre fut référée à la commission de la voirie.

LE "MAINE" A LA HAVANE

LA HAVANE, 26. — Les cuirassés américains "Maine" et "Mississippi" sont arrivés ici hier, pour prendre part à la cérémonie de l'installation du nouveau président de Cuba, qui aura lieu jeudi.

Hier était le onzième anniversaire de l'arrivée à La Havane du vieux "Maine", dont l'épave est encore au fond du port, et l'arrivée du nouveau cuirassé du même nom est regardée comme un gage de l'amitié des Etats-Unis.

UN TRAIN SE RUE SUR UN CAMION

(Spécial à la "Patrie")

SAINT-HYACINTHE, 26. — Samedi soir, au moment où l'express venant de Montréal allait entrer en gare de St-Hyacinthe, une voiture chargée de billots, et appartenant à L. P. Morin et Cie, s'engagea sur la voie, sans pouvoir la traverser. Fort heureusement, l'ingénieur put apercevoir la voiture et ralentir la vitesse de sa locomotive, pas assez cependant, pour éviter de frapper la charge de billots et la repousser à environ vingt pieds de distance. Les dommages sont insignifiants.

Eczéma, Dartres

L'eczéma ou dartre, comme on l'appelle souvent, est une des maladies de peau les plus terribles. Il se manifeste par de petites pustules qui contiennent un liquide extrêmement irritant. Ces pustules se rompent et comme conséquence une croûte se forme.

La brûlure intense, la démangeaison et la douleur cuisante, spécialement la nuit ou quand la partie malade est exposée à une forte chaleur, sont presque insupportables.

Le succès remarquable que Burdock Blood Bitters a remporté en guérissant radicalement une maladie si grave, est dû à ses propriétés dépuratives merveilleuses.

Aucun autre remède n'a fait ou ne peut faire autant pour ceux qui sont rendus presque fous par la terrible torture, ainsi que nos milliers de témoignages peuvent le certifier.

Mme John O'Connor, Burlington, N. E., écrit : " Pendant des années, j'ai souffert d'eczéma. J'essayai une douzaine de remèdes différents, mais la plupart ne firent qu'aggraver le mal. On m'engagea à essayer Burdock Blood Bitters. J'en achetai une bouteille et avant que j'en eusse pris une demi-douzaine de doses, je pus remarquer un changement. J'en continuai donc l'emploi et suis maintenant complètement guérie. Je ne puis trop dire en faveur de votre merveilleux remède."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes.

A Propos des Huîtres "Sealshipt"

Les huîtres "Sealshipt" sont un plat "digne d'un Roi". Elles ont une saveur qui fait l'épicurien se lécher les lèvres et lui en fait demander d'autres.

La seule manière d'avoir la véritable saveur de l'huître est d'acheter les huîtres "Sealshipt".

Les "Sealshipt" viennent directement des bancs, empaquetées dans des récipients en acier, imperméables à l'air, avec de la glace autour du récipient, mais non en contact avec les huîtres. "Sealshipt" est la seule manière de transport pour les huîtres, qui conservent leur goût original, distinctif. Vous avez de la viande solide, une huître de grandeur naturelle. Le prix des "Sealshipt" est plus élevé que celui des huîtres en seau, huîtres sans goût, molles, insipides ; pourtant elles coûtent réellement moins, parce qu'elles font plus de profit. Mais les huîtres "Sealshipt" valent plus qu'aucune autre huîtres que vous ayiez rencontrée—vous conviendrez de cela après les avoir essayées une fois.

Remarquez comme elles sont appétissantes, les huîtres "Sealshipt" dans leur bocal en pure porcelaine blanche, portant la marque de commerce bleue "Sealshipt", votre garantie de pureté et d'excellence.

(Nous les vendeurs)

Nap. Gendron, 745 rue St-André ; A. Gauthier, 189 rue Marie-Anne ; Louis Trottier, 751 rue St-André ; E. A. Lespérance, 507 Avenue Esplanade, Anne xe ; J. H. Legault, 849 Beaubien ; A. Lecours & Cie., rue Sherbrooke, coin Bleury ; G. Nicholas et Cie., 322 rue Ste-Catherine Ouest ; E. Grothé, 444b Rachel ; James Hughes, 120 Sherbrooke Ouest ; Stanford Market, 438 Ste-Catherine Ouest ; McFarland & Muir, Fairmount et Mance ; A. A. Charters, 671 Ste-Catherine Ouest ; Z. Bourdeau, 284 Duluth ; E. Quevillon, 913 DeFleurimont.—Distributeurs généraux pour la ville, Léonard Bros., 20 et 26 Place Youville.

LE CONCOURS DES FACTEURS

La PATRIE qui vient d'instituer un concours de popularité entre les facteurs de Montréal désire donner à chacun des concurrents une nouvelle occasion de faire mousser sa candidature.

Elle offre aux candidats, ses colonnes pour la publication de leurs portraits et de leur intention de briguer les suffrages s'ils le désirent. A cet effet, nous publions aujourd'hui la requête de M. Joseph Valiquette et de la lettre qu'il adresse à ses amis et à tous ceux qui seraient disposés de voter en sa faveur.

BUREAU D'HOCHELAGA
26 janvier 1909

Monsieur le Rédacteur,

Avec votre gracieuse permission, je me servirai de l'entremise de votre journal pour inviter bien cordialement tous mes amis et tous les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste, où je suis facteur depuis vingt-deux ans, ainsi que mes amis et connaissances de Montréal, de bien

M. JOSEPH VALIQUETTE, facteur, l'un des concurrents au concours de Popularité organisé par la PATRIE.

vouloir me prêter leur concours en me conservant tous les coupons de la PATRIE, jusqu'au 9 de février prochain.

On pourra me les envoyer au bureau d'Hochelaga, ou à ma résidence privée, 455, rue Drolet, ou même au bureau de la PATRIE en y marquant mon nom, Jos. Valiquette sur le coupon pour le grand concours de popularité que ce journal a bien voulu mettre si généreusement à notre disposition. J'invite aussi tous mes confrères qui ne prennent pas part et qui ne sont pas engagés d'avance de bien vouloir me supporter dans la présente campagne. Je remercie d'avance bien sincèrement, tous ceux qui voudront bien répondre à mon invitation.

Avec considération, votre très humble et dévoué serviteur.

JOS. VALIQUETTE,
Facteur.

L'ACHAT AU COMPTANT DE BEAUCOUP LE PLUS CONSIDERABLE

En Sous-vêtements de Printemps et d'Eté pour Dames

JAMAIS FAIT AU CANADA

13,512 VETEMENTS A CHACUN .17

Mercredi dernier avait lieu à Philadelphie une vente de sous-vêtements de dames que l'on dit être la plus grande qui ait jamais été faite au monde. Sa renommée est parvenue jusqu'en notre ville. Elle comprenait en tout 13,200 vêtements.

Demain, The John Murphy Co., Ltd, de Montréal mettra en vente exactement 13,512 vêtements à un prix encore beaucoup plus avantageux que ceux qui mirent sur pieds près d'un million et demie de Philadelphiennes.

Il y a des camisoles, des caleçons et des cache-corsets en coton de pesanteur appropriée pour le printemps et l'été en coton mercerisé, en mélanges de soie et coton ; quelques-unes des camisoles sont à col montant et à manches longues, d'autres sont pour porter le soir, avec col évasé et sans manches, d'autres encore ont de jolis devants de dentelle. Il y a aussi un très petit nombre de combinaisons. Les caleçons sont ouverts et fermés. Toutes les grandeurs, y compris les grandeurs supplémentaires se trouvent ici.

13,512 vêtements ne sauraient demeurer bien longtemps en magasin lorsque près de 100,000 dames et demoiselles veulent en avoir, et elles en voudront certainement, car ce sont des valeurs de .25, .50, .75, 1.00, 1.25 et même 1.50, offertes à, chaque..... .17

The John Murphy Company Limited

ENCORE L'ECHEVIN PROULX

M. Eugène Villeneuve accuse le président de la Commission de Police d'avoir remis à son propriétaire les objets saisis dans une maison de jeu.

Dans une lettre qu'il a adressée, hier, au conseil de ville, M. Eugène W. Villeneuve a porté une nouvelle accusation contre le président de la commission de police, l'échevin Proulx. Il l'accuse d'avoir remis au propriétaire d'une maison de jeu, tous les objets saisis dans l'établissement désigné.

Voici le texte de la lettre :

Montréal, 25 janvier 1909

A Monsieur le Maire et MM. les Echevins de la Cité de Montréal

Messieurs,

J'ai bien l'honneur d'attirer votre attention sur le fait suivant : — Que le samedi, 17 octobre dernier, l'inspecteur Lamouche opérait une descente chez un nommé Racette, barbier, coin des rues Marie-Anne et Drolet, en vertu d'un mandat émané par la cour de police, sous l'accusation de tenir une maison de jeu. Racette et quatorze joueurs furent arrêtés, et la table de jeu "Stud poker", jetons, etc., furent confisqués suivant la loi. Le lundi suivant, 19 octobre, le dit Racette fut condamné à $50.00 d'amende et les joueurs à $20.00 chacun. Quelques jours après, Racette s'en fut trouver le Président de la commission de police et lui demanda de se faire remettre les objets saisis chez lui. Le président se rendit volontiers à sa demande et il l'envoya à l'inspecteur Lamouche, aux quartiers généraux de la police, à qui il donna instructions par téléphone de remettre les objets saisis à M. Racette, et il dit à ce dernier qu'il pouvait continuer à s'en servir sans aucune crainte pour l'avenir.

Racette rencontra l'inspecteur Lamouche dans le bureau du chef Campeau, et l'inspecteur téléphona à l'officier en charge du poste No 14 de remettre les objets saisis au dit Racette — ce qui fut fait en contravention aux règlements de la police ainsi qu'en violation des lois du pays qui ordonnent la destruction de tout objet saisi dans les maisons de jeu.

Je vous demande donc, M. le Maire et MM. les Echevins, pourquoi le président de la commission de police et les officiers supérieurs se permettent de violer ainsi les lois qu'ils sont chargés de faire respecter ?

L'inspecteur Lamouche, dont je fais mention, est le même inspecteur Lamouche qui a admis dans le cours de l'enquête Guérin, faire des visites nocturnes chez M. Lapierre, après les heures réglementaires, en compagnie de demi-mondaines (desquelles payaient pour les consommations) dans le seul but d'accorder une bienveillante protection à M. Lapierre, qui ne la lui demandait pas, mais que l'inspecteur croyait menacé d'un grand danger. Malgré cette admission de la part de l'inspecteur Lamouche, il est encore chargé de voir à l'observance des règlements de la police et surtout à la surveillance de la moralité publique.

Avec considération,
Votre tout dévoué,
(Signé) E. VILLENEUVE.

UNE DENEGATION

L'échevin Proulx s'est levé, aussitôt après la lecture de cette lettre, pour protester contre la véracité des faits allégués dans le document ci-dessus.

"C'est la continuation de la campagne de calomnie commencée contre moi, il y a un an, dit-il, et je n'en suis pas surpris. Elle est dictée par un sentiment de vengeance et quant à celui qui l'a entreprise, je ne m'en occupe pas, car il n'en vaut pas la peine. Mais je tiens à dire que la première partie de cette lettre est absolument fausse. Quant au reste, elle traite de faits qui ne me concerne pas, car je n'ai pas à surveiller personnellement la conduite des officiers de police. S'ils ne font pas leur devoir, c'est à la commission à aviser et à agir. J'ajouterai que la ville n'a pas juridiction dans la saisie des objets appartenant à une maison de jeu. Cette saisie est ordonnée par le magistrat de police et s'il y a des torts de commis, c'est au gouvernement qu'il faut s'adresser pour les faire redresser. C'est pourquoi je demande que la lettre soit référée à la commission de police, pour un rapport."

L'échevin Gallery s'est objecté à cette demande et proposa que des instructions positives fussent données à la commission de police, d'avoir à faire un rapport pour la prochaine séance.

L'échevin Proulx lui demanda si c'était son intention de se faire le juge de toute la commission.

—"Vous êtes vous fait assermenter pour poser cette question", rétorqua l'échevin Gallery. "La chose serait nécessaire d'après vos propres déclarations."

Sur les remarques de l'échevin Lavallée que les règles du conseil faisaient un devoir à la commission de police de faire un rapport sans délai, l'échevin Gallery consentit à retirer sa motion et la lettre fut référée à la commission de police.

RUMEURS FANTAISISTES

La presse allemande répand des bruits tendancieux au sujet de la campagne du Maroc. — On leur oppose un démenti officiel.

PARIS, 26. — Déjà, à plusieurs reprises on a signalé les informations tendancieuses d'un certain nombre de journaux allemands tels que la "Gazette de l'Allemagne du Nord", la "Gazette de Cologne", et la "Gazette de Voss", d'après les quelles les troupes françaises de la Chaouia auraient passé l'Oum-er-Rebia et occupé Aoussia, près d'Azemmour.

Une pareille initiative du corps d'occupation était absolument invraisemblable, étant donné le programme très formel et très précis tracé par le ministre de la guerre au général d'Amade. Une note officielle a fait justice de toutes ces histoires. M. Pichon, y est-il déclaré, a annoncé que "les instructions adressées à M. Regnault, ministre de France à Tanger, en vue du voyage qu'il va accomplir à Fez auprès du sultan Moulai Hafid, sont conformes aux déclarations faites aux chambre par le gouvernement, s'inspirant des conventions internationales relatives au Maroc et des accords spéciaux de la France avec le gouvernement chérifien, et précisent les conditions d'évacuation progressive de la Chaouia, qui commencera par les postes de la périphérie, où Moulai Hafid devra assurer l'ordre à mesure que nos troupes se retireront". La netteté de cette déclaration est le meilleur démenti que l'on puisse opposer aux fausses nouvelles des journaux allemands.

D'autre part, certains bruits ont couru ces jours-ci, suivant lesquels les troupes de la frontière algéro-marocaine déploieraient une activité excessive. On a accusé le général Lyautey d'organiser toute une campagne dans l'Est marocain, où il se promènerait en maître, installant des postes à Toulal et à Kasbah-el-Aioun, et allant même occuper Kasbah-el-Makhzen, à 150 kilomètres de Fez.

Tout cela a été démenti aussitôt et il est de fait que ces occusations étaient bien mal fondées. Ce n'est certes pas au moment où la France envoie à Fez un représentant officiel, où elle va engager avec le nouveau sultan une conversation diplomatique d'importance pour l'avenir de sa politique marocaine, qu'elle pourrait se laisser aller à des entraînements aussi inutiles que dangereux.

Dans une cause de Moreau vs Michaud, cause au sujet d'une pension alimentaire que le demandeur voulait cesser de payer, mais où ensuite il se désista de son action, le juge De Lorimier a décidé que le mémoire de frais devait être celui d'une action de la Cour de Circuit et non de la Cour Supérieure, déclarant que c'est le montant de la pension mensuelle qui détermine la classe d'action.

THE TROY WAY
THE RIGHT WAY

SI C'EST VOTRE BUANDERIE

Vous pouvez toujours compter que

LA TROY

fait son travail non seulement avec la plus grande célérité mais d'une manière que vous regarderez comme étant infiniment supérieure.

Troy Laundry Co.,
Usine et Bureaux : VERDUN.
4 TELEPHONES.

VOTRE PETITE FILLE TOUSSE !

Cette époque de l'année—si changeante et si froide—est fatale aux enfants, car d'ordinaire ceux-ci sont bien négligents.

Vous pouvez éviter ces rhumes qui font tant de tort à la santé de vos enfants en ayant une bouteille de

SIROP MATHIEU
(de Goudron et d'Huile de Foie de Morue)

à la maison—Non seulement il guérit le rhume mais il renforcit les enfants et les empêche de s'enrhumer de nouveau.

EN VENTE PARTOUT

35 cents la grande bouteille.

La Cie J. L. Mathieu, Props.
SHERBROOKE, QUE.

L. Chaput, Fils & Cie., Dépositaires en Gros, Montréal.

26-J. 28-F.

MAISON DE SANTE DU DOCTEUR E. J. BOURQUE

M. le Dr Bourque, ex médecin en chef de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, récemment arrivé d'Europe, vient d'ouvrir, à Montréal, une maison de santé pour le traitement des maladies nerveuses, particulièrement de la "neurasthénie", d'après la méthode des docteurs Dubois (de Berne), et Déjerine de la Salpêtrière, à Paris. Cet établissement, agréablement situé au No 100 avenue Outremont, réunit toutes les conditions d'isolement et de salubrité indispensables pour la cure de ces affections.

Consultations, à Outremont, de 10 h. a.m. à midi.

Résidence privée No 492 rue St-Denis. Tel. Bell Est 4172.

25-m-j-s 2me

NOUVELLES DE L'ILE BIZARD

M. ADELARD THEORET, ELU MAIRE. — LES PROMESSES DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.

(Du correspondant de la PATRIE.)

ILE BIZARD, 26. — Les élections municipales de l'Ile Bizard ont été si paisibles qu'elles ont passé presque inaperçues. MM. Joseph Lavigne et Adélard Théoret ont été élus à l'unanimité, et pour comble de bonne fortune, M. Théoret a été élu d'emblée maire en remplacement de M. Ludger Paquin, qui avait annoncé sa retraite quelques jours auparavant.

M. Paquin a présidé avec distinction le conseil municipal de l'Ile Bizard pendant douze ans, et rempli pendant deux ans les fonctions importantes de préfet du comté de Jacques-Cartier. Sous son administration la situation financière de notre paroisse s'est améliorée au point que les contribuables ne paient plus que douze centins environ dans le cent dollars, exclusion de la taxe scolaire, qui est de plus de quarante centins. D'épineuses questions ont été réglées, et l'harmonie règne parmi nous.

Le nouveau maire arrive donc sous les meilleurs auspices. Homme actif et dévoué, ami du progrès dans l'ordre, les citoyens ont confiance qu'à l'instar de son prédécesseur il saura guider avec prudence et sagesse la barque municipale commise à sa garde. L'Ile Bizard, par son site pittoresque, est sur le point de devenir le rendez-vous des amateurs de belles et fortifiantes villégiatures. Il incombe à nos édiles de bien préparer la voie au courant des touristes qui commencent déjà à s'établir sur nos rives si saines et si splendides, en améliorant les routes publiques et en mettant en relief toutes les ressources naturelles dont nous jouissons. Les contribuables trouveront une compensation libérale dans la plus value de leurs propriétés et eur bien-être personnel. L'Ile Bizard est assez bien favorisée sous tous rapports pour rivaliser avantageusement avec les paradises les plus recherchées du beau comté de Jacques-Cartier. Le succès dépend entièrement de l'initiative intelligente et progressive du conseil municipal.

CONFLAGRATION EVITEE

Ne fut-ce l'arrivée et la présence d'esprit d'un petit messager de la compagnie du télégraphe C.P.R., l'immeuble de la rue Waverley portant les Nos 240 et 240A, et occupé par la famille Thomas Baker et la famille Albert Coquillon, aurait infailliblement été détruit par un incendie. Vers une heure du matin, lundi, le gosse vint à passer devant chez M. Baker et aperçut une fumée noire et épaisse qui s'échappait des croisées supérieures de la maison. De frapper à coups redoublés dans la porte de la maison en question, de hurler presque pour prévenir les occupants de l'immeuble profondément endormis, fut l'affaire de quelques instants pour le messager.

MM. Baker et Coquillon éveillés par le tapage du gosse et s'étant rendus compte du danger qui les menaçait, appelèrent les pompiers qui vinrent avec déligence.

Ceux-ci eurent vite fait d'éteindre les flammes, qui s'attaquaient au toit de la maison. Les dommages sont insignifiants.

LA BEATIFICATION DE JEANNE D'ARC

Sa Sainteté donne officiellement son approbation à cet acte

ROME, 26 — Hier matin, un grand nombre d'Américains ont assisté à la cérémonie qui a eu lieu dans la salle du consistoire, à laquelle le pape a lu le décret approuvant la béatification solennelle de Jeanne d'Arc. Le Saint-Père était entouré de sa cour. On remarquait parmi les dignitaires de l'Eglise l'archevêque de Saint-Paul, Monseigneur Ireland, et les évêques d'Omaha et de Mobile.

Au cours de son allocution, le pape a dit qu'il n'était jamais aussi heureux que lorsqu'il pouvait, avec l'aide de Dieu, élever sur les autels ceux qui, après avoir laissé sur la terre le parfum de leurs vertus, démontrent avec l'assistance du Tout-puissant, les miracles du ciel.

Sa Sainteté a aussi profité de l'occasion pour se plaindre de l'état actuel de la société, qui est, dit-Elle, affligée du mal de l'infidélité.

LA SENTENCE DE MORT EST PRONONCEE

Aucune défense ne peut être offerte lorsque vous appliquez le remède de Putnam sur un cor : le délinquant doit mourir. Il n'y a rien d'aussi certain pour guérir rapidement les cors que l'Extracteur de verrues et de cors de Putnam ; essayez-le, il est exempt d'acides, et agit sans douleur.

REMEDE GRATUIT CONTRE LES HEMORROIDES

Envoyé pour prouver les mérites du Remède Pyramid contre les Hémorroides.

Ce qu'il a fait pour d'autres, il peut le faire pour vous.

Nous avons des attestations par centaines établissant que les hémorroïdes de toutes espèces et à tous les degrés ont été guéries par le remède Pyramid contre les Hémorroïdes.

Si vous pouviez lire ces lettres spontanées, vous iriez, sans aucun doute, à la pharmacie la plus proche, pour acheter une boîte du remède Pyramid contre les Hémorroïdes, au prix de 50 cents.

Nous ne vous demandons pas de faire cela. Envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous expédierons gratuitement par la poste un paquet d'essai.

Nous savons ce que fera ce paquet d'essai. Dans bien des cas il a guéri des hémorroïdes sans qu'il fut besoin d'un traitement plus prolongé. Si son efficacité vous est prouvée, demandez-en d'autres à votre pharmacien. Cette offre est équitable, n'est-ce pas? Remplissez simplement le coupon gratuit ci-dessous et envoyez-le-nous par la malle.

Coupon de Paquet Gratuit

Remplissez les lignes en blanc ci-dessous avec vos nom et adresse, découpez le coupon et envoyez par la malle à la PYRAMID DRUG COMPANY, 190 Pyramid Bldg., Marshall, Mich. Un paquet d'essai du Grand Remède Pyramid contre les hémorroïdes vous sera alors immédiatement envoyé par la malle, GRATUITEMENT sous enveloppe ordinaire.

Nom .....

Adresse .....

Rue .....

Ville et Etat .....

ASPIRANT A LA MAGISTRATURE

M. FELIX HEBERT D'ARCTIC, R.I., DEVIENDRAIT JUGE DE LA COUR DE DISTRICT, A WARREN, R. I.

(Spécial à la "PATRIE")

WOONSOCKET, R. I., 26 — Un nouvel assistant commissaire d'assurances du Rhode Island, sera nommé par le gouverneur en conseil, ces jours prochains.

Le titulaire actuel, M. Félix Hébert, a offert sa résignation et il paraît certain qu'il sera fait juge de la cour de District, à Warren, R. I. M. Hébert a été admis au Barreau, il y a quelques années, après avoir été secrétaire particulier du maître de poste, à Providence, R. I.

Trente-six aspirants sollicitent la succession de M. Hébert et parmi eux il y a un seul Canadien, M. Henri Langelier, romptable en chef de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Les appointements annuels de l'assistant-commissaire d'assurance, sont de $2,000.

MGR BOLDUC A QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — Mgr Bolduc, chanoine, arrien curé de Cacouna, qui demeure actuellement à Rimouski, va établir sa résidence à Québec, en mai prochain. Il occupera l'une des maisons des religieuses de l'Hôtel-Dieu, côte du Palais.

LES CAMBRIOLAGES

Profitant des ténèbres dont la tempête avait enveloppé la ville, des voleurs tentèrent, samedi soir, de pénétrer dans un magasin situé au coin des rues Champlain et Sainte-Rose, mais un garde-moteur de la compagnie des tramways, M. Trudeau, les aperçut et les mit en fuite en les menaçant avec un revolver.

Dans la même nuit, les cambrioleurs s'introduisirent chez Albert Hilton, 108 rue Papineau, et emportèrent une grosse quantité de volailles.

La police de ce district ne connaît rien de la bande de malfaiteurs qui y opère.

CONSULTATION POPULAIRE
DE LA "PATRIE"

CITOYENS

1er.— Désirez-vous des réformes dans l'administration municipale ?

2me.— Etes-vous en faveur de la réduction du nombre des échevins à un par quartier ?

3me.— Croyez-vous qu'il serait préférable de confier la direction des principaux services publics à une commission spéciale ?

NOM .....

ADRESSE .....

MONTREAL, ... 1909.

Prière de répondre aux questions et de donner votre nom et votre adresse.

OCCASIONS DE FIN DE JANVIER

AU BON MARCHÉ

Nos Offres pour Demain sont Exceptionnelles

SPECIALITES POUR DEMAIN MERCREDI

¶ Les dames qui visiteront nos magasins demain, auront l'avantage de choisir, dans chacun de nos rayons, des articles utiles, de bonne qualité, que nous offrons à des prix excessivement réduits.

Nos clientes sont priées de lire notre annonce de Grande Vente de Février dans les journaux de samedi.

35c au lieu de 60c
15 pouces, soie Shantung, 24 pouces de large, couleur naturelle, prix réduit 35c

35c au lieu de 60c
5 pièces soie Japonaise blanche unie, largeur 36 pouces très spécial, à 35c

25c au lieu de 50c
Flanelle Opéra française, grand choix de coloris et de dessins pour robes et blouses, belle valeur à 50c, notre prix 25c

20c pour 11c
Sateen noir mercerisé de bonne qualité, très lustré, 32 pouces de large, prix de janvier 11c

39c au lieu de 75c
Ceintures en cuir et en galon de couleurs diverses, avec jolies boucles. Spécial à 39c

DEMAIN A 25c
Gants "Ringwood" en laine blanche, noire et couleurs de 30c et 40c, réduits à 25c

25c pour 19c
Creionne, double largeur, pour portières, qualités de 22c et 25c, réduites à 19c

37c au lieu de 60c
Granite noir, tissu lustré, pour robes, 42 pouces, très belle valeur à 37c

34c au lieu de 60c
Serge cachemire noire, tout laine, 44 pouces de large, très spécial demain à 34c

36c au lieu de 60c
Alpaga noire unie, 42 pouces de large, qualité extra à 36c

SPECIAL A 15c
Supports de collets en ivoirine, ajustables, avec épingles ornées de brillants, régulier 25c demain 15c

$2.99 LA PAIRE
Portières en damas fleuri rouge et vert et avec rajures romaines, 50 pouces de large, 3½ verges de long, qualités de $3.50 $4.00 et $5.00 à $2.99

60c pour 39c
Dessus de bureau et cache oreillers en lawn ajouré, très spécial chacun à 39c

SPECIAL A $3.99
Couvertures en laine blanche, tout laine, grandeur 64 x 80, valeur réelle $5.00, la paire, à $3.99

$1.25 pour 59c
Chevron tissu épais tout laine pour costumes et manteaux d'enfants, 50 pouces de large, cardinal et grenat seulement, belle valeur à $1.25, notre prix réduit 59c

TRES SPECIAL
Laina batiste de laine, pour robes, blouses, etc., 48 pouces de large, prix 48c

Deux Occasions Remarquables pour Demain

200 jupons en sateen noir, avec volant par plis accordéon, 12 pources de large, bien belle valeur à $1.15, prix réduit de fin de mois, chaque 73c

20 douzaines, beaux jupons en sateen noir, mercerisé, chance exceptionnelle de bon marché avec doubles volants, très amples, garnis de ruche, régulier $1.75, notre prix $1.13

BAS A 47c
Bas en laine noire "Baldwin", à côtes larges et étroites, pour dames et garçons, régulier 60c, pour 47c

24c LA PAIRE
Bas en laine noire, à côtes pour enfants de 8 10 et 12 ans, de 30c et 35c, notre prix 24c

50c pour 22c
Insertion tail overi, en dentelle de fil crème, écru, noir, blanc, prix réduit, la verge 22c

10c et 15c pour 7
Insertion et dentelle Valenciennes, blanche crème, écrue, 4 à 5 pouces de large à 7½c

50c au lieu de $1
Insertion tail overi, en point brodé, crème, écru, blanc, noir, largeur 18 pouces, spécial à 50c

$3.00 pour $1.69
Complets "Norfolk" pour garçons, grandeurs désassorties, régulier $3 pour $1.69

52c au lieu de 85c
Drap Vécuna, double largeur, pour manteaux, vert, brun, bleu royal, prix réduit 52c

75c pour 57c
Robes de nuit en coton blanc, garnies de broderie et de dentelle à 57c

35c pour 19c
Cache-corsets en coton blanc, garnis d'insertion de dentelle et de remplis, quelques grandeurs seulement, notre prix 19c

SPECIAL A 59c
Jupons en coton blanc avec large volant par remplis, garni de dentelle, régulier $1.25, pour 59c

25c pour 12
Jarretières avec ceinture pour dames, couleurs diverses, régulier 25c, pour 12½c

25c pour 50c
Boîtes à poudre en celluloid, avec lettres dorées ou argentées, à 25c

25c pour 15c
Petits porte-monnaie, en chamois, pour enfants, régulier 25c demain 15c

DEUX POUR 15c
Filets pour cheveux, noirs, bruns foncés et medium, régulier 10c demain, deux pour 15c

Rouleaux pour cheveux 18 pouces de long, 15c pour 10c

22½ au lieu de 30c
Coton jaune et blanc uni pour draps, largeur 8-4, de 30c, pour 22½c

27c au lieu de 35c
Toile blanche damassée pour nappes, 54 pouces de large, belle valeur à 35c, prix réduit 27c

OCCASIONS
Madapolam pour sous-vêtements, prix courant 12½c la verge, notre prix la pièce de 30 verges, à $2.70

Spécial 10c la vg.
Toile Oxford rayée ou carreautée, différents patrons, de 12c pour 10c

COTON BENGALE
non blanchi uni, 30 pouces de large, très spécial à 8c

TRES SPECIAL
Boutons blancs en écaille de grandeurs diverses, régulier 5c et 10c la douzaine, demain 2½c

Escompte de 20 p.c
Jusqu'au dernier jour de janvier, nous continuerons à allouer un escompte de 20 pour cent, sur tous nos articles pour hommes.

LETENDRE, FILS & CIE, - - 567 Ste-Catherine Est.

CHRONIQUE IMMOBILIERE

Le marché immobilier continue de se maintenir ferme et actif. Dans les journées de samedi et de lundi, neuf transports de propriétés ont été enrégistrés.

Il est intéressant de noter l'achat fait par la maison Carsley de deux terrains avec résidences sur la rue Victoria, entre l'Académie de Musique et le magasin Scroggie, qui est maintenant la propriété de la maison Carsley. L'acquisition de ces terrains permettra de faire plus tard des agrandissements le long de la rue Victoria.

Voici les principales ventes, non compris celle des propriétés coin Sainte-Catherine et Bleury, dont nous parlons ailleurs.

James Bailey a vendu à C. B. Gordon, partie du lot 158, Côte des Neiges, avec résidence. Prix $21,000.

—Mme P.S.Ross, a vendu à J. J. Fiske, le lot 1349, quartier Saint-George avec construction. Prix : $11,000.

—Télesphore Lescadre, a vendu à Hormisdas Ethier, les lots 558-8 et 559, quartier Sainte-Marie, avec résidences No 178 et 176b, rue Dorion, et autres résidences rue Demontigny. Prix $10,500.

—J. B. D. Légaré & Co., a vendu à la Cie de Macaroni et de Vermicelle Croix Rouge, partie du lot No 11-401, quartier Saint-Louis, avec constructions rue Clark. Prix $10,000.00.

—La succession Tessier dit Lavigne a vendu à L. J. Tarte, le lot 615, quartier Saint-Louis, avec construction, $4,800.

BENEDICTION D'UN DRAPEAU

(Spécial à la PATRIE)

VILLE ST-PAUL, 26 — Au milieu d'une assistance peu nombreuse eut lieu dimanche à l'église paroissiale de St-Paul, la bénédiction solennelle du drapeau de la succursale Ste-Marie de St-Paul No 376 de la Société des Artisans Canadiens-Français. On a remarqué cependant les représentants des associations sœurs les plus importantes des environs, qui remplissaient tous les sièges d'honneur, mis à la disposition des invités.

M. le curé H. Brisset a prononcé une éloquente allocution à cette occasion. Au nombre des assistants, signalons M. Nap. Deschamps, représentant le bureau exécutif, M. D. Cadé, promaire, le Dr Ph. Ste-Marie, président de la société St-J. Bte, MM. J. O. Deschelles et J. A. Nantel, de la succursale Ludger Gravel, MM. Chas. Lepailleur et Anatole Carcegnan, du Cercle Canadien de Lachine, MM. les officiers de la succursale Ste-Elisabeth de Portugal ; M. Montbesand, président de l'Alliance Nationale, section de Lachine ; M. Desparois, du cercle St-Pierre, MM. Alcidas Bertrand et Alfred Julien de la société des Forestiers Catholiques, M. J.-Bte Barbeau, président de la Cong. des Hommes.

Le chant, sous la direction de M. J. Dufort, et avec le concours de MM. H. Lalonde et E. Lacoste, a été très imposant.

M. le chanoine Lepailleur, curé de St-Louis du Mile-End, victime d'une indisposition à la dernière heure, n'a pu malheureusement se rendre à la salle Municipale où, après la cérémonie religieuse, il devait donner une conférence sur l'Epargne Scolaire.

Cette intéressante partie du programme a été remise à une date ultérieure que les officiers de la succursale Ste-Marie feront connaître bientôt.

—Voilà l'homme du jour.
—Politique ? Savant ? X
—Non, confiseur tout simplement.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

La réorganisation des trains après la tempête de la nuit de dimanche est à peu près complétée. Il y a encore les communications télégraphiques.

—o—

M. Wm. Still, gérant général des passagers du C. P. R., est de retour d'un voyage à Buffalo, Cleveland et Cincinnati.

M. Still a déclaré aux journalistes que les touristes américaint seront nombreux cette année, surtout dans l'est du Canada.

—o—

Le Canadian Northern dépensera 10 millions l'an prochain.

Le Canadian Northern se propose d'entreprendre cette année, l'achèvement de sa ligne entre Québec et Edmonton. On va d'abord joindre Port Arthur à Sellwood Junction, petite station sise au nord de Sudbury qui est le terminus actuel du C. N. R. Cela fait, on lancera une ligne d'Ottawa à la rencontre de l'embranchement Toronto-Sudbury et on compte qu'au moment où la nouvelle ligne atteindra la capitale les raccords nécessaires sur le réseau de la province de Québec seront également terminés.

Entre Sudbury et Port Arthur, la ligne se dirigera vers la source de la rivière Vermillion jusqu'à la limite sud des dépôts d'argile de la rivière Misanibi. De là, passant à la tête du lac Long elle descendra vers un point proche du pont du C. P. R. sur la rivière Nepigon. A partir de cet endroit, la ligne sera à peu près parallèle à celle du C. P. R. tout en se maintenant au nord.

—o—

Aux usines du Pacifique Canadien, à Québec, on est à faire des travaux d'améliorations. Ils ne seraient que temporaires, cependant. Ce sont des travaux d'urgence. Dès le printemps prochain, à la fonte des neiges, on démolira, dit-on, les usines actuelles pour en reconstruire de plus spacieuses comme de plus modernes.

La Cie du C. P. R. se propose, maintenant que tous les ponts entre Montréal et Québec sont de force suffisante, de faire circuler à la prochaine saison, lors de l'ouverture de la navigation, les colossales et puissantes locomotives qui circulent déjà sur d'autres sections.

ENQUETE SUR UN INCENDIE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — Le lieutenant-colonel Vohl, prévôt des incendies, a commencé hier une enquête au sujet de l'incendie qui a eu lieu la semaine dernière à l'édifice Béland, rue Saint-Jean, incendie qui a causé la mort de Mme J.-O. Filteau. Trois témoins, MM. Arthur Angers, Albert Donati et Mme T. F. Teakle, ont été entendus. Il a été établi que le feu a éclaté dans les appartements occupés par M. Donati, au second étage. C'est M. Angers qui a aperçu le feu le premier ; il en a informé M. et Mme Filteau.

L'origine de l'incendie n'a pas encore été établi. L'enquête s'est continuée ce matin. Plusieurs pompiers ont été entendus.

AU MINISTERE DE LA COLONISATION

LA DESTITUTION DES GARDES-PECHE ET GARDES-CHASSE NE SE FAIT PAS SANS PROTESTATIONS.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — Le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries a reçu de nombreuses protestations au sujet des récentes destitutions d'un grand nombre de gardes-pêche et de gardes-chasse.

Ces destitutions ont été ordonnées à cause des plaintes réitérées faites au ministère au sujet des massacres de chevreuils, de castors et de perdrix, qui se faisaient par suite de la négligence des gardes-chasse.

Samedi dernier encore, on a signalé au ministère un massacre de quarante chevreuils qui aurait eu lieu sous les yeux des gardes-chasse. Des détectives ont été envoyés sur les lieux avec ordre de pincer les coupables.

L'hon. M. Devlin est de retour de Toronto où il a représenté notre province au congrès de l'Association de Chasse et de Pêche de l'Amérique du Nord.

M. Thomas Murray, ancien député de Pontiac, et de North Renfrew, vient de soumettre au ministère de la colonisation, un projet pour la construction d'un pont sur la rivière des Quinze, dans le district de Témiscamingue.

D'après lui, le gouvernement de la province de Québec devrait contribuer $15,000 et le gouvernement fédéral, un égal montant. Il est descendu à Montréal, dans le but de rencontrer le ministre de la colonisation, et l'intéresser au projet qu'il a à cœur.

LE BAL DU CARNAVAL

Son Excellence le Gouverneur Général et la comtesse Grey, assisteront au grand bal du Carnaval, au Windsor, le 15 février.

IL SOUFFRIT 5 ANS DE RHUMATISME

Incapable de travailler pendant un an, guéri par les Pilules de Genièvre.

"J'ai souffert de rhumatisme pendant 5 ans, dont une année entière, pendant laquelle je fus incapable de faire le moindre travail. J'ai dépensé énormément d'argent pour d'autres remèdes jusqu'au jour où j'achetai, chez mon pharmacien, L. T. Best, Kingston, et sur sa recommandation, une boîte de pilules de Genièvre. Le résultat fut au-delà de mon espoir. La première boîte fit disparaître toute trace de rhumatisme. J'ai toujours maintenant les pilules de Genièvre chez moi et en prends une de temps à autre. Je vous dois de sincères remerciements pour votre merveilleux remède qui m'a fait tant de bien.

GEO. VANDEWATER.
Kingston, Ont.

Des lettres cordiales comme celle-ci nous arrivent tous les jours. Aucun autre remède n'a jamais eu autant d'attestations volontaires en si peu de temps. Il n'y a pas le moindre doute à ce propos. Les Pilules de Genièvre guérissent les maladies des reins, 50c la boîte, 6 pour $2.50, chez tous les marchands ou par expédition directe. Nous vous enverrons gratuitement sur demande une boîte échantillon de façon à ce que vous puissiez les essayer, à condition que vous mentionniez ce journal.

Dépt. R. National Drug & Chemical Co., Limited, Toronto.

LE VIN MORIN
CRESO-PHATES

est le véritable spécifique des Maladies de l'Appareil respiratoire ; il combat le mal, fortifie l'organisme et guérit rapidement **Rhume, Toux, Bronchite, Catarrhe, Coqueluche, Grippe, Crachement de Sang, Débilité Générale, Tendance à la Consomption, Pneumonie, Enrouement** et toutes les **Affections de la Gorge** et de la **Poitrine**, parce que, sous sa forme liquide, il est facilement assimilé ; de là son action prompte et efficace.

MM. Dr Ed. Morin et Cie, Québec.

Messieurs, — Le Vin Morin Créso-Phates m'a fait un grand bien. Je le déclare supérieur, pour la faiblesse et les maladies pulmonaires, à tous les autres remèdes semblables, actuellement sur le marché.

Votre tout dévoué,
JAMES M. QUINAN, V. G., Antigonish, C. B.

EN VENTE PARTOUT.

Dr ED. MORIN & CIE, Québec, P.Q.

Sanatorium du Dr J. M. Mackay pour les Ivrognes

Le Dr Mckay recevra maintenant des patients privément. Accommodation de première classe et surveillance personnelle.

LE TRAITEMENT SCIENTIFIQUE DU Dr MACKAY POUR L'ALCOOLISME est approuvé et employé par le gouvernement de Québec en vertu du système de mise à l'épreuve, dans les cités de Québec et de Montréal. Le seul remède efficace contre l'ivrognerie qui soit approuvé par le clergé. Les patients peuvent aussi être traités à domicile sans perte de temps. S'adresser au

DR JOHN M. MACKAY,
803 rue Ste-Catherine Ouest, Montreal. Telephone Up 2111
m-j-s-no

J. GAREAU & CIE.,
PATISSIERS ET CONFISEURS

Service de Banquets, Euchres, etc. Spécialité de Crème à la Glace.

TEL. BELL EST 2044. MARCHANDS 1653.

400 RUE PARTHENAIS, - Près Ontario.
m-j-s-no

CHAUDIERES DE NAVIRE

WATEROUS
Brantford Canada

—Comment, à votre âge, vous ne savez pas ce que c'est qu'un monoquaire ?

—Je sais parbleu bien ce que c'est mais dans le Midi, nous disons "monoquaire".

—Docteur, je ne sais pas ce que j'ai, je ne dors pas, je ne mange pas, je n'ai goût au travail, je ne vaux plus rien.

Mais alors pourquoi ne vous marie-t-vous pas ?

M. Jos. M. LEROUX

Souffre pendant longtemps du Rhumatisme.

Son Médecin ne peut réussir à enrayer son mal.

S'étant adressé aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, et ayant pris les

PILULES MORO

IL SE GUERIT PARFAITEMENT

Quel temps fera-t-il demain ?

Si vous posez cette question et qu'il y ait un rhumatisant dans l'assistance, vous serez immédiatement renseigné.

Le rhumatisant est le meilleur prophète du temps. Le rhumatisant dit :

"J'ai mes douleurs, il va pleuvoir".

S'il ne dit rien, c'est qu'il fera beau.

Comme leurs prédictions sont rigoureusement courtes, on consulte volontiers les rhumatisants ; mais c'est un honneur dont ils seraient bien heureux de se passer.

Pourtant, il n'y a pas de maladie dont on paraisse être aussi empressé de se croire atteint.

Combien de fois, n'entend-on pas dire autour de soi :

"Quel malheur, il a attrapé un mauvais froid !"

La résultante de cette locution populaire est purement et simplement une bronchite, une pleurésie, la tuberculose, ce que vous voudrez enfin ! mais pas, comme on le croit généralement, des rhumatismes.

Le rhumatisme que l'on appelle dans le peuple, les douleurs, est la manifestation d'un état général mauvais d'un défaut de nutrition et de digestion dans lequel au début, le refroidissement n'a rien à voir.

Cela n'enlève rien, au contraire, à la gravité de cette affection, de cette invasion de l'économie par l'acide urique insuffisamment expulsé.

Les douleurs que l'on éprouve dans ce cas sont atroces : la partie malade devient chaude, brûlante, la peau rouge et luisante se tend dans une enflure plus ou moins considérable. Lorsque le sujet garde une immobilité parfaite, il ne souffre pas, mais s'il a le malheur de risquer le plus fugitif mouvement, il lui semble qu'on lui racle les muscles avec un fer rouge. Le seul remède qu'on puisse appliquer dans ce cas avec un succès assuré, est celui qui fera disparaître promptement du système cet acide urique qui est la cause de tout le mal, dont la présence amène les douleurs : il faut un médicament qui le fera dissoudre afin qu'il puisse être rejeté du corps.

C'est pourquoi toute médication externe, tout onguent, toute pommade, tout liniment fait forcément fausse route.

L'intérieur doit être attaqué : c'est au siège du mal qu'il faut porter la guerre.

Cet empoisonnement a lieu, bien entendu, avec la complicité de la masse sanguine, de son torrent circulatoire.

Et voilà pourquoi les Pilules Moro sont souveraines pour les cas de rhumatisme parce qu'elles atteignent les deux éléments de propagation de l'acide urique : l'estomac qui le produit, si la nutrition s'opère mal, et le sang qui charrie l'acide dans le système.

Les Pilules Moro sont particulièrement efficaces à cause de leur vertu pour épurer le sang, le filtrer, le rendre limpide et pour faire disparaître aussi d'elles-mêmes, sans baume, ni compresse, sans autre régime

M. JOS. LEROUX, Saint-Zotique, Qué.

en un mot, tous les accidents rhumatismaux dont on est frappé.

Voici un certificat d'un homme que le rhumatisme a beaucoup torturé, qui avait employé beaucoup de remèdes, s'était fait traiter par un médecin sans obtenir de guérison. Les Pilules Moro et le traitement prescrit par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro guérissent toutes ses douleurs, le ramènent à la santé. Il se fait un plaisir de le publier :

"A cause du froid que j'ai pris à travailler dehors, l'hiver dernier, j'ai contracté un rhumatisme qui m'a fait beaucoup souffrir pendant plusieurs mois. J'ai gardé le lit pendant trois mois, étant incapable de faire aucun mouvement. Le médecin qui me traita a bien fait tout ce qu'il a pu, il avait bien diminué les douleurs, mais il n'avait pu enrayer parfaitement la maladie, toujours mes membres étaient souffrants. Je m'adressai donc aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, je suivis bien tous leurs avis et je pris les Pilules Moro. La confiance que j'avais mise dans ce remède ne fut pas trompée, car avant peu de temps, j'étais moins souffrant et je me suis guéri en quelques mois. Je suis heureux de faire connaître tout le mérite des Pilules Moro et tous les avantages qu'offrent les consultations des Médecins de la Compagnie Médicale Moro".

JOS. M. LEROUX.
Saint-Zotique, Qué.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Les consultations des Médecins de la Compagnie Medicale Moro sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Simile d'une boite de Pilules Moro.

ELECTIONS MUNICIPALES

A CHATEAUGUAY

(Spécial à la "PATRIE")

CHATEAUGUAY, 26. — MM. Treffié David, cultivateur, et Philias Laberge, cultivateur ont été élus conseillers de notre municipalité, l'ayant emporté le premier sur MM. Arthur Lapointe et Louis Duranceau; le second sur M. J. B. Chevrefils.

RIVIERE DES PRAIRIES

A Saint-Joseph de la Rivière des Prairies, M. Emery Pepin, maire, sortant de charge, a été réélu, par 18 voix de majorité, contre son adversaire, M. Désiré Bertrand.

M. Ferdinand Pépin a été élu conseiller par acclamation.

A ST-DAVID D'YAMASKA

Les élections municipales ont été faites bien paisiblement, cette année.

MM. Jacob Pauzé et Louis Théroux ont été élus conseillers en remplacement de MM. J. Autote et A. Pépin, dont le terme d'office est expiré.

A ST-MICHEL DE NAPIERVILLE

Les élections municipales ont eu lieu lundi, ont été élus par acclamation: M. Siméon Verner, du village remplaçant M. Siméon Giroux, et M. Alphonse Cardinal, remplaçant M. Joseph Roy.

A STE-PERPETUE, (comté de Nicolet)

Pierre Chassé a été réélu conseiller sur division par 46 voix contre Joseph Girard, 26.

M. Wilfrid Camirand a été élu par 46 voix contre Hormisdas Cloutier.

A ST-LIBOIRE

L'élection des conseillers, qui depuis plus d'un mois était l'objet d'une cabale active, s'est terminée d'une manière inattendue, les opposants abandonnèrent la lutte.

M. Exeas Théberge, conseiller sortant de charge, fut de nouveau réélu par acclamation, et M. Pierre Dion fut élu aussi par acclamation en remplacement de M. A. Laurence conseiller sortant de charge.

A BERTHIERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

BERTHIERVILLE, 26 — Lundi, nous avons eu des élections municipales, en remplacement des conseillers sortant de charge, MM. J. O. Lavallée, N. P., J. J. Melchers et J. A. Coulombe ont été élus par acclamation.

Ainsi notre conseil est constitué comme suit : Maire, Son Honneur J. Daniel Chenard, manufacturier ; conseillers : Quartier Centre, MM. J. Oscar Tellier et Joseph A. Coulombe ; Quartier Est, MM. Adélard Filiatrault et Jean J. Melchers ; Quartier Ouest, MM. J. A. Piette, et J. O. Lavallée. Secrétaire-trésorier, Mtre M. A. L. Aubin, N. P.

—Il y eut également lundi, élections municipales pour la paroisse de Berthier. Les nouveaux élus sont: MM. Onésime Piette et Joseph Roy, en remplacement de MM. Octave Grandpré et Pierre Bellehumeur sortant de charge.

Le lundi, premier février, le conseil se réunira pour choisir un maire. Le maire actuel est M. Octave Grandpré, sortant de charge. Les conseillers sont : MM. Philias Aubé, Louis Bellerose, Désiré Lafleur, Narcisse Laporte, Adélard Trinque, Onésime Piette et Joseph Roy. Le secrétaire-trésorier est Mtre J. Oct. Lavallée, N. P.

CABANO

Les élections municiaples ont donné le résultat suivant:

Elus, Robt. A. England et George Laforêt, en remplacement de MM. phonse Pelletier, maire, et Joseph Paturel.

NOUVEAU MARGUILLER

M. FRED. C. LARIVIERE EST L'OBJET D'UNE JOLIE MANIFESTATION DE LA PART DE L'ASSOCIATION CHORALE DE SAINT-LOUIS DE FRANCE.

A l'occasion de l'élection de M. Fred. C. Larivière, à la charge de marguillier, l'association chorale Saint-Louis-de-France, dont il est le président, lui offrait un banquet, dans les grandes salles de son magasin, rue Saint-Laurent.

L'association qui compte quatre-vingts membres, était au complet. On avait aussi invité des membres d'autres chœurs de chant.

Etaient au banquet:

M. Fred.-C. Larivière, M. les abbés Bélanger, curé et Melançon, Prévost, Grégoire, Granger, vicaires MM. Raoul Masson, M.D. vice-président; Rodolphe Forget, député, A. P. Lespérance, marguillier en charge, M. Desforges, Alex. M. Clers, maître de chapelle, Richard Beaudry, organiste; Arthur Cholette, organisateur, Edouard Lebel, C. O. Lamontagne, Alf. Labelle, Edouard Cholette, Jules Clément, Ed. Beaudry, Emile Chaput, Raoul Dionne, W. Quesnel, Jos. Laflamme, Labrie, Eugène Lecavelier, P. Ouimet, G. Bertrand, M. Marchand,. Eugène Ouimet Edouard Dufresne, Dubord, J. E. Munday, A. et H. Bertrand, Wayland, Onésime Morency, Brunelle, R. Lavoie, Odilon Morency, Eugène Bédard, Rochon, Raymond Bastien, Joseph Bastien, Albert Terreault, etc.

M. F. C. LARIVIERE

Mesdames F. Larivière, Arthur Cholette, Wayland, J. Clément, J. A. Rice, P. Ouimet, E. Chaput, G. H. et A. Bertrand, P. Wilscam, E. Bouchard, J. O. Mathieu, etc.

MM. Fred Larivière, l'abbé Bélanger, Raoul Masson, Rodolphe Forget, Arthur Cholette, Paul Ouimet, Edouard Cholette, Emile Chaput et ont adressé la parole.

MM. Ed. Lebel, P. Ouimet, R. Dionne, Eug. Ouimet, J. Clément, Edouard Cholette, Dmile Chaput et Marchand ont égayé la soirée, par leurs chants.

COURRIER DE SHERBROOKE

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 26 — La soirée de cartes à la salle des Arts, au profit du Fonds du Carnaval, a obtenu un très grand succès.

Plus de 300 personnes, y compris des représentants de la meilleure société, étaient présentes. Un excellent souper fut servi. Il y avait musique par l'orchestre Bourgeault.

CATARRH

Si vous souffrez du catarrhe ou du rhume de cerveau, écrivez à la CUROL SALVE CO., Avenue Spadina, Toronto, pour demander un essai gratuit de CUROL. Il guérit le catarrhe et soulage le rhume de cerveau, le mal de gorge ou un resserrement d'estomac comme par enchantement. Frictionnez les parties affectées avec CUROL et aspirez-en les essences curatives.

25c la boîte chez tous les marchands et pharmaciens ou envoyé franco par la malle par les propriétaires sur réception du prix.

Curatif, Adoucissant, Antiseptique.

CUROL
ONGUENT — LE PLUS GRAND DES REMEDES CURATIFS

266-m-j-s-jno

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS La Signature de

Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 /

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

DE PLUS EN PLUS FORT !

Volumes de 25c
REDUITS A
10c
DERNIERE SEMAINE

La comtesse Fernande par Paul Ségonzac; L'Amour et l'argent, par Edmond Lagourette; La Bambine par Michel Morphy; Le Calvaire de Madeleine, par Mme Hautier; Ménage de pervenche, par Henry Gerbault; Secret mortel, par Paul Féval fils; Petite princesse par Paul Ségonzac; La pécheresse, par Paul Féval; Mlle Chiffonnette, par Fernand; La belle Louise, par Henri Germain; Le secret de la dompteuse, par Morphy; Les secrets du cœur, par Ladouceur; Les mensonges de l'amour, par Ladouceur; Saltimbanque, par Germain; L'Ange, par Maigrevie; Le compagnon inconnu, par Ségonzac; Le dernier des réfractaires par un Magyar. Nouveauté: Les deux orphelines 25c.

CHEZ
DECM
LE LIBRAIRE
47 Ste-Catherine Est
MONTREAL
En dehors de la ville, frais de port 5c par volume, à la charge de l'acheteur.

38-5

Le veritable et seul Authentique. Mefiez-vous des imitations vendues d'apres les merites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.

m-j-s

Sympathie d'une Femme

Etes-vous découragée ? Les notes de votre médecin sont-elles une lourde charge ? Votre douleur est-elle un lourd fardeau physique ? Je sais ce que cela veut dire pour des femmes délicates. J'ai été découragée aussi, mais j'ai appris à me guérir moi-même. Je veux soulager vos maux. Pourquoi ne pas mettre fin à la douleur et aux notes du médecin ? Je puis faire cela pour vous, et le ferai si vous voulez m'aider. Tout ce que vous avez à faire est d'écrire pour demander une boîte gratuite de remède qui a été placée entre mes mains pour être donnée. Peut-être cette boîte sera-t-elle suffisante pour vous guérir, elle l'a fait pour d'autres. S'il en était ainsi, je serai heureuse et vous serez guérie pour 2c (le prix d'un timbre-poste). Les lettres restent confidentielles. Ecrivez aujourd'hui pour mon traitement gratis. — Mme F. E. Currah, Windsor, Ont. 283-mar-s

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

BULGARIE ET TURQUIE

La question du chemin de fer Oriental

VIENNE, 26. — Le ministre de l'Intérieur de Bulgarie, qui se trouve en ce moment ici, vient de déclarer que les 85,000,000 francs offerts par la Bulgarie sont probablement tout ce que le pays peut payer à la Turquie. Ce montant, dit-il, fait plus que payer la valeur du chemin de fer Oriental, qui a été laissé dans la pire condition possible, ce qui va nécessiter une dépense considérable. La ligne toute entière, assure-t-il, a besoin d'être remise à neuf.

On a presque cessé, ici, de s'intéresser aux négociations avec la Turquie. Le boycottage ne semble plus inspirer aucune inquiétude, et les gens intéressés dans le commerce oriental ont pleine confiance que les affaires vont reprendre. A tout événement, le commerce avec la Turquie ne constitue que quatre pour cent des exportations de l'Autriche.

MANIFESTATION A BERLIN

BERLIN, 26. — Hier matin, les socialistes de notre ville ont tenu de nombreuses assemblées publiques dans les différentes parties de Berlin, pour discuter la question du suffrage universel. Ils essayèrent ensuite de former une procession dans le but de marcher jusqu'au palais et de faire une manifestation en présence de l'empereur.

La police, à cheval et à pied, arriva en force, empêcha la démonstration de se mettre en marche et dispersa la foule, pendant que les socialistes acclamaient le suffrage universel.

NOMINATION DE CONSEILS DU ROI

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — A la dernière réunion du cabinet, MM. James B. Allan, de Montréal, et Georges-F. Gibsone, de Québec, ont été nommés conseils du roi.

LE C. P. R. A QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — Les usines du Pacifique Canadien, situées rue de la Couronne, subissent actuellement des réparations considérables. On ajoute une "allonge" de plusieurs pieds à chaque compartiment destiné aux locomotives modernes qui viendront bientôt à Québec. On construit dans la cour une nouvelle et puissante table tournante. Une autre remise pour les locomotives sera construite le printemps prochain.

PRIERE DES QUARANTE HEURES

Lundi, 1er février.—Villa-Maria.

Mercredi, 3 février.—Couvent du Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre.

Vendredi, 5 février.—Notre-Dame de Grâce.

ŒUVRE DES TABERNACLES

A l'occasion de la fête de saint François de Sales, patron de l'œuvre, le vendredi 29 janvier, à 3 heures du soir,, dans l'église de Notre-Dame de Pitié, aura lieu le salut solennel de l'Œuvre des Tabernacles.

Associés et amis sont priés d'assister à cette pieuse réunion, qui sera précédée d'une allocution de circonstance.

—Miles Bourque sont allées faire une promenade d'un mois à New-York.

—Nous avons un dégel considérable depuis quelques jours.

—M. H. Nolin, opérateur à Lennoxville, passe quelques jours de vacances en ville avec des amis.

—On a donné cours à la nouvelle que la compagnie du chemin de fer américain "Delaware & Hudson" était pour construire un embranchement de sa ligne de Montréal jusqu'à Sherbrooke. Cette nouvelle n'est pas confirmée.

AVIS OFFICIEL

Le dimanche, 7 février, il y aura ordination dans la chapelle des Pères du Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal ; la cérémonie commencera à 10 heures. Les supérieurs ou directeurs de communauté qui auraient des sujets à présenter sont priés d'en avertir M. le vice-chancelier.

ST-PETERSBOURG, 26— L'ami-Alexieff, qui était accusé d'irrégularités, a été acquitté sur l'accusation d'extorsion, mais trouvé coupable d'avoir accepter un pot-de-vin d'une maison anglaise. Il a été condamné à une amende de $5,000, et renvoyé du service.

Feuilleton de la "Patrie."

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT SAINVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

20 (Suite.)

Les ouvriers étaient depuis longtemps rentrés.

Ils avaient trouvé à la cuisine un succulent dîner, arrosé d'un vin généreux qui avait été parmi eux qu'un concert vait été parmi eux qu'un convert d'éloges à l'adresse de M. le comte et de "sa dame."

Georges Moureilles leur avait fait un "speech" des plus éloquents, et, pénétrés d'admiration, ils avaient voulu ménager une surprise à Mme de Lachesnaye.

En effet, ils s'étaient remis à la besogne avec un tel surcroît de zèle et d'activité qu'avant la fin de la journée l'hôtel était complètement démeublé.

Touchée de tant de bonne volonté, Faustine leur distribua de généreux pourboires, en accompagnant ses dons de quelques paroles de remerciement.

Quand ce fut au tour de Georges Moureilles, le brave homme parut hésiter.

—Madame, dit-il, avec un tremblement dans la voix, si vous êtes contente de moi, permettez-moi de réclamer de vous une autre récompense.

—Laquelle ? mon ami, demanda Faustine étonnée.

—Je voudrais, répliqua-t-il non sans un certain embarras, que Madame me permît de lui serrer la main.

—Oh ! bien volontiers ! s'écria Faustine assez émue.

Et elle tendit sa main finement patricienne à la main calleuse, ornée par le travail, de l'honnête ouvrier.

Celui-ci l'étreignit et la secoua rudement.

—Merci, merci bien !... Ah ! fit-il avec conviction, vous êtes tout de même un brave cœur !

Celui qui osera soutenir le contraire aura affaire à moi !

Et il s'en alla en redressant la taille.

Maxime de Lachesnaye rentra chez lui vers minuit.

Bien que brisée de fatigue après une journée si bien remplie, Faustine n'avait pas voulu se coucher avant le retour de son mari.

En l'entendant monter l'escalier, elle courut à sa rencontre.

—Enfin ! s'écria-t-elle.

Plus que le discours le plus éloquant, le regard qui accompagnait cette simple parole, prononcée avec passion, disait toute la joie qu'elle ressentait à la vue de celui auquel elle n'avait pas cessé de penser toute la journée.

—Oui, enfin, répondit-il avec un sourire, et il l'embrassa sur le front.

Je regrette pourtant, ajouta-t-il, que vous m'ayez attendu.

—Je n'aurais pas pu dormir, dit Faustine. Mais j'ai travaillé, je vous assure.

Voulez-vous voir l'hôtel métamorphosé ?

—Volontiers.

Ils traversèrent ensemble la longue enfilade des pièces dégarnies, aux murs dépouillés de leurs tentures et badigeonnés de chaux, et qui résonnaient du bruit de leurs pas et de leurs voix.

Maxime ne put s'empêcher de rire.

—On dirait les salles de l'Hôtel Dieu ! s'écria-t-il.

—N'est-ce pas ? Demain toutes ces pièces seront meublées et prêtes à recevoir des blessés.

Maintenant, allons voir nos appartements nouveaux. J'espère que vous n'en serez pas trop mécontent.

Là-haut, ce fut pour Maxime un nouvel étonnement.

Il était émerveillé du confort et de l'élégance qui régnaient dans sa chambrette.

Faustine l'avait meublée avec plus de soin que les autres.

Elle contenait, outre le lit, un canapé, deux fauteuils, un secrétaire et une petite bibliothèque.

Sur un guéridon était préparé un souper froid et une lampe à esprit-de-vin allumée.

—C'est tout simplement merveilleux ! s'écria Maxime.

—Vous allez vous reposer et manger pendant que je vous verserai le thé, dit Faustine.

—Avec plaisir, je meurs de faim et de soif ! répondit-il.

Et pendant que son mari faisait honneur au modeste repas, elle lui fit le récit de tout ce qu'elle avait accompli dans la journée.

Et il écoutait en silence, admirant l'esprit d'ordre, le bon sens pratique, la rectitude de jugement déployée par la jeune femme.

—Maintenant, à votre tour, dit-elle après avoir achevé son récit, qu'avez-vous fait ? Quelles sont vos nouvelles ?

—Moi, répondit Maxime simplement, j'ai été aux élections de la garde nationale.

—Ah !... Et quel est le résultat ?

—Eh bien, à une flatteuse majorité, ils m'ont élu commandant du bataillon de ce quartier.

IV

LE COMMANDANT ET LE SERGENT

Plus de trois mois se sont écoulés depuis le départ du marquis de Lachesnaye.

Les plus sinistres prévisions, les pressentiments les plus effroyables sont devenus des réalités.

Paris était étroitement bloqué, et déjà la famine la plus atroce se faisait sentir, tandis que les morsures d'un hiver exceptionnel sévissaient avec une rage toute sibérienne.

Jours mauvais, heures lugubres, souvenirs exécrés, que même après un quart de siècle accompli, aucun Français ne peut évoquer sans frisson de colère, sans désir de vengeance.

Et pourtant, à cette époque, l'une des plus tragiques de notre histoire, que de bravoure, que de vaillance, que de stoïcisme parmi les hommes! parmi les femmes, que d'abnégation ignorée, que de dévouement surhumain, que d'actes de sublime charité !

Il manquait à la France riche de tant de gloire acquises depuis dix siècles, la douloureuse consécration du malheur.

La guerre de 1870 l'a auréolée de l'auguste prestige de la souffrance, en même temps qu'elle a révélé à l'Europe surprise l'impérissable vitalité de la grande vaincue de Sedan et de Metz.

Le jour se levait, — jour crépusculaire et glacé de décembre.

Un soleil sans éclat et sans chaleur montait, invisible, derrière une brume épaisse et blanchâtre, semblable à un suaire.

Il avait abondamment neigé durant la nuit et la pelouse de Longchamp, où bivouaquaient les gardes nationaux du 50e bataillon de marche, commandant Lachesnaye, était entièrement recouverte de ce froid et blanc linceul.

De grands feux faits de feuilles sèches et de bois mort, achevaient de se consumer et dans la pesante et humide atmosphère laissaient péniblement monter leurs bleuâtres spirales.

Çà et là les gardes nationaux formaient des groupes ; les uns debout causant entre eux ; les autres accroupis devant la flamme ; et derrière, la longue ligne des fusils formaient faisceaux.

Là-bas, échelonnées sur les berges de la Seine, se mouvaient lentement les silhouettes espacées des sentinelles et des vedettes posées en grand'garde.

A peine en ce danse brouillard pouvait-on distinguer les escarpements de Suresnes et les pentes de Montretout.

Pourtant une ligne continue de lueurs rougeâtres, surtout du côté de Saint-Cloud, piquant et traversant l'opacité de ces grisailles, révélaient la présence de l'ennemi et disait qu'il n'était pas bien loin.

Toute la nuit, d'ailleurs, ce n'avait été qu'un échange de coups de fusil de chaque côté de la Seine aux avancées françaises et aux avancées prussiennes.

Brusquement, un éclair, une lueur illumina le Mont Valérien, une nouvelle détonation se fit entendre, suivie bientôt d'une riposte partie des lignes prussiennes sur les hauteurs de Saint-Cloud ; le jour venait de paraître, et les forts de Paris s'éveillaient.

Français et Allemands, en guise de salut matinal, s'envoyaient des obus !

Aussitôt, tout le long de la ligne qu'occupaient les gardes nationaux, le son clair et vibrant du clairon se fit entendre : la diane.

Les derniers dormeurs se réveillèrent, et bientôt escouades et sections étaient groupées autour des marmites dans lesquelles commençait à bouillir le café.

La distribution commença ; et c'était parmi les soldats qui ingurgitait plus vite le brûlant, frelaté et quelque peu nauséabond breuvage.

Enveloppé de sa longue capote à galons d'argent, la tête coiffée d'un képi bleu à bandes rouges, et chaussé de hautes bottes à éperons, le commandant de Lachesnaye allait de groupe en groupe, inspectant la distribution, s'arrêtant parfois pour adresser une parole, donner un ordre ou faire une réprimande.

Il examinait avec une compassion attristée, mêlée d'admiration, tous ces blêmes visages sur lesquels toutes les souffrances de cette abominable guerre avaient posé leurs cruelles empreintes.

Avec quel admirable héroïsme ils enduraient les atroces supplices du froid et de la faim!

(A suivre.)

NOS AMUSEMENTS

A L'ACADEMIE

Avec une excellente troupe, qui lui permet de montrer les différents côtés de son magnifique talent, Mlle Kathryn Ostermoor a remporté hier soir, dans cette pièce "The Night Before the Play", qu'on dirait écrite pour elle, un succès incontestable. Cette actrice se révèle plus grande artiste que jamais ; elle est plus elle-même, plus originale que lorsqu'on l'applaudissait pour la première fois, dans "The Girl who looks like me". Personnages délicieux, croqués sur le vif, que ceux de cette pièce ; un vieux collectionneur, qui ne recherche que les photographies de femmes, avec l'imprévue de ses excentricités ; un dude anglais, avec ses manies de polichinelle ; et finalement un mari jaloux, qui ne voit partout que de dangereux adversaires.

Il y a une attraction toute spéciale pour les dames de l'orchestre ; c'est que la grande première, Mlle Ostermoor, porte une robe pailletée d'or, qu'on évalue à $1,000. Pour nos élégantes, une robe aussi coûteuse vaut tout un spectacle.

LE "VOLEUR," D'HENRI BERSTEIN AU MAJESTY'S.

Ceux qui ont eu l'avantage d'entendre "Le Voleur," d'Henri Berstein, aux Nouveautés, l'an dernier, auront peut-être la curiosité d'aller entendre le version anglaise de ce drame passionnant que nous donne le théâtre His Majesty's cette semaine, dans "The Thief." La version anglaise n'a pas toute la saveur de la version originale, mais l'interprétation que nous en donne la troupe de M. Charles Frohman

THEATRE HIS MAJESTY'S.—Miss Wycherly, qui tient le rôle principal dans le drame de Henri Berstein, le "Voleur."

met "The Thief" au-dessus de la moyenne des drames de toutes couleurs que l'on peut admirer sur la scène anglaise.

Il y avait foule à la première, d'hier, en dépit du bal de la St-André, et l'auditoire, séduit par la technique admirable de cette création théâtrale et dominé par l'intense émotion qui se dégage des situations dramatiques où se meuvent les héros de ce petit roman fatal, l'auditoire, disons-nous, a fait au drame de M. Berstein une réception chaleureuse et le deuxième acte, où se concentre tout l'intérêt de la pièce, fut souligné d'applaudissements répétés.

Dans cette scène, l'épouse convaincue de vol et de duplicité, confesse toute l'étendue de son crime à son mari que la douleur, la rage et l'amour ont rendu fou et elle tente, la malheureuse, de sauver son honneur, son amour et son bonheur, par toutes les câlineries dont peut disposer la tendresse féminine. La mise en scène de ce second acte est merveilleuse et si Miss Wycherly qui joue le rôle de Marie Louise n'y met pas toute la passion que savent y mettre les actrices françaises, elle sait du moins y mettre assez d'ardeur et de sincérité pour faire perdre à l'auditoire l'illusion d'une comédie de théâtre.

Anxieuse de se parer pour conserver l'admiration de son mari qu'elle adore Marie-Louise Voisin, mariée depuis un an seulement, vole pour s'acheter des toilettes et des fichus ruineux, afin de paraître aussi jolie que ses compagnes que son mari voit tous les jours. Le crime étant découvert, elle laisse les soupçons tomber sur un jeune homme qui l'aime et avec qui elle a consenti à faire deux doigts de "flirt." Mais, dans le tiroir de son bureau de toilette, le mari découvre une forte somme d'argent. D'où soupçons et colère de "l'époux" qui croit que le jeune homme s'est accusé pour sauver la jeune femme. Marie-Louise avoue son crime pour sauver le jeune homme innocent que son père avait condamné à l'exil. Elle est pardonnée, et c'est elle et son mari qui partiront en exil au lieu et place du jeune homme.

Miss Wycherly a fait preuve de beaucoup de talent, et elle se sent à l'aise dans un rôle qui en a tué bien d'autres. Bien que née en Angleterre, Miss Wycherly est canadienne d'éducation, et son père réside à Québec, le Dr James W. de Wolfe.

A la première du drame de M. Berstein, hier, assistaient une trentaine de propriétaires de journaux, les invités des directeurs du théâtre His Majesty's, MM. L. J. Tarte et Eugène Tarte, propriétaires de la PATRIE, accompagnaient les invités qui occupaient des baignoires gracieusement mises à leur disposition.

THEATRE FRANÇAIS

La direction du Théâtre Français a mis à l'affiche pour cette semaine, l'un des plus beaux drames qui aient été représenté sur la scène américaine, "The Rockey Mountain Express" reproduit en effet avec beaucoup de naturel et de force divers événements ordinaires de la vie. On rapporte qu'un jour, un spectateur, en voyant apparaître sur la scène, la locomotive qui figure dans la pièce, s'écria: "Attention. Gare à vous". Ceci donne une idée des grands effets de naturel produits dans l'interprétation et la mise en scène de ce drame.

La troupe a remporté hier, un succès dont elle a raison d'être fière et nul doute que le Français fera salle comble toute la semaine.

La direction a de plus conclu des arrangements avec la maison Pathé, de Paris, afin de fournir à sa clientèle des pellicules toujours nouvelles. On servira donc des primeurs, d'un goût indiscutable et d'un intérêt toujours nouveau.

AU ROYAL

Le spectacle que l'on donne cette semaine au théâtre de la rue Côté, et qui est intitulé "Casey's Alley", est au niveau des pièces que le Royal a l'habitude de servir comme condiment dramatique à ses nombreux habitués. Le premier acte met en évidence les tribulations de toutes sortes des politiciens de nos jours, et au deuxième lever de rideau, une espèce de féerie, intitulée "At Magdelena Bay", donne l'opportunité à des choristes délurées, de venir exhiber leur intéressante frimousse et de chanter les mélodies les plus attrayantes. Il y a des comédiens et des acrobates très habiles.

PRINCESS

Les sœurs La Tour, ont eu un succès épatant dans leurs chansons de genre au Princess, hier après-midi.

Les principales phases de la troupe de cette semaine sont de danses et de chansons. La compagnie Irwin est d'un luxe inconnu jusqu'ici dans le costume. En somme, le spectateur est intéressé du commencement à la fin.

Jack Reid, le premier comédien de la troupe est épouriffant. La comédie est faible dans la première partie, mais elle se renforcit dans la seconde. La musique est excellente, mais surannée. Les chœurs reviennent trop souvent. La danse de Salome a été très bien exécutée.

BENNETTS

Les Japonais présentent invariablement, d'ordinaire, le même genre de vaudeville : les parades d'équilibre. C'est le cas pour la troupe Kitamura. En effet il s'agit d'acrobatie et d'équilibre, mais un équilibre qui tient du merveilleux.

Le Long Acre, quatuor comique, a beaucoup de succès dans ses chansons de l'ancien temps.

Cassino est celui, qu'en néologisme, nous pourrions appeler un silhouettographe, car soit avec l'aide des pieds, ou encore des mains, il dessine des silhouettes d'oiseaux et de quadrupèdes connus.

Il y a aussi deux pièces burlesques la meilleure de Harry W. Fields et l'autre des frères Hukman.

Une femme forte, Alba, soulève un canon à l'aide de ses dents, pendant que quelqu'un met le feu à la mèche.

George Armstrong qui dit des monologues veut que ceux qui l'entendent, rient, et il a un véritable succès.

AU BENNETTS NOUVEAUTES

Il y avait une bonne salle aux deux représentations données à ce théâtre, et à en juger par les aplaudissements qui ont été nourris, les spectateurs approuvent le genre de spectacle que l'on y donne. Mme Berthe Noss Russell joue artistiquement de tous les instruments ; en même temps qu'elle change d'instrument, elle prend un nouveau costume ; la transformation qu'elle fait d'elle-même est rapide et amusante. Le quatuor Alphia et les Delvener, magiciens, sont fort goûter. Mlle Talleyrac et M. Finlay, recueillent de nombreux aplaudissements dans leurs chansons de genre. Un joli spectacle de vues animées termine la représentation.

AU OUIMETOSCOPE

Ceux qui iront au Ouimetoscope, cette semaine, n'auront pas lieu de s'en repentir. La direction de ce populaire établissement offre en effet, à sa clientèle, un programme des plus intéressants et des plus variés. Certains numéros de ce programme, nous attendrissent jusqu'aux larmes d'autres nous font éclater d'un rire presque inextinguible. Il y en a un "nourissant le serpent", qui est tout simplement horrible; un autre, "l'amoureux de la lune", qui est un enchantement.

Le jeune Edwin chante d'une façon charmante et M. Occelier comme toujours reçoit des applaudissements bien mérités.

Nous ne serons pas assez peu galant pour ne pas mentionner Mlle Aimée d'Arles; ce serait d'ailleurs, une injustice, car elle chante à ravir.

Avec un pareil programme, le Ouimetoscope est certain de faire salle comble toute la semaine.

NATIONOSCOPE

Etant sûr d'avance de jouir pendant trois heures du plus beau spectacle, un public nombreux et élégant encombrait, aux deux représentations d'hier, la coquette salle de vues animées de MM. Gauvreau et Larose.

Le Nationoscope est maintenant le favori du public montréalais. C'est avec raison que nous annoncions, samedi dernier, que cette semaine, serait une semaine extraordinaire pour ce joli lieu d'amusement.

Les plus jolies vues de Pathé, ont défilé devant nos yeux, et nous avons sincèrement applaudi au succès si incontestable des "vues parlées." "La vengeance du héros", ce drame d'un intérêt palpitant, fait honneur à M. Dhavrol, le directeur artistique de la vaillante petite troupe qui nous interprète d'une façon si admirable ces "vues parlées."

M. et Mme Harmant dans leur duo comique et surtout dans "Nicolas" ont bien amusé les spectateurs. Mlle D'Orgeval, M. Occellier, M. Edwards et la petite Elsie, se sont tour à tour partagés les applaudissements d'un élégant public. Le Nationoscope qui est maintenant le roi des scopes se maintient facilement à la hauteur de sa situation en donnant chaque semaine satisfaction au public et en lui faisant applaudir un programme comme il n'y en a pas ailleurs.

CONCERT LHEVINNE

Josef Lhevinne, le grand pianiste russe, a remporté un des plus grands succès de sa carrière, hier soir, à l'Auditorium. La salle était comble.

Lhevinne est un pianiste d'une charmante originalité. Il possède une technique admirable et nous pouvons dire que son jeu a plus de sonorité que lors de son premier concert à Montréal. Il possède des qualités très personnelles : une facilité, par exemple, extraordinaire pour les nuances qui flattent l'oreille.

Le célèbre virtuose avait un programme très bien choisi, très varié et il lui était facile de le mettre en valeur. C'est ce qu'il a fait.

Les auditeurs ont applaudi l'artiste avec un enthousiasme digne de son grand talent. Ils ont tous été charmés.

A son apparition, il reçut toute une ovation.

Lhévinne débuta bien avec la "Chaconne" de Bach-Busoni, puis il fut plus heureux dans la Sonate en Fa Mineur de Scarlatti-Tansig, et porta enfin l'enthousiasme à son comble en interprétant la "Pastorale Varie" de Mozart. Le "Momento Capriccioso" de Weber fut très goûté mais moins compris que la Pastorale. En rappel, il fut charmant dans des variations de Brahms, je crois.

Le Carnaval de Schumann ! Voilà la deuxième partie du concert. Nous n'entreprendrons pas de raconter nos impressions de l'interprétation de cette œuvre magistrale. Disons que Lhevinne y a trouvé un des gros succès de sa carrière d'artiste.

En troisième partie, il reçut une ovation pour trois œuvres de Chopin, interprétées merveilleusement, le Nocturne en Sol Majeur, la Mazurka, op. 56, No 1, et l'étude en Si Mineur. Encore du succès dans le "Scherzo" de d'Albert et il quitta ses auditeurs enthousiasmés sous le charme du "Bleu Danube" arrangement de Schultz-Eyler.

Les auditeurs de Lhevinne garderont un souvenir particulièrement agréable du beau concert d'hier soir.

LE PROFESSEUR LACASSE.

LA DANSE A MONTREAL

Le Professeur Lacasse à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il a définitivement abandonné sa salle de la rue Notre-Dame, qui est maintenant sous le contrôle d'une administration entièrement juive, pour prendre la direction de la salle Nationale coin des rues Sainte-Catherine et Montcalm.

La salle Nationale qui est une nouvelle salle a été érigée avec tout le confort possible, la ventilation, le parquet ciré, les salons, les vestiaires, le fumoir, tout est parfait. Une salle de banquet et euchre qui est une des plus grandes de Montréal, est jointe à l'établissement.

La salle Nationale sera dirigée, sous le titre d'Académie de danse Nationale

Ce sera bien le cas de dire alors, que le professeur Lacasse est notre professeur de danse national. En effet depuis 12 ans, des succès constants ont marqué son enseignement —C'est aussi grâce à son initiative et aux études qu'il a fait dans différentes académies de danse de New-York, qu'il a introduit à Montréal, la Glyde waltz et les nouvelles danses américaines que les écoles de danses de Montréal ont été tenues d'adopter.

Le professeur Lacasse continuera à se consacrer entièrement à l'enseignement de son art avec tout le tact qu'on lui connait.

Nos Hommes Forts

soulèvent l'admiration de la foule par leurs vaillants exploits : on ne se lasse pas de les applaudir, et, parfois on est tenté d'envier leur belle allure, leur admirable prestance.

¶ Le Champion du Monde dans la Classe Featherweight, Arthur Bourret —que nous représentons dans un de ses tours favoris—et à qui l'on demandait le secret de sa force, répondait : "De l'entrainement, et un régime alimentaire substantiel arrosé de ce généreux

VIN ST-MICHEL

un créateur d'énergie sans égal et qui tient en réserve, pour ceux qui en font un usage persévérant, un inépuisable trésor de forces et d'endurance. Quand les forces sont bien équilibrées et que vous commandez, en vue d'un effort suprême, une source d'énergie comme celle que je puise dans le VIN ST-MICHEL, mes exercices avec le canon de 400 livres me semblent relativement faciles ; mais il est certain, indiscutable que vous trouverez une réserve d'énergie dans l'usage régulier du VIN ST-MICHEL.

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE AGENTS GENERAUX MONTREAL

EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, MASS., U.S.A.

THEATRE HIS MAJESTY'S.— La scène poignante où l'épouse confesse son crime.

sive et toute sa personne sembla se changer en quelque chose de spirituel. L'impression de la mort me saisit et je fus heureuse quand il laissa tomber le bouquet. Depuis j'ai toujours eu cette crainte d'un malheur prochain en voyant ces fleurs. Je lui dis adieu et je partis pour Londres. Songez à ma douleur lorsque j'appris en arrivant à Londres que Lamoureux avait rejoint ceux dont la musique fait la joie de ce monde."

MORT SUBITE DE MME A. DERY

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

GASPE, 26. — Le coroner Joncas, de retour de Ste-Anne des Monts, était allé s'enquérir de la cause de la mort de Léa Vallée, âgée de 55 ans, épouse d'Achille Déry, décédée subitement pendant son sommeil. Les causes de cette mort étant évidemment naturelles, le coroner n'a pas jugé à propos de convoquer un jury et il a permis l'inhumation.

NOUVEAUX OFFICIERS

(Spécial à la PATRIE)

VILLE ST-PAUL, 26. — Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, section St-Paul, se sont réunis dimanche après la grand'messe dans la salle du collège, afin de procéder à l'élection de leurs officiers pour l'année 1909

Le résultat des élections est le suivant : MM. Hyacinthe Brisset, curé, aumônier ; Docteur Philippe Ste-Marie, président ; Ovila Lalonde, 1er vice-président ; Honoré Latour, 2ème vice-président ; Oscar Coderre, avocat, secrétaire ; Eudore St-Germain, trésorier ; A. B. Baron, 1er commissaire-ordonnateur ; Alf. Cardinal, 2e commissaire-ordonnateur ; Messieurs le Directeur du Collège, l'abbé J. C. Pilon, Jodoin, père, Félix Poulet, Eudore Godin, avocat, Maclea Daoust, Fortunat Martel, Albéric Côté, directeurs.

L'assemblée a décidé de se rendre aux vœux de la société-mère, l'association St-Jean-Baptiste de Montréal, et de collaborer avec tout l'éclat possible, à la grande célébration du 75ème anniversaire de sa fondation.

Après un vote de remerciements aux officiers sortant de charge, l'assemblée fut close.

L'HYGIENE POPULAIRE

DES CONFERENCES GRATUITES SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE DU RHODE-ISLAND.

(Spécial à la "PATRIE")

WOONSOCKET, R. I., 26 — Un mouvement des plus pratiques vient d'éclore au sein de l'association médicale Franco-Américaine du Rhode Island : les conférences populaires sur l'hygiène.

De même que pour comprendre le caractère d'un peuple, il faut savoir sa langue et son histoire, ainsi, pour enseigner au peuple, il faut venir en contact avec lui. L'association médicale a applaudi en assemblée, au projet des conférences et a promis, à l'unanimité, d'y apporter son concours.

"Il y a trois raisons qui militent principalement en faveur de ce mouvement humanitaire", disait au correspondant de la "Patrie" un jeune médecin studieux, de retour de Paris. Au récent congrès de la tuberculose, à Washington, on a conclu qu'il fallait un travail énergique pour enrayer et diminuer le nombre des victimes de cette terrible maladie, et il s'est formé à cette fin, des comités de conférences. L'association de nos médecins a compris qu'elle devait apartenir à cette armée et faire sa part de travail, et l'hygiène n'est efficace en autant qu'elle atteint toutes les parties de la société.

L'éducation de notre peuple est nécessaire, il a besoin de renseignements sur l'hygiène. Ces renseignements, il devrait les puiser dans les conférences et dans les journaux.

En outre, il importe à nos médecins de faire disparaître les préjugés qu'il y a contre eux, en montrant à leurs confrères, qu'ils entrent dans le mouvement général, comme ils sont prêts à tout autre mouvement qui intéresse la nation.

Le résultat de ce mouvement lancé par un disciples à d'Esculape de Woonsocket, ne pouvait être douteux, quand tout le monde y avait pensé.

Chaque conférence sera gratuite et agrémentée de musique. La première conférence sera donnée par le Dr Alfred Poirier, qui vient de compléter son bagage scientfique dans deux années d'études de la chirurgie, à Paris, et aura lieu à Mapleville, dans la paroisse de M. le curé Mailloux le 31 du courant.

Les médecins de Pawtucket, Central Falls, Manville, Harrisville, etc seront tour à tour, invités à faire une conférence.

L'ATTITUDE DE L'ITALIE

Il se pourrait que cette puissance abandonne la triple alliance

ROME, 26—Bien que l'Italie n'ait pas fait de représentations à l'Autriche au sujet de l'université italienne, Signor Tittoni, ministre des affaires étrangères, a exprimé personnellement au baron d'Aehrenthal, qui lui avait promis que le siège de l'université devait être Trieste, la surprise et l'inquiétude de son gouvernement.

L'excitation est plus grande que jamais dans tout le pays. Bien qu'un grand nombre de personnes soient désappointées de voir que Signor Tittoni a été trompé deux fois, personne ne demande sa démission, parce que cela pourrait être interprété en Autriche comme une défaite du ministre et l'abandon de sa politique.

Les politiciens sont unanimes à exprimer l'opinion que la triple alliance prendrait fin si le projet de loi universitaire était voté par le Reichstag autrichien.

SOUPCONNE DE VOL

James Bennetti Agé de 50 ans, connu par la police sous le nom de "Dublin Dan", a été arrêté, hier par le constable Lawton et renfermé au poste de police de la rue Young, sous soupçon d'avoir volé une pièce de toile trouvée en sa possession, et dont il ne pouvait expliquer la provenance. Le propriétaire de cette pièce de toile, voudra bien se faire connaître au capitaine Fennell, du poste de police de la rue Young.

Bennett n'était sorti de prison que depuis samedi dernier.

CHEFS DE FANFARES,

procurez-vous les six belles marches canadiennes suivantes :

1o "Je me Souviens."
2o "Sur le Richelieu."
3o "Sur l'Yamaska."
4o "Au Fort Chambly."
5o "Sur le St-Laurent."
6o "La Citadelle de Québec."

Cinquante fanfares en font les plus grandes louanges. Les six marches envoyées sur réception de $3.25. N.B. Aucun morceau n'est vendu séparément. Adressez-vous au Rév. J. H. Larivière, Providence,—Olneyville, R.I., U. S. 29.24

UN MAUVAIS COUP AU MARCHE DE NEW-YORK

Le Consolidated Gas tombe de 10 points, après avoir déjà perdu 42 points.

Le marché de New-York qui depuis plusieurs jours se comportait bien a reçu, ce matin, un mauvais coup qui lui fera perdre l'équilibre, à la suite de la publication du rapport de la compagnie Consolidated Gas. Ce rapport a été jugé décourageant par les actionnaires, et la décision récente de la Cour Suprême obligeant la compagnie à vendre le gaz à 80c lui fera perdre annuellement près de $5,000,000.

Le Cons. Gaz, dès l'ouverture, fit un plongeon de sept points. Hier, il marquait 126 à la clôture, et, ce matin, il ouvrait à 119, pour tomber peu de temps après à 117.

Les communications télégraphiques n'étant pas encore tout à fait rétablies avec New-York, on ne peut dire exactement qu'elle est la position du marché, mais il est certain que la dégringolade du Gas en fera baisser le ton général.

LE PACIFIQUE SE VEND A 173

Que se passe-t-il au sujet de cette valeur ? — Le Steel plus actif.

Le fait saillant de la séance de ce matin à la bourse a été la vente d'actions du Pacifique à 173. Ceci paraît étrange de prime abord, de voir ainsi une valeur si importante descendre aussi rapidement. Mais l'explication la plus plausible qu'on puisse trouver de cette baisse c'est qu'un groupe d'"insiders" veulent s'approvisionner d'un bon lot, en prévision d'une hausse prochaine, et d'une nouvelle émission au pair.

Le Dominion Steel, action commune, s'est vendu assez activement, l'action prêt. est à 74.

Le Power est ferme à 116.

Le Penman marque 51 1-2, le Converters à 46 et 46 1-2.

Le Lake of the Woods est à 104 et 104 1-4, et l'Ogilvie à 117.

L'Asbestos s'est vendu 75.

L'assemblée annuelle de la Cie Robertson Asbestos

La compagnie minière Robertson Asbestos a tenu hier après-midi son assemblée annuelle sous la présidence de M. D. H. Pennington. Un bon nombre d'actionnaires assistaient à la réunion.

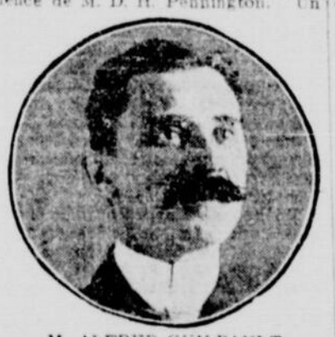

M. ALFRED GUILBAULT

La séance ouverte, lecture fut donné des rapports des opérations de l'année par M. le président et M. le vice-président J. R. Ducket qui est en même temps le directeur-gérant de la compagnie, ces deux rapports ont été jugés si satisfaisants qu'ils ont tous deux été adoptés à l'unanimité.

Le rapport financier démontre que la compagnie n'a aucune dette et qu'elle a en banque et souscription $53,097.71. Après l'assemblée un montant considérable a été encore souscrit.

Les actionnaires ont autorisé les directeurs à faire l'acquisition d'une propriété de 600 acres, pour laquelle la compagnie a une option jusqu'au 8 mai. Des découvertes d'une grande richesse minérale ont été faite sur cette propriété et les actionnaires ont voulu à l'unanimité en assumer la propriété à la compagnie Robertson.

L'élection a donné le résultat suivant :

MM. D. H. Pennington président, J. R. Ducket, vice-président et gérant-général ; l'hon. sénateur Mitchell, M. J. Calton, F. R. Deschamps, Dr James Reed, E. O. Ouellette, député ; Frank Drouin, de Québec ; Y. A. Manceau, trésorier ; Chs. Manseau, de Drummondville.

M. Alfred Guilbault, de l'importante maison de chapellerie, en gros, Guilbault, Desparrois et Garneau, a été élu directeur en remplacement de M. J. V. Marceau.

La Compagnie Minière Otisse-Currie

Les directeurs de la compagnie minière Otisse-Currie viennent de décider de lancer sur le marché financier un certain nombre d'actions, ainsi que d'augmenter le capital nécessité pour la mise en exploitation des mines que la compagnie possède. Il y a M. J. E. Beaudoin plusieurs maisons de change de notre ville qui ont consenti à négocier les actions de l'Otisse-Currie.

La compagnie a un capital de $1,500,000 et ses propriétés couvrent une superficie de 360 acres. Elle a pour président M. Ernest Pitt, l'ancien courtier en assurances, bien connu et pour secrétaire, M. J. E. Beaudoin. Les mines sont en opération depuis le mois d'octobre dernier, et le 14 janvier une première expédition de minérai était faite. Ce fait est digne de mention. Il est assez rare dans cette région qu'une compagnie minière fasse de l'exploitation sans avoir eu recours aux capitaux du public, — puisque la compagnie ne fait que décider d'émettre du capital, quand il y a déjà trois mois qu'elle exploite et qu'elle vient d'extraire du minerai. C'est aussi la première compagnie qui expédie du minerai de la région de Montréal.

Maintenant il ne faut pas confondre la compagnie Otisse-Currie avec la compagnie Otisse. La Cie Otisse est contrôlée par des gens de Toronto, et la Cie Otisse-Currie par des Montréalais. Les mines des deux compagnies furent achetées de Sam Otisse, le découvreur des mines d'argent de la région de Montréal, les directeurs des deux associations voulurent s'appeler Otisse, mais le gouvernement d'Ontario autorisa les gens de Toronto de prendre le nom Otisse et ceux de Montréal, celui d'Otisse-Currie. La compagnie Otisse n'a qu'une propriété de 40 acres avec un capital de $2,000,000, tandis que l'Otisse-Currie a 360 acres avec un capital de $1,500,000. Chacun des directeurs de la compagnie s'est taillé de la besogne pour le plus grand succès de l'entreprise. Ainsi, M. E. Pitt, s'occupe des achats, M. Arthur F. Gault, de Gault et Ewing, voit à l'organisation financière. M. Jos. Beaudoin, comptable et secrétaire de la compagnie, voit à l'administration des bureaux. M. W. F. Currie, surveille les travaux des mines et M. John Brown, le transport des matériaux. Sous peu l'Otisse-Currie expédiera un nouveau wagon de minerai.

LES VALEURS MINIERES

La Crown Reserve, qui s'est vendue hier à $2.62 et $2.66, est montée ce matin à $2.70 et $2.77 à 30 jours.

Vous Avez une Idée?

Hâtez-vous de l'illustrer,

C'EST LE SUCCES DE L'ANNONCE

Avec notre outillage moderne et un personnel expert, nous pouvons faire de la

Photogravure Artistique

DEMI-TON ET EN LIGNES.

NOS VIGNETTES RESSORTENT TOUJOURS BIEN

Département de Photogravure

CIE DE PUBLICATION DE "LA PATRIE."

TELEPHONE BELL : EST 5800.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant

Montréal, 26 janvier 1909.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS.	Vend.	Ach.
Bell Tel.Co	144	143	Banks—		
B.C.P.A.A	76	75	B. N. A.		
do B	77	76	Com.ce	179	177½
Can.Conv.	49	45½	Dominion		
Can.Pac.	174	173	East Town	186	155
Det.U.Ry.	56	55½	Hochelaga	145	141
D.Coal Co.	59½	58	Imperial		
do pfd.	100	99	Merchants	163	162
L.Woods Co.	26½	25½	Molsons	210	209½
do pfd.	73½	73	Montreal	248	246½
Lauzon Co.	22	20	Nationale		
do pfd.			New Brun.		
Natl.El.Ry.	107	106	Nova Scot.	287	
Havana El.	41	39	Ottawa	215½	
do pfd.	87	83	Quebec	124½	122
Mon.Tram.	95	94	Royal	234	231
Int.C.Coke			Standard		
Int.Cl.Com.			Union		
Int.Cl.Pfd.		123	Toronto	226	
L. of W.	104	102	Union	136	135
do pfd.			Cottons—		
Low.Paper	116	114	Can.C.C. Co	55	53½
do pfd.	119		D.Textile	68½	68½
Mackay	74½	72	D.Tex.Pfd.	101	103
do pfd.	71		Montreal	125	122½
Mex.L.&P.	84	83			
do pfd.	110	108½	Bonds—		
Minn.St.P.	147	143½			
Mt.L.H.P.	116	115½	Bell Tel.		103
Mont.St.Ry.	209	207	C.C.Co'....	101	95
New St. Ry.	....	....	Can.Conv.	91	....
M.L.D.Co.	....	....	Dom.Con.		
do pfd.	....	....	Dom.Cot.	100½	99
Narcor L.W.	....	....	Do I.Steel.	79½	78½
Mont.L.H.	....	....	Hal.Tram	....	98
N.S.St.W.	80	60	Hav.El.Ry.	....	
do pfd.	112	105	K'lin.Mill	106½	104
Nt.Trer Co	141	139	L.of the W.	106	105
Nipissing	....	10	Laur.Paper	114	....
Nor.Ohio.	....	....	Mag la Dev.		....
N.S.St.C.	57¼	57¼	Mex.E.L.C.	88	....
do pfd	120	116	Mex. L. P.	10	....
N.W.Land.	....	....	Mt.L.H.P.	99½	99
Ont.Nav.	117½	117	Mont.St.Ry	102½	101½
do pfd.	121	120	Mt.Ware'n.	....	
Penn.Ltd.	52	51½	N.S.St.Co	....	107
do pfd.	56½	55½	Nova Sco.C	....	102½
R.C.Nav.	10	70	Ogilvie M'g		
R.J.L.P.Co	....	87	Price Bros		105
Sao Paulo.	....	....	Riche.Ont.	100	98½
S.W.P.Co.	91¼	89	Rio de Jan.	91	....
Sh.W.&P.	....	100	Sao Paulo	....	....
Tolero.	14		St.John Ky		
Toronto.	113	112½	Tex.Sec.A	98	94½
Tr.Cit.pfd		85	do b.	98	96
Twin City	99	97	do c.	95	94
West Mon.			do d.	98	94
Winn.Ry.	158½	156½	West India	....	85½
Wtrs.Pfd.			Winnip.P.	107¾	104

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Pen. Com.—110 à 51 1-2.
Ogilvie Pfd.—20 à 121.
Can. Conv.—35 à 46, 10 à 46 1-2, 25 à 46 3-4, 25 à 46 1-2, 110 à 46.
L. of Woods—4 à 104, 25 à 104 1-4.
Asbestos—10 à 75, 25 à 74 1-2, 35 à 75.
Bk. Mont.—9 à 247, 6 à 248.
Rich. & Ont.—100 à 79.
Shawinigan—150 à 91.
Ogilvie Com.—25 à 117.
Textile Pfd.—60 à 103.
Iron—295 à 20 1-4, 25 à 20 3-8, 1 à 21, 50 à 20 3-8, 455 à 20 1-4.
Iron Pfd.—225 à 74.
Molsons Bk.—15 à 210.
Mont. St. Ry.—1 à 207.
Détroit—75 à 86, 5 à 55 1-2, 25 à 56, 10 à 55, 25 à 55 3-4.
Rio—75 à 86 3-8.
Illinois Pfd.—25 à 94 3-4, 1 à 95, 81 à 94 3-4.
Crown Reserve—1000 à 2.67, 500 à 2.77, 30 jours, 75 à 2.70.
Royal Bk.—10 à 232.
Can. Pac.—175 à 173 1-2, 25 à 175, 50 à 173 1-2.
Power—275 à 116.
Téléphone—5 à 154.
Quebec Ry.—25 à 38 1-2.
Mackay—10 à 72 1-2.
Mexican—25 à 85, 25 à 84 1-2, 100 à 84.
Dom. Cot. Bds.—$1000 à 100.
Iron Bds.—$1000 à 79.
Sao Paulo—10 à 115.
Scotia—25 à 87 1-4.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Detroit Unit.—50 à 55 1-2.
Dom. Iron Com.—10 à 20 3-4, 50 à 20 3-8, 25 à 20 3-8, 25 à 20 1-4.
Mont. Power—13 à 115 3-4, 5 à 115 3-4, 5 à 115 3-4, 25 à 115 3-4.
Mont. Street—1 à 206.
Penman—10 à 50 1-2.
Shawinigan—50 à 91, 5 à 90.
Textile—5 à 67, 50 à 66 1-2, 5 à 66 3-4, 25 à 66 3-4, 25 à 66 3-4, 5 à 67, 25 à 66 1-2.
Converters—25 à 46, 5 à 46, 25 à 46.
Can. Pac. Rwy.—50 à 173 1-2, 25 à 172 1-4, 50 à 172, 25 à 172, 25 à 172, 25 à 172, 25 à 172, 25 à 172 1-4, 25 à 172 1-4.
Dom. Coal—40 à 58 3-4.
Coal Pfd.—20 à 100.
N. S. Steel Com.—5 à 56, 25 à 57 1-4.
Twin City R.T. xD—50 à 98.
L. Woods Comon—25 à 104.
Ogilvy Com.—25 à 117.
Mackay Pref.—12 à 69 3-4.
Mexican Comm.—125 à 83 1-2.
Ogilvy Pref.—5 à 120 1-2.
D. Iron Pref.—25 à 73.
Textile Pfd.—6 à 102.
D. Cotton Bonds—1000 à 100.

AU MINING EXCHANGE

A midi les cours suivants nous sont fournis par Gordon & Popham, 84 rue St-François-Xavier.

	Offre.	Dem.
Cobalt Lake	17	17 1-2
Cobalt Central	51	52
Coniagas	6.40	6.70
Crown Reserve	2.66	2.70
Chambers Ferland	79	81
City of Cobalt	2.55	2.65
Foster	47	48
Green Meehan	18	22
Kerr Lake	8.25	8.37 1-2
La Rose	6.55	6.65
Little Nipissing	39	41
McKinley-Dar-Sav.	97	1.00
Nipissing	10.25	10.50
Nova Scotia	65	66
Peterson Lake	33	34 1-2
Right of Way	3.15	3.50
Silver Queen	95	97
Silver Leaf	18	18 1-2
Tretheway	1.58	1.62
Temiskaming	1.63	1.65

VENTES AU MINING EXCHANGE

Chambers Ferland—1000 à 80, 1000 à 84 30 jours.
Scotia—200 à 66, 200 à 66.
Brit. American—1000 à 13, 5000 à 14 60 jours.

La Shawinigan W. & P. Co.

Hier a eu lieu l'assemblée annuelle générale des actionnaires du Shawinigan Water & Power Co. Le rapport annuel et l'état établissant la situation exacte financière et technique a été présenté par le trésorier et accepté par les actionnaires.

Le rapport établit que les recettes brutes ont été de $706,244.68, laissant un bénéfice net de $276,570.06, sur lequel quatre dividendes trimestriels de 1 p. c., ont été versés aux actionnaires et $15,000 ajoutés au fonds de réserve.

Durant l'année, la compagnie a émis $750,000 d'obligations à 4 1-2 p. c., dont le produit a été affecté à l'amélioration du matériel. Cette émission a été émise avec succès sur le marché de Londres.

Le seul changement qui se soit produit dans le bureau a été la retraite de l'honorable Robert Mackay, lequel a été remplacé par le baronet Mitchell-Thompson, de Londres.

Les autres directeurs sont MM. J. E. Aldred, John Joyce, H. H. Melville, W. B. Warren, J. N. Greenshields, Wm. Mackenzie, Thos. McDougall, Denis Murphy.

Les nouveaux dignitaires de la compagnie sont : Président, M. J. E. Aldred, vice-président, Thos. McDougall, trésorier, Howard Murray, et secrétaire, W. S. Hart.

LE MARCHE DE GRAIN ET DE FOIN

Aucun changement n'est à signaler dans le marché du grain et du foin. Les demandes sont bonnes et les prix sont fermes.

Le caoutchouc fait un bond de 30 points

La hausse de 30 points qui s'est produite la semaine dernière sur cette valeur a naturellement attiré l'attention des capitalistes.

Samedi la rumeur a circulé avec instances qu'un dividende de 4 à 5 pour cent allait être déclaré prochainement car les recettes équivalent à 10 p. c., du capital-actions.

On a su aujourd'hui que les recettes équivalent à 17 3-4 p. c., et qu'un dividende de 5 p. c., est presque certain.

En conséquence le cours a continué à monter. Il a atteint le cours de 70 et même à cette hauteur vertigineuse les détenteurs d'actions n'ont pas été autrement tentés de s'en désaisir.

Petites Notes

LES VENTES A NEW-YORK HIER

NEW-YORK, 26—Les transactions de la journée ont porté sur 405,000 actions, et se sont réparties comme suit :

Amalgamated Copper, 8,600 ; Am. Cotton Oil, 21,100 ; Am. Beet Sugar, 106,200 ; Am. Smelting, 9,200 ; Brooklyn Transit, 5,700 ; Chesapeake & Ohio, 25,200 ; Chicago Mil. & St. Paul, 16,700 ; Erie, 15,400 ; Chicago Great Western, 5,200 ; Corn Products, 9,900 ; New-York Central, 14,500 ; Pennsylvania, 6,700 ; Rand Mines, 15,500 ; Rock Island Pfd., 10,100 ; Southern Pac., 9,600 ; Union Pac., 25,300 ; United States Steel, 30,000.

LE TOLEDO

Les recettes de l'exercice écoulé le 31 décembre se traduisent par une diminution de $15,657 tandis que par suite de la diminution des dépenses les recettes nettes ont augmenté de $62,825. Le pourcentage des dépenses sur les recettes qui était de 57 p. c. en 1907 est tombé en 1908 à 54.25 p. c. en 1908. Malgré la diminution des dépenses le surplus n'a été que de $1,297 supérieur à celui de 1907.

LA PRODUCTION DE COBALT

La production de minerai d'argent des mines du district de Cobalt a été en 1908 de 17,600,000 d'onces contre 51,794,000 aux Etats-Unis.

C'est dire que notre grand centre minier canadien a produit durant l'année écoulée près d'un tiers de ce qui s'est produit aux Etats-Unis pendant les douze mois écoulés.

Il est à remarquer que durant 1909 et pendant deux ou trois ans à venir il est certain que la production minière du district de Cobalt va progressivement augmenter. Espérons qu'elle atteindra, qu'elle dépassera même la moitié de la production des mines d'argent de la fédération américaine.

LES ARRIVAGES

Il est arrivé ce matin.

PRODUITS LAITIERS
Beurre, 157 boîtes.

PRODUITS DE LA FERME
Oeufs, 400 caisses.

GRAINS ET FARINE
Blé, 2,000 minots.
Maïs, 1,000 minots.
Avoine, 16,000 minots.
Orge, 1,000 minots.
Lin, 5,000 minots.
Moulée, 100 barils.

PROVISIONS
Saindoux, 25 caisses.
Viandes, 71 colis.
Jambons, 3 colis.
Porcs sur pieds, 1342 colis.
Porcs débités, 131.

DIVERS
Cuirs, 334 rouleaux.
Peaux, 119.
Tabacs, 158 balles.

M. EDSON J. CHAMBERLAIN

SUCCEDE A M. FRANK W. MORSE, COMME VICE-PRESIDENT ET GERANT-GENERAL DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

M. Charles M. Hays a annoncé, hier que M. Edson J. Chamberlain, succedait à M. Frank W. Morse, comme vice-président et gérant-général de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique.

C'est une grosse promotion pour M. Chamberlain.

Le nouveau gérant général du Grand Tronc-Pacifique qui est né à Lancaster, N.H., fit ses études au séminaire méthodiste de Montpelier. En 1871, il débutait dans l'administration des chemins de fer à Saint-Albans, Vt. Il fut successivement secrétaire-correspondant du surintendant-général du Vermont-Central; secrétaire particulier du gérant général de la même ligne et surintendant de la ligne Ogdensburg et Lac Champlain, ainsi que de la ligne de navigation du Vermont-Central qui fait le service entre Ogdensburg et Chicago.

M. EDSON J. CHAMBERLAIN

Le 1er septembre 1886, il était nommé gérant-général du Canada, Atlantic, R.R. Lorsque cette ligne passa sous le contrôle du Grand-Tronc, M. Chamberlain fonda à Ottawa une compagnie ayant pour objet les entreprises de constructions de chemins de fer. M. Chamberlain est l'un des directeurs de la ligne Montréal, Portland et Boston.

Les nombreuses connaissances de M. Chamberlan et son expérience le recommandaient aux directeurs du Grand-Tronc-Pacifique.

Il entrera en fonctions immédiatement aux bureaux de la rue McGill.

A la conférence de La Haye.

Diplomate : Eh bien, êtes-vous satisfait de votre prince-consort?

Indigène : Oui, pas mal, merci. Seulement nous ne savons comment l'occuper pendant toute la journée.

Vente de Janvier

Nous invitons tous nos clients de la ville et de la campagne à prendre part à notre VENTE DE JANVIER. Tous nos Meubles et Tapis sont marqués pour être vendus de 20 à 50 pour cent d'escompte. Tous les meubles achetés durant ce mois seront emmagasinés et assurés gratis si vous le désirez

Fred. Lapointe,

625 rue Ste-Catherine Est, près Montcalm.

Ouvert jusqu'à 6 heures, excepté les lundis et samedis jusqu'à 10 h p.m.

La Cie des Mines d'Or de Pontiac et Abitibi

CAPITAL AUTORISE $1,000,000

OFFICIERS :

JOS. GADOURY, N. P., Président — J. A. CHAMPOUX, Gérant Général — L. D. ROBITAILLE, Sec. et Trés.

PROPRIETE de 400 acres évaluée à $17,000,000 par l'ingénieur L. Sohier, de Montréal.

SCHISTE—Moyenne de rendement, $40.00 à la tonne ; nombre de tonnes à traiter, 375,000.

TERRE — Moyenne de rendement, $2.50 à la tonne ; nombre de tonnes à traiter, 1,000,000.

DEMANDEZ le rapport de l'ingénieur. Main 5745.

Bureau Principal: Chambre 201, No 52 rue Saint-Jacques.

JOHN BLACK INGENIEUR EN MINES

Depuis le commencement des travaux à Cobalt j'ai été constamment intéressé dans ces mines.—J'ai eu aussi beaucoup d'expérience en fait de mines dans plusieurs autres pays.

Informations et conseils sur les mines et les "stocks" de Cobalt donnés gratuitement.

NATIONAL TRUST BUILDING

151 rue St Jacques, Montréal. Telephone Main 2589.

27Ijne

QUESTION DE PATRONAGE

LONGUE DISCUSSION DU CONSEIL, EN RAPPORT AVEC L'ADJUDICATION DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE D'UNIFORMES AUX CONSTABLES.

Une grande partie de la séance du conseil de ville, hier après-midi, a été consacrée à une longue discussion sur une question de patronage.

La commission de police avait fait rapport recommandant d'accorder le contrat pour la fourniture de 450 paires de pantalons de constables, à M. C. E. Lamoureux, à raison de $6.25 la paire. Mais, quand le rapport vint devant le conseil, l'échevin Proulx, président de la commission, proposa que le rapport fût amendé, de façon à ce que le contrat fût accordé au même fournisseur, à raison de $5.20 la paire.

L'échevin Proulx expliqua que la commission avait été critiquée pour n'avoir pas accepté la plus basse soumission et il entend se soumettre à l'opinion publique, en recommandant que la plus basse soumission fût adoptée, soit $5.20. M. Lamoureux avait fait soumissions, l'une à $6.25 et l'autre à $5.20, et si cette dernière soumission était conforme à l'échantillon soumis, la commission avait jugé opportun de choisir la marchandise offerte à $6.25, comme étant de beaucoup supérieure à toutes celles qui avaient été offertes.

L'échevin Coutu proposa en amendement que le contrat fut accordé à M. Ledoux, au prix de sa soumission, soit $5.85.

L'échevin Gadbois expliqua que les marchandises offertes à $5.85 et à $5.20 étaient de la même qualité et que celle offerte à $6.25 était bien supérieure. Que dans ce cas, la soumission de $5.20 était la plus basse.

L'échevin Roy proposa en sous-amendement que le rapport fût adopté tel que lu, et l'échevin Stearns se prononça fortement en faveur de cette motion, disant qu'il veut que nos constables soient habillés convenablement et il rend témoignage que M. C. E. Lamoureux a toujours donné ample satisfaction au département.

On prit alors le vote sur le sous-amendement qui fut perdu sur la division suivante :

Pour les échevins L. A. Lapointe, M. Martin, Robillard, Lespérance, Gallery, Stearns, N. Lapointe, Giroux, Mercier, Couture, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Duquette, Guay, Roy, Mount, Lamoureux.—18.

Contre les échevins Proulx, Lévy, Dagenais, Turner, Bumbray, Lavallée, Leclaire, O'Connell, Laviolette, Robinson, Ward, Nault, Marin, Lévesque, Major, David, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna.—20.

L'amendement Carter fut perdu sur la division suivante :

Pour les échevins Lévy, Turner, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Ward, Guay, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna.—14.

Contre les échevins L. A. Lapointe, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, Lespérance, Bumbray, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Lamoureux.—27.

L'échevin Robinson fit alors un amendement à l'effet de référer de nouveau le rapport à la commission de police, mais cet amendement fut perdu sur la division suivante :

Pour les échevins Lévy, Turner, Lavallée, O'Connell, Robinson, Ward, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna.—10.

Contre les échevins L. A. Lapointe, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, Lespérance, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Lamoureux.—26.

La motion principale fut alors adoptée sur la division suivante :

POUR : les échevins Lapointe (L. A.), Proulx, Martin (M.) Dagenais, Robillard, Lespérance, Bumbray, Lavallée, Lapointe (N.) Leclaire, Giroux, Couture, Laviolette, Gadbois, Martin (J.B.A.), Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Lamoureux.—25

CONTRE : les échevins Lévy, Turner, Gallery, Stearns, Mercier, O'Connell, Robinson, Ward, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna.—10.

Le contrat pour la fourniture de blouses d'été fut dans les mêmes conditions accordé à M. C. A. Lamoureux, sur un vote de 21 à 13. Le prix est de $6.25, soit la plus basse soumission.

Quant, l'on en vint au contrat pour la fourniture des chaussures, le greffier lut une lettre de MM. Fogarty Frères, alléguant qu'ils n'avaient pas eu justice, mais, le contrat fut accordé au plus bas soumissionnaire, M. L. Julien, à raison de $3.25 la paire.

FUNERAILLES DE MME N. FOURNIER

BOXTON FALLS, 26—Mme Philomène Charpentier, épouse de Nazaire Fournier, est décédée à l'âge de 69 ans et six mois, après six semaines de maladie.

Les funérailles ont eu lieu le 20 du courant au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Mme Fournier faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne, et un grand nombre de membres de cette congrégation assistaient aux funérailles, ainsi que les religieuses et les élèves du couvent.

Les porteurs étaient les quatre fils de la défunte : Joseph, Henri, Alfred et David, et ses deux gendres, Israël Sénécal et Eugène Gaumond.

M. Adélard Charpentier, de Montréal, frère de la défunte, conduisait le deuil.

Mme Fournier laisse, outre son mari, huit enfants : les quatre fils ci-dessus nommés, Nazaire, de Chicopee Falls, Mass ; Mmes Israël Sénécal, Eugène Gaumond et Georges Richer, de Worcester, Mass.

La famille nous prie de remercier les membres du chœur qui a chanté au service, ainsi que tous les parents ou amis qui lui ont manifesté des sympathies à l'occasion du deuil qui l'affecte.

LA FIN D'UNE GREVE

PERNAMBRICO, 26—Après avoir été suspendu pendant près de deux semaines, le service a été repris hier sur le chemin de fer Great Western du Brésil. Les officiers de la compagnie du chemin de fer et les grévistes ont décidé de soumettre à l'arbitrage la question des salaires, qui était le point en litige et avait causé la grève.

Le Département Canadien des Assurances a accordé une licence à "The Prudential Insurance Company of Canada", possédant son bureau-chef à Newark, N.J., lui permettant d'étendre ses opérations dans la Puissance du Canada, la dite Compagnie ayant rempli toutes les conditions exigées par les Lois Canadiennes. Le Bureau Principal pour le Canada sera à Montréal. 19-26-2-9

B. BEAULIEU, St-Jérome

Cte Terrebonne, P. Q.

IMPORTATEUR de CHEVAUX

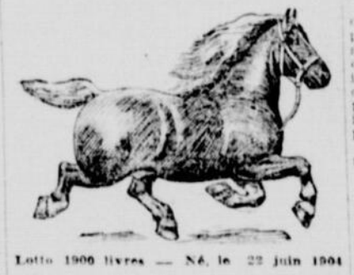

Lotto 1900 livres — Né, le 22 juin 1904

12 étalons, 3 ou 4 ans, pesant de 1,500 à 1,800 livres, dont 1 "Percheron", 1 "Boulonnais", 4 "Ardennais", 3 "Belges" et 3 "Brabançons".

Tous ces chevaux sont importés et enregistrés par le gouvernement de la Belgique pour la saison.

A vendre, à mes écuries. Conditions faciles. 259-s-jno.

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année sur le Capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février prochain et sera payable au bureau-chef de la banque en cette ville et à ses succursales, le et après le premier jour de mars prochain, aux actionnaires inscrits au régistre le 15 février prochain.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-général.

283-ma-j-s

THE ROYAL TRUST CO.

107 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

CAPITAL

Souscrit $1,000,000
Payé 700,000
Fonds de Reserve 800,000

BUREAU DES DIRECTEURS:

Le Tres Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G. C. M. G., Président.

L'Hon. Sir George Drummond, K. C. M. G., Vice-président.

Sir H. Montagu Allan, B. B. Angus, Sir Edward Clouston, Bart., E. B. Greenshields, C. M. Hays, C. R. Hosmer, Sir W. C. Macdonald, Hon. R. Mackay, A. Macnider, H. V. Meredith, David Morrice, A. T. Paterson, James Ross, Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O., Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.

H. ROBERTSON - - - - Gérant

Voûtes de sûreté pour les dépôts. Edifice de la Banque de Montréal, 100 rue St-Jacques, Montréal. 227-mardi-jne

Crown Reserve, Floyd

et les autres stocks de Cobalt achetés et vendus sur commission.

J. W. MICHAUD,

205 rue St-Jacques, Montréal

Courtier en Mines

Membre Montréal Mining Exchange.

Téléphone privé à l'Exchange, Main 8618.

Telephone bureau, Main 5509.

27I-mar-jno

VENTE D'HOTELS ET LICENCES

SERONT VENDUS à l'encan, à l'hôtel Payette, aux Nos 145 et 147 de la rue St-Paul, à Montréal, mercredi, le vingt-sept de janvier courant (1909), à onze heures du matin, les hôtels et licences ci-après mentionnés, dépendant, pour partie, de la succession de Monsieur Joseph ou Joseph Francis Payette, en son vivant hôtelier, de la cité de Montréal, savoir : —

1o. Le "Manchester Hôtel", qu'on fait actuellement valoir au No 2539 de la rue Notre-Dame-Ouest, au coin de la rue St-Rémi, à Montréal, sous les nom et raison de "A. Laurion & Cie" comprenant la licence, l'ameublement, l'achalandage et le bail des lieux tenant le premier de mai, mil neuf cent quatorze ;

2o. "L'HOTEL DU PAYS", connu sous le nom de l'hôtel Payette, qu'on fait actuellement valoir aux Nos 145 et 147 de la rue St-Paul, à Montréal, comprenant la licence, l'ameublement, l'achalandage et le bail des lieux finissant le premier de mai, mil neuf cent treize.

Chacune de ces ventes sera faite au comptant, et l'adjudicataire devra déposer entre les mains du notaire soussigné, dix pour cent du prix d'adjudication, lors de telle adjudication ; et il devra aussi acheter tout le "stock" contenu dans l'hôtel qu'il achètera, au prix courant du marché, d'après un inventaire commercial fait entre les parties.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

L. BELANGER, Notaire,
No 20 rue St-Jacques.

Montréal, 13 janvier 1909.
19-20-21-22-23-25-26

Soumissions pour Fournitures Indiennes

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour Fournitures Indiennes", seront reçues à ce département jusqu'au lundi, à midi, 15 février 1909, pour la livraison des fournitures Indiennes durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1910, droits payés, à différents points des provinces du Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des blancs de soumissions contenant les détails en entier peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné, ou au commissaire des Indiens, à Winnipeg. La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

J. D. McLEAN, secrétaire.
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa.

N.B.—Les journaux publiant l'annonce ci-dessus sans l'autorisation du Département n'en seront pas payés.

279-6

Collections faites Promptement

Si vous avez des comptes mauvais ou lents à être payés, pourquoi ne pas nous les envoyer pour collections ? Nous achetons aussi les dettes de livres, dans ou hors la ville. Appelez ou écrivez-nous.

AGENCE DE COLLECTION MARION,
Tel. Main 181. 55 Notre-Dame Est.

279-jno

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par la Compagnie appelée "Eastern Trust Company" (constituée par Acte du Parlement du Canada, sanctionné le 1er avril 1893, 56 Victoria, ch. 84) ayant son siège social en la cité d'Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et faisant affaires en cette province et ailleurs, pour qu'il soit passé une loi l'autorisant à faire affaires dans la Province de Québec, à accepter les fonctions de fiduciaire, exécuteur, liquidateur, administrateur, tuteur et curateur, à exercer tels autres pouvoirs qui sont conférés à des compagnies du même genre dans cette province, et à d'autres fins.

CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER,
Procureurs de la Requérante.

Montréal, ce treizième jour de janvier 1909. 273-1me

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : l'Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D.C.

BREVETS,

Marques de Commerce, etc.

C.C. COUSINS

SOLLICITEUR DE BREVETS
Chambre 506 Bâtisse New York Life
Téléphone Main 3850.
31-jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef
CHAMBRE 116
Edifice de la Banque des Marchands
jno

LES PETITES ANNONCES DE 'LA PATRIE' RAPPORTENT BEAUCOUP AUX ANNONCEURS.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiees

— DE —

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 15 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande," 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonce ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES"

ST-LOUIS ET BOULEVARD

45—Morin & Frère, épiciers 113 St-Viateur, Ville St-Louis.

51—Pharmacie Sylvestre, coin Sanguinet et Beaubien, Parc Mile-End.

65—M. J. L. Lessard, épicier, 824 Beaubien, Boulevard St-Denis.

—Joseph Dugal, épicier, 35 Saint-Hubert, Villeray.

OUEST

20—Pharmacie Leonard, 2194 Notre-Dame, Ste-Cunégonde.

21—Pharmacie Guérin, coin des rues Versailles et Notre-Dame.

24—Pharmacie Ethier, 923 Ouest rue Notre-Dame.

28—Pharmacie Dansereau, 1249 rue St-Jacques, St-Henri.

29—Pharmacie Letourneau, 2191 rue Notre-Dame, St-Henri.

30—Pharmacie Comtois, coin des rues Atwater et St-Jacques.

32—Pharmacie Bernard, 4521 Notre-Dame, St-Henri.

36—Westmount Provision Store (E. Gervais) 4506 rue Ste-Catherine Ouest, Westmount.

49—Romaine Brca, marchands de chaussures, coin des rues Lapeteure et Carré Chabollez.

44—P. Bruneau, épicier, coin des rues Fulford et St-Jacques.

45—Pharmacie Paquette, 370 rue Centre.

47—International Drug Hall, coin des rues St-Jacques et Cathedrale.

50—C. Roffey, Marchand de journaux, 244 rue St-Antoine, près Atwater.

62—M. Albert Lasalle, 1837 rue Notre-Dame Ouest, 76 Bell Westmount 786.

NORD-OUEST

3—Pharmacie Albert, coin des rues St-Laurent et avenue des Pins.

9—Pharmacie R. Martineau, coin des rues Mont-Royal et Saint-Laurent.

38—Pharmacie Roberge, 1231 Boulevard St-Laurent.

46—Pharmacie Lesage, coin rue St. Laurent et Boulevard St-Joseph.

55—Pharmacie Bergeron, coin Fairmont et Clark (Annex).

61—Fairmount Medical Hall, coin de l'avenue Lacombe et chemin principal, Côte des Neiges.

Agent Demande

AGENTS demandés dans tout le Canada pour vendre la lampe à pétrole à incandescence "Kim". Dernière fabrication américaine. Très supérieure à tout ce qui est maintenant en vente. Puissance de 100 bougies. Coûte le pour cinq heures. Représentation donnant sûrement de bons profits. Kim Lamp Co., 388 Broadway, New-York. 12-19-26-2-9.

Eleves Demandes

INSTITUT STENOGRAPHIQUE

Mlle Irène Joly, diplômée et professeur délégué de l'Institut Sténographique de France, et professeur au Montréal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique, clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 369 St-Denis. Tél. Est 6882. 197-m-j-s.

TELEGRAPHIE — Jeunes gens demandés de suite, pour suivre un cours de télégraphie et se rendre capable d'occuper des positions lucratives sur les chemins de fer, aussitôt que possible. Cours du jour et du soir. Conditions spéciales pendant ce mois. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 180-6

Emplois Demandees

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Logements demandes

ON DEMANDE UN LOGEMENT ou plain-pied, chauffé, 8 ou 10 pièces, avec commodités modernes. Dire le prix, la localité, P. O. Box 655. 278-6

Situations Vacantes

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire. $3 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 214-jno

ON DEMANDE deux drivers pour une manufacture de Ginger Ale. Références exigées. S'adresser Goulet Frères & Cie., 229 et 231 Panet. 282-3

UNE IMPRIMERIE importante désire un solliciteur d'expérience. Haut salaire payé. Références exigées. Ecrire à Boîte F. S., "La Patrie." 240-6

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 256-P-H-jno

Situations Vacantes

ON DEMANDE deux drivers pour une manufacture de Ginger Ale. Références exigées. S'adresser Goulet Frères & Cie., 229 et 231 Panet. 282-3

HOMMES — On demande immédiatement des hommes, à salaire et dépenses payées. Un homme compétent dans chaque localité, on capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos spécifiques "Royal Purple" garantis pour le bétail et les volailles. Expérience pas nécessaire ; nous vous préparons votre travail. $25 par semaine et dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins manf'g. Co., London, Ontario. 212-P. et H. jno

Un manufacturier important d'Ontario fabricant d'engins et yachts à gazoline, désirerait être représenté à Montréal et dans la Province de Québec.

Pour plus amples informations ecrire à H. B. La Patrie. 273-6

ON DEMANDE deux drivers pour une manufacture de Ginger Ale. Références exigées. S'adresser Goulet Frères & Cie., 229 et 231 Panet. 282-3

Femmes-filles demandees

Brodeuses à la Main

demandées pour le Rayon de la Confection pour dames. S'adresser à M.ne Cartwright, Henry Morgan & Co., Ltd. 279-5

Filles et Femmes pour faire des Corsages et Chemises

Aussi des aides : (Bons gages). Inutile de faire application si vous n'avez pas d'expérience. S'adresser à Mme Cartwright, chez

Henry Morgan & Co. Ltd. 279-5

ON DEMANDE — Filles fortes pour machines à coudre. S'adresser immédiatement E. N. Henry Co., 303 rue St-Paul. 283-2

ON DEMANDE une maîtresse d'école sachant l'anglais et le français, diplômée pour Ontario, salaire $275.00. S'adresser John Bellard, Hanmer, Ont. 282-12

ON DEMANDE des filles pour faire des boîtes de papier. Personnes d'expérience à la table pour travail de fantaisie. Geo. A. Mace & Co., 304 St-Paul. 283-4

Servantes Demandees

ON DEMANDE une bonne servante, au numéro 719 Ste-Catherine Est, bons gages, pas de lavage. 281-3

SERVANTE — On demande une servante au No. 2012 rue Hutchison. 267-jno.

SERVANTE — On demande une servante. Références exigées. S'adresser au directeur du collège de Rougemont.

Chambres et pension

SAINT-HUBERT, 126—Pension Ste-Cécile—Mme Côté, propriétaire — Magnifique chambre de salon, pension de table de première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 277-12

A Louer

PLACES D'AFFAIRES A LOUER—Ave. Delorimier, près Ste-Catherine, plain-pied 24 x 50, approprié pour petite manufacture ou salle, possession immédiate, $20 par mois. Est 198. 282-3

Chambres à Louer

CHAMBRE A LOUER — A louer, grande chambre double, en avant pour 2 messieurs, une plaistre et demi chaque, déjeuner si désiré, 716 Saint-Denis. 283-2

CHAMBRES doubles et simples, fournies ou non, meublées avec toutes les améliorations modernes, bain communiquant. Tel. 34 St-Denis; en face du Carré Viger. 26-28-30

CHAMBRES A LOUER, avenue Viger, 25. Très grandes chambres, ainsi salon double, vis-à-vis gare Viger, améliorations modernes, téléphone, gaz, eau chaude, etc., prix modérés. 286-18

Magasins à Louer

Magnifique coin, Ste-Catherine Ouest et Saint-Urbain. Construit prêt 1er septembre prochain, pour convenir aux locataires. S'adresser tout de suite à Girard et Gagnon, 360 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 6705. 279-6

Maison à Louer

A LOUER un logement de 5 chambres situé sur la rue Wolfe et Dorchester et un autre de trois appartements. S'adresser à 190 St-Hubert. 229-m-j-s.

A LOUER — 2 magnifiques plain-pieds modernes, neufs, finis, grand salon décoré, chic cheminée, etc., 3 pièces, toutes les commodités. 70a Boulevard St-Joseph, coin Manca. 281-7

DORVAL STATION — A louer, résidence d'été meublée, douze pièces. S'adresser A Alphonse Décary, Chambre 415, Edifice New-York Life. Tél. 1269. 279-6

MAISON A LOUER — Un petit logement de 2 chambres seulement, 6 piastres par mois. Possession immédiate. Adresse, Dr Plouffe, 304 Hôtel-de-Ville. 282-6

MAISON A LOUER DEMANDEE — Un bon locataire désirerait louer pour le 1er de mai, un logement de 5 ou 6 appartements, dans les environs de la PATRIE. Références fournies. S'adresser au No 203 rue Fullum. 282-3

A Vendre

A VENDRE — Groceria licencié au centre de la ville, stock environ $2,500. Girard & Gagnon, 360 Ste-Catherine Est, Tél. Est 6705. 283-1

A VENDRE — Machines de buanderie neuves ou de seconde main. A vendre. Attention spéciale pour installation de nouvelle buanderie. S'adresser F. Ponton, 423 St-Jacques. Tél. Main 4935. 278-12

Divers

ENVELOPES IMPRIMEES, 25 belles enveloppes avec noms et adresses de retour artistiquement imprimées dans le coin pour 15c, franco, partout, pour annoncer nos enveloppes. Adresser M. O. Printing, boîte 126 Montréal. 282-6

PORTRAITS

PORTRAITS— Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleurs à l'eau, toujours dans les meilleurs finis au plus bas prix. Ludger Séguin et Cie, 392 Ste-Catherine-Est, près Saint-Hubert. 163-jnc

TEINTURERIE, NETTOYAGE — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co.", 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30-31-2

On Demande a Acheter

ON DEMANDE à acheter une propriété, un coin préféré, pour commerce. Adresse, 196 rue Visitation. 278-6

PROPRIETES DEMANDEES—On demande à acheter des propriétés entre les rues St-Hubert, Bleury, Duluth et Craig. S'adresser à H. R. N. Vien, 74 St-Gabriel. 275-ma-8-a-lm

Perdu

PERDU — Sur les rues Ste-Catherine et St-Marc, le 21 janvier, un fox terrier blanc avec taches noires, portant un collier en cuir noir orné de cuivre et de nacre. Le chien répond au nom de Toddy ou Toodles. La personne qui le retournera au No. 910 rue Tupper recevra une récompense de $5.00 282-6

Propriétes a Vendre

A VENDRE, chance exceptionnelle, le tout en bloc, 11 logements et magasin, St-Christophe, près Ste-Catherine. Loyer $2,900. Prix $22,000. S'adresser A. L. Tessier, 561 St-André. 281-2

A VENDRE rue St-Urbain, près Villeneuve, 3 plain-pieds, 7 pièces, chambre de bain, gaz, électricité, façade en brique pressée. S'adresser 1371 St-Urbain. 282-3

A VENDRE une propriété rue Ste-Rachel, comprenant un magasin, un logement, 23 x 100 pieds profondeur, cave cimentée même dimension, munie d'élévateur, etc., pouvant rapporter $125 à $140 de loyer par mois. Pour de plus amples informations, s'adresser à Jasmin et Parizeau, 15a rue St-Jacques. 282-jno

A vendre, au No. 122 Avenue Laval, magnifique cottage, près du carré St-Louis, la résidence de feu Zéphirin Thaplean, comprenant 11 chambres, en plus, grenier, buanderie, cave cimentée, etc. S'adresser à H. Lesage, N. P., 103 rue Roy. Tél. Est 1825. 283-12

A VENDRE MAISON

Demi-détachée en pierre brune,

No 47 RUE MANSFIELD,

(Vis-à-vis la Cathédrale St-James)

Conditions Faciles

H. JOSEPH & CO.,

No 16 rue St-Sacrement

21-23-25

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE

70 St-Jacques

AVENUE VIGER—Grande maison, façade en pierre, 14 pièces ; convenable pour club, maison de pension, etc. Prix $8,500.00.

RUE ST-DENIS, entre DeMontigny et Ontario, magnifique maison en pierre et brique, 4 étages, 2 logis de 8 et 9 pièces. Terrain, 25 x 125 pieds. Prix $10,000.

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE près Sherbrooke, cottage du jour, en pierre et brique, 2 étages et rallonge, cave de 8 pieds cimentée, fournaise, 5 chambres à coucher. Prix $6,500.

RUE SHERBROOKE ouest, près Manre, bonne maison en pierre et brique, 4 étages, 2 magnifiques logements. Prix, $9,500. Loyer $870.00.

RUE SHERBROOKE ouest, près Ste-Famille, résidence en pierre et brique, 12 pièces, fournaise. Terrain, 25 x 105 pieds, écurie. Prix $10,000.

AVENUE LAVAL, près Sherbrooke, une riche et superbe résidence en pierre et brique, intérieur de tout premier choix, grande salle de billard détachée. Prix, $12,000.

A BORDEAUX, près Montréal, maison de 9 pièces, bain, cabinet, etc. Terrain 150 pieds de front par 3 1-2 arpents en profondeur, jusqu'à la rivière. Prix $4,200. Le plus beau site de Bordeaux.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques.

35-26-28

PROPRIETES A VENDRE PAR

H. CORBEIL

734 Marie-Anne. Tél. Bell Est 4360

$6,500—Rue DeLorimier, 3 beaux flats façade en pierre, rapportant 10 p.c. Très moderne.

$5,500—Rue Marquette, 3 flats neufs, très bien fini, bon revenu.

$6,000—Rue Garnier, 3 flats, coin de ruelle Moderne.

$3,700—Rue Garnier, 2 flats avec écurie, près du Parc Lafontaine.

$5,500—Rue Lasalle, 4 logements bien loués, bon revenu. Conditions faciles.

$12,500—Rue Esplanade, 4 flats avec coin de ruelle, rapportant au-delà 10 p.c., presque neuf et très moderne.

Aussi terrain à vendre sur les rues Cartier, St-Hubert, Dorion, Casgrain à de bonnes conditions. S'adresser H. Corbeil, 734 Marie-Anne-Est. Tel. Bell 4360 Est. 278-6

Proprietes a Vendre

CHRISTOPHE COLOMB, P.A.V. — Jolie propriété, 3 logements, près Mont-Royal, modernes, jolie localité, $1,500.00 comptant, balance termes faciles. S'adresser A. Deschamps, 77 C. Colomb. 281-6

MAISON A VENDRE, 330-332 Lagauchetière, salle, (quartier St-Denis). Revenu $35 par mois. Pour les conditions, s'adresser A T. Renaud, 340 Chambord. Une visite est sollicitée. 282-12

NOS. 393, 395, 397 RUE PLESSIS — Avis aux maîtres-chartiers, bouchers, boulangers. Quatre logements, avec écuries, grand terrain, 40 x 115. Prix $4,000. Comptant $1,000. S'adresser 234 Amherst. 281-6

P. A. V.—Une maison trois logements, très bien louée, belle localité, construite depuis deux ans, améliorations modernes. Située 1206-1208-1210 Avenue DeLorimier. S'adresser A. Blain 236 Rachel. 282-6

Terrains a Vendre

A VENDRE, terrains, rues St-Hubert, Dumont, Boyer, Christophe-Colomb, etc., termes les plus faciles ; aussi à vendre et à louer, maison de quatre à huit appartements. Jos. Hogue, propriétaire, 966 Berri. Tél. Est 2928. 274-26

Divers

PORTRAITS

PORTRAITS— Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleurs à l'eau, toujours dans les meilleurs finis au plus bas prix. Ludger Séguin et Cie, 392 Ste-Catherine-Est, près Saint-Hubert. 163-jnc

TEINTURERIE, NETTOYAGE — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co.", 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30-31-2

On Demande a Acheter

ON DEMANDE à acheter une propriété, un coin préféré, pour commerce. Adresse, 196 rue Visitation. 278-6

PROPRIETES DEMANDEES—On demande à acheter des propriétés entre les rues St-Hubert, Bleury, Duluth et Craig. S'adresser à H. R. N. Vien, 74 St-Gabriel. 275-ma-8-a-lm

Perdu

PERDU — Sur les rues Ste-Catherine et St-Marc, le 21 janvier, un fox terrier blanc avec taches noires, portant un collier en cuir noir orné de cuivre et de nacre. Le chien répond au nom de Toddy ou Toodles. La personne qui le retournera au No. 910 rue Tupper recevra une récompense de $5.00 282-6

Propriétes a Vendre

A VENDRE, chance exceptionnelle, le tout en bloc, 11 logements et magasin, St-Christophe, près Ste-Catherine. Loyer $2,900. Prix $22,000. S'adresser A. L. Tessier, 561 St-André. 281-2

A VENDRE rue St-Urbain, près Villeneuve, 3 plain-pieds, 7 pièces, chambre de bain, gaz, électricité, façade en brique pressée. S'adresser 1371 St-Urbain. 282-3

A VENDRE une propriété rue Ste-Rachel, comprenant un magasin, un logement, 23 x 100 pieds profondeur, cave cimentée même dimension, munie d'élévateur, etc., pouvant rapporter $125 à $140 de loyer par mois. Pour de plus amples informations, s'adresser à Jasmin et Parizeau, 15a rue St-Jacques. 282-jno

A vendre, au No. 122 Avenue Laval, magnifique cottage, près du carré St-Louis, la résidence de feu Zéphirin Thaplean, comprenant 11 chambres, en plus, grenier, buanderie, cave cimentée, etc. S'adresser à H. Lesage, N. P., 103 rue Roy. Tél. Est 1825. 283-12

A VENDRE MAISON

Demi-détachée en pierre brune,

No 47 RUE MANSFIELD,

(Vis-à-vis la Cathédrale St-James)

Conditions Faciles

H. JOSEPH & CO.,

No 16 rue St-Sacrement

21-23-25

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE

70 St-Jacques

AVENUE VIGER—Grande maison, façade en pierre, 14 pièces ; convenable pour club, maison de pension, etc. Prix $8,500.00.

RUE ST-DENIS, entre DeMontigny et Ontario, magnifique maison en pierre et brique, 4 étages, 2 logis de 8 et 9 pièces. Terrain, 25 x 125 pieds. Prix $10,000.

AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE près Sherbrooke, cottage du jour, en pierre et brique, 2 étages et rallonge, cave de 8 pieds cimentée, fournaise, 5 chambres à coucher. Prix $6,500.

RUE SHERBROOKE ouest, près Manre, bonne maison en pierre et brique, 4 étages, 2 magnifiques logements. Prix, $9,500. Loyer $870.00.

RUE SHERBROOKE ouest, près Ste-Famille, résidence en pierre et brique, 12 pièces, fournaise. Terrain, 25 x 105 pieds, écurie. Prix $10,000.

AVENUE LAVAL, près Sherbrooke, une riche et superbe résidence en pierre et brique, intérieur de tout premier choix, grande salle de billard détachée. Prix, $12,000.

A BORDEAUX, près Montréal, maison de 9 pièces, bain, cabinet, etc. Terrain 150 pieds de front par 3 1-2 arpents en profondeur, jusqu'à la rivière. Prix $4,200. Le plus beau site de Bordeaux.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques.

35-26-28

PROPRIETES A VENDRE PAR

H. CORBEIL

734 Marie-Anne. Tél. Bell Est 4360

$6,500—Rue DeLorimier, 3 beaux flats façade en pierre, rapportant 10 p.c. Très moderne.

$5,500—Rue Marquette, 3 flats neufs, très bien fini, bon revenu.

$6,000—Rue Garnier, 3 flats, coin de ruelle Moderne.

$3,700—Rue Garnier, 2 flats avec écurie, près du Parc Lafontaine.

$5,500—Rue Lasalle, 4 logements bien loués, bon revenu. Conditions faciles.

$12,500—Rue Esplanade, 4 flats avec coin de ruelle, rapportant au-delà 10 p.c., presque neuf et très moderne.

Aussi terrain à vendre sur les rues Cartier, St-Hubert, Dorion, Casgrain à de bonnes conditions. S'adresser H. Corbeil, 734 Marie-Anne-Est. Tel. Bell 4360 Est. 278-6

Ceux qui doivent déménager

n'ont pas besoin d'être en peine pour trouver un logement. Tous les propriétaires qui veulent de bons locataires.

Annoncent leurs Maisons à Louer

dans **"LA PATRIE"**

CECI EST MIEUX QU'UN ECRITEAU.

A Vendre

A VENDRE—Un engin de 8 forces à l'huile de charbon, en bon ordre. Vendra pour moitié prix. S'adresser à E. Magnan, 207 Christophe Colomb. 278-6

A VENDRE, épicerie, restaurant, bien situé, beau stock frais, vendra à bonnes conditions. Cause de départ pour la campagne. S'adresser 134 Papineau. 281-3

A VENDRE, un planer, 24 x 24, 6 pds de table, London Machinery Tools Co., 6 semaines d'usage. S'adresser pour informations au No. 972 St-Hubert. 26-27-30

FROMAGERIE, beurrerie à vendre, avec maison à côté, granges, emplacement, à deux milles de la ville. Bon arrondissement. S'adresser Brunneau Lemire, L'Avenir, comté Drummond, Qué. 274-26

A VENDRE — Raquettes, skis, patins, toboggans, hockeys, etc. Aussi toques, bas, ceintures, mitaines et sweaters aux couleurs des différents clubs. La Cie d'Auvents des Marchands Ltée., 29 Notre-Dame Est. 261-24

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de pose. Pierre perforée pour murs de refente et lambrissage. Jos. Hogue, 966 Berri. Phone Est 2928. Montréal. 27-30

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE — 100 coffres-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 208 rue Saint-Jacques. 165-m-j-s-jno.

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Coke pour l'usage domestique ; brûle bien, s'allume facilement ; propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coûte $2.50 de moins par tonne, que le charbon anthracite. Demandez-le à votre marchand de charbon. Les commandes C. O. D. sont acceptées.

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY 252-jn.o

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C.P.R. A vendre, scié, à $1.50 le voyage, charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Strenning, à $2.75 le voyage, livré, de plus, bois de construction à prix réduit. S'adresser 1004 Mont-Royal. S. Day, Tél. Est 97. 280-26

DIAMANTS A CREDIT

mêmes prix qu'au comptant. J. A. Denault, courtier en diamants, Bureau, 17 Côte Place-d'Armes, Main 1155. 274-26

HUILE DE CHARBON

HUILE DE CHARBON CANADIENNE, 15c ; huile américaine, 18c ; huile Astrale, 22c ; par 5 gallons, 20c, 25c, $1.05. Aussi ferronneries, peintures, sleighs, gazoline, etc. Morency, Côté et Cie., 264 et 266 Sainte-Catherine Est. Il et 13 Mont-Royal. Téléphones Est 4501, 2690 et 3361. 282-26

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

P. A. V.—Construction, portes, châssis, fournage, etc., entreprise générale, propriété à vendre ou échangée à très bonnes conditions, bureau 203 St-Timothée. Résidence, 268 Parc Lafontaine. Tél. Est 2069. 278-6

PHARMACIE A VENDRE—Endroit central. Conditions très avantageuses. Ecrire C. 29, La PATRIE. 281-3

SUPERBE OCCASION — A vendre, Une bible anglaise (Holy Bible) illustrée en couleurs. S'adresser A. Le Masson, bureau et rédaction de la PATRIE. 283-1

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Un berlot presque neuf, un Buffalo et un sleigh à neige. Aucune offre raisonnable sera refusée. 91 Garnier, près du Parc Lafontaine. 23-26-28-30

A VENDRE — Toutes sortes de voitures, magnifique "storage", à de bonnes conditions, et toutes réparations faites avec soin. E. Bériault, 1214 Ontario Est. 249-m-j-s-17fa

A VENDRE, 2 bons chevaux, doux et tranquilles, aussi sleigh Ste-Catherine et robe, cracker, harnais et 2 belles voitures couvertes d'été et d'hiver pour tabac ou sucreries, bon marché, conditions faciles, comptant ou crédit, belle chance pour un commençant. S'adresser 1159 Papineau. Tél. Est 4915. 283-2

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 840 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 212-6ms

JUMENT à vendre, pesanteur, mille livres, couleur jaune, bien bonne. S'adresser dans l'après-midi au Grand Séminaire, No. 857 rue Sherbrooke, Montréal. 283-3

SLEIGH à vendre avec robe, bon marché, les deux ou séparément. S'adresser J. A. Presseau, 534 Montcalm. 278-6

On demande A louer

PLAIN-PIED commercial demandé, pour manufacture, grand, chauffé, élévateur à marchandises, etc. De préférence à l'ouest de la rue Bleury, dans les environs de la rue St-Antoine. S'adresser A Radway Co., Ltd., 3 Square Jacques-Cartier. 282-6

Fourrures a Vendre

LIQUIDATION

FOURRURES — Abandon des affaires. Aucun prix raisonnable n'est refusé. Manteaux depuis $17.00. Capots depuis $10.00. Tours de cou, 50c. Casques mouton de Perse $1.00. Fixtures à vendre. Comptoir général de liquidation, 39 Notre-Dame Est. 281-26

LISEZ :

BUFFALO BILL (Hebdo're)
NICK CARTER "
MORGAN LE PIRATE, (Hebdomadaire).
NAT PINKERTON. "
PARIS QUI CHANTE, (Edition Canadienne bi-mensuelle)

En vente dans tous les principaux dépôts de journaux.

Agents en gros à Montreal :

La Cie Internationale d'Importation,

60 RUE NOTRE-DAME EST.

P-H-jno.

Fourrures a Vendre

CAPOTS DE CHAT

Magnifiques manteaux en mouton de Perse, grandeurs assorties, styles les plus nouveaux, le choix que nous avons à vous offrir est immense et des plus élégants. Vous ne trouverez nulle part ailleurs une semblable marchandise. Venez les voir. En les achetant immédiatement, le prix sera de $45 chacun. Aussi manteaux en near seal, garnis en vison, pardessus d'hommes, doublés en rat musqué, collet en loutre, naturelle, $40. Manteaux pour dames, doublés en fourrure, dernier style de la saison. Capots de chat, première classe, manchons, étoles, tours de cou en vison, Alaska, etc. Manteaux en mouton de Perse de première qualité, faits avec des peaux choisies, fourrures et confection garanties. Une visite vous convaincra. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m. Wm. Albert, marchand de fourrures en gros, 91 St-Hubert, près gare Viger. 278-6

Lots a Vendre

LOT A VENDRE rue St-Urbain Annexe, près St-Viateur, terrain 25 x 100, entre les rues St-Viateur et Bernard. S'adresser 869 Montcalm. Tél. Main 6264. A. RIOPEL. 282-3

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 76 pieds de largeur (extraordinaire) ; garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire, 83 St-Jacques. H. Vincent, agent 19-6ms

Magasin a Vendre

MAGASIN de modes à vendre, cause de dissolution société, bonne place d'affaires, clientèle choisie, magasin logement en bon ordre, loyer $25.00, lucrative faite, marchandise première classe, bon marché à prompt acquéreur, livrera magasin 1er mars. Bazar des Modes Parisiennes, 1369 Boulevard St-Laurent. 279-6

Meubles a Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Cie., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 277-26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché : matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 16-j.n.o.

Occasions d'Affaires

A VENDRE PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine-Est, en face la PATRIE

Tél. Est 4563.

Acheteurs, désirez-vous vous établir dans un commerce quelconque, lisez :

A vendre, plusieurs propriétés, une 6 logements, rapporte 13 pour cent, 6 hôtels, Prix $5,500, autres, $7,500. Conditions $1,000 comptant, balance facile.

A vendre, maisons meublées, pour louer des chambres, ou pension, rue St-Laurent, près Craig, 15 pièces. Prix $4,000.

Autre, rue St-Laurent, près Dementigny, 9 pièces, chauffées par la propriétaire. Prix $400. Conditions $250 comptant, richement meublées.

Maison meublée, rue St-Denis, 16 pièces, remplies de pensionnaires. Prix $4,000, $800 comptant.

Autres maisons meublées, 13 pièces. Prix $400, $300 comptant.—Aux Hôtel de Ville, 11 pièces. Prix $360. Conditions $200 comptant. Aussi rue Berri, St-Hubert, Dorchester, Ste-Elisabeth, Ste-Catherine, près St-Denis, etc.

A vendre, plusieurs magasins de cigares, bonbons, rafraîchissements, petit logement compris.

Plusieurs épiceries, salle à manger, magasin de modiste, shop de barbier, fal de boucher, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est. Aucune commission à payer. Ouvert de 9 A. 5 hrs. Le soir de 7 à 9 hrs. 282-4

Occasions d'Affaires

ATTENTION—Les personnes qui désireraient vendre leurs places d'affaires, soit propriétés, hôtels, magasins de cigares, bonbons, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, etc., trouveront un prompt acheteur en s'adressant à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4563. 282-4

Chances exceptionnelles offertes par

AVARD & DAGENAIS

47 St-Vincent. Bell Tél. Main 6790

HOTEL rue Ste-Catherine, beau coin. Petit loyer. Recette par semaine $250. Prix $12,000.00. Comptant $4,000.00. Balance facile. Echangerait contre propriété.

HOTEL dans le centre. Recette par semaine $250.00. Prix $10,000.00. Comptant $3,000.00. Balance facile. Echangerait contre propriété.

HOTEL, rue Notre-Dame. Loyer $35 par mois, comprenant logement privé. Recette par semaine, $150.00. Prix $6,000.00. Comptant, $150.00 à $1,000.00. Balance facile. Echangerait contre propriété.

HOTEL à Roxton Falls, en bonne brique, 20 appartements meublés chauffés à l'eau chaude. Recette $250.00 par semaine. Prix $10,000.00, propriété comprise. Comptant $4,000.00. Balance facile.

HOTEL à Acton Vale, bâti en brique solide, chauffé à l'eau chaude, 21 appartements meublés. Recette par semaine $250.00. Prix $10,000.00. Comptant $3,000.00. Balance facile.

HOTEL à Ouest Wickham. Prix $4,000 compris la propriété. Comptant $1,500. Balance facile.

Plusieurs autres hôtels dans toutes les parties de la ville et de la campagne, à vendre ou à échanger contre propriété. Les personnes ayant des propriétés ou un commerce quelconque à vendre ou à échanger sont priées de nous écrire ou de nous téléphoner.

AVARD & DAGENAIS, 47 rue St-Vincent. Tél. Bell Main 6790. 21-23-26

Pianos a Vendre

A VENDRE — Un piano carré Haines pieds sculptés, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves. En splendide condition. Piennement garanti, $145. Termes $4 par mois sans intérêt. Layton Bros., 144 rue Peel. 280-1

AVIS SPECIAL—Le Piano Idéal de Maison est le célèbre Karn. La qualité du son, le dessin et le fini sont sans égal. Layton Bros., seuls agents, 144 rue Peel. 267-1

Argent a Prêter

ARGENT à prêter sur première et deuxième hypothèque, par gros et petits montants. S'adresser notaire Théoret, 74 St-Gabriel. Main 5761. 235-m-j-s-1ms

ARGENT A PRETER

sur 1ère ou 2ème hypothèques, petits ou gros montants.

Demers & Racicot,

52 RUE ST-JACQUES, Main 2894

264-m-j-s-jno

Divers

ALCOOL

Disparition complète du goût des liqueurs, recouvrement de l'appétit et de l'ancienne vigueur, guérison garantie Dr A. A. Gauthier, 1311 St-Denis. 283-1ms

AUX MODISTES, ETC.

Boutons faits à la douzaine, avec le drap que vous nous fournissez. Dominion Button Works, 728 Visitation. Tel. Est 186. Prenez le tramway de la rue Ontario. 267-26

Avis de déménagement

M. Raoul Guilbault, avocat, a transporté ses bureaux au No 58 Saint-Jacques. Tél. Main 4300. 277-m-j-s-1ms

AVIS aux militaires qui ont servi dans les contingents du Sud-Africain, de passer à mon bureau pour affaire importante. T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est 6705. 278-6

CHARLES THIBAULT

Les discours choisis du célèbre tribun populaire seront publiés en février 1909 par la Librairie Nationale, 78a rue St-Denis, Montréal, au prix de $1.00 l'exemplaire. On demande des souscriptions d'ici au 1er février 1909 au prix de 75c, franco, 85c. Il n'est pas nécessaire d'

CARTES D'AFFAIRES

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robes, couture et confection. Madame Bithier, professeur, 524 Lagauchetière Est. Tel. Bell Est 6363. 161-1an

Achats et Collection

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1189. 73-365

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 73, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue St-Jacques, Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec Tél. Main 6671. 245-ino

BARRY LEOPOLD, avocat et procureur, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3668. 213-ino

FORTIN, TANCREDE, avocat, 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 5247. Bureau du soir 512 Amherst. 219-3ms-m-j-s-a.

97 A. MILLETTE, avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel Est 5684. 88-m-j-s-a-1an

RHEAUME, THEODULE, Avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Est 6481. 195-ino

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. Main 2501. Résidence, Honoré Guyon, 308 Gauthier; Euclide Roy, 421 Sherbrooke Est. Tél. Est 2068. 327-ino

Bijoutier

S. Mennier & Fils, 656 Ste-Catherine, Maisonneuve, bijoutiers, encadreurs. — Assortiment cadeaux de fêtes. 252-ino

Chirurgien-Dentiste

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien dentiste, 1580 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tél. Westmount 1197. Consultations de 9 a.m. à 4 hrs p.m. 215-ma-me-s-6 ms

Collecteur

LAPALME, J. E., collecteur, 54 Notre-Dame Est. Achats de comptes de toutes sortes, billets, jugements, etc. Tél. Bell Main 2581. 99-m-j-s-1an

Courtier d'Immeubles

PIGEON REALTY CO., 1467 Boulevard St-Laurent, près avenue Mont-Royal, courtiers en immeubles. Bell Tél. Est 412. Montréal. 98-ma-j-s-1an c

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 92 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-1an

Dentiste

Dr BELANGER, dentiste, 1276 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 5790. Bureau de jour et de soir. 114-1-an

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 50 rue Vinet. Abonnement aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 263-1an

Ingénieurs-Arpenteurs

OUIMET & LESAGE, Ingénieurs civils, Arpenteurs, Géomètres, Tél. Main 1310, 21 rue Saint-Jacques, Montréal. 116—m-j-s-1-an

Le Lycée des jeunes Filles inc.

286 ST-DENIS

Enseignement moderne, cours en trois ans, cours du soir, français, anglais, sténographie, commerce, école de langues, enseignement des beaux arts, musique, chant, peinture, danse. Mme P. S. CAIE, directrice, 78 St-Denis. Tél. Est 1969. 222-ino

Medecin Spécialiste

Docteur Camille La Violette, des hôpitaux de Paris, Londres et Berlin, Maladies des YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE, POUMONS. Consultations de 2 à 5 hrs. Engagements pris hors des heures de consultations, par téléphone ou par lettre. Edifice LA PATRIE. Tél. Up 4335. m-s-3me.

Notaires

O. CREPEAU, notaire, 167 St-Jacques. Tél. Main 3869. Argent à prêter en ville seulement. 279-6

THS. TOUZIN, notaire, Bureau, 1418 Boulevard St-Laurent. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. Tél. Bell Est 6714. 88-1-an

Patrons-Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1035. Résidence, 76a Dufresne. 192-12-ma

Pompes Funèbres

Dufault et Ranger, entrepreneurs de pompes funèbres. J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2323. Marchands, 1794, 784 Ontario Est. 104-m-j-s-1-an.

LES CADEAUX DU POWER

LA VILLE EST PRIEE DE DIRE SI ELLE ACCEPTE CELUI QUE VOULAIT LUI FAIRE LA COMPAGNIE

La Compagnie Montreal Light, Heat and Power est anxieuse de savoir si la ville acceptera le cadeau qu'elle lui a offert, en lui proposant d'éclairer gratuitement les rues de Montréal, du 1er au 15 janvier courant, et M. McLea Walbank a adressé, hier, au conseil de ville, la lettre suivante :

"Nous accusons réception de votre lettre du 19 courant, contenant un extrait des minutes de l'assemblée spéciale du conseil de ville, tenue le 18 janvier 1904, qui se lit comme suit :

"RESOLU, QUE le conseil accuse "réception de ladite lettre sans as"sumer quelque responsabilité que "ce soit en rapport avec ce qui s'y "trouve déclaré, et demande à la "compagnie d'envoyer son compte "tous les mois."

"Voulez-vous avoir l'obligeance de nous dire depuis quelle date le conseil désire que nous produisions nos comptes relativement à l'éclairage des rues ?"

La lettre fut laissée sur la table.

LES PROPRIETAIRES DE JOURNAUX

(Suite de la 1ère page.)

comité pour être le sujet d'une étude à la prochaine réunion de l'Association.

M. Tarte clôt l'assemblée en remerciant les journalistes qui ont assisté aux réunions.

M. J. de L. Taché, exprime à M. Tarte ses remerciements et il propose une motion de remerciements à son adresse.

M. Frank Carrell seconde la motion avec M. d'Hellencourt. Ces deux messieurs font quelques remarques.

M. d'Hellencourt complimente M. Tarte au nom des journalistes de Québec, et il invite tous les journalistes de Montréal pour un grand banquet qui aura lieu au mois de mars, à Québec.

M. Tarte remercie à son tour M. d'Hellencourt. M. Gabriel Marchand, député de St-Jean, dit quelques mots, et l'assemblée est terminée.

—o—

A la liste des journalistes présents nous devons ajouter le nom de M. le Dr François de Martigny, du "Journal de Médecine et de Chirurgie" est celui de M. Forget, de "l'Industrielle" de Shawinigan.

A deux heures, les journalistes seront reçus à l'hôtel de ville, et ils feront une promenade à travers la ville. A cinq heures, réception au Montréal Hunt Club et à 8 heures, banquet au club St-Denis, offert par L.-J. Tarte.

PRISE DE BEC

(Suite de la 1ère page.)

Au milieu des rires, l'échevin Gallery dit que la situation était grave, attendu qu'il fait partie de la commission de l'incinération et c'est la première fois qu'il entend parler de cette affaire. Il croit que l'échevin Martin devrait être censuré.

L'échevin Lespérance (—)

L'échevin Martin ment et il ment effrontément lorsqu'il fait l'avancé qu'il vient de faire, à mon sujet. Ce n'est pas nouveau, il n'est pas capable de dire la vérité. Quant à moi, je suis prêt à prouver ce que j'avance."

Interrompu par l'échevin Lapointe l'échevin Lespérance demanda que la lettre fut référée à la commission d'enquête, chargée d'étudier les faits, concernant l'érection d'une écurie, à l'incinérateur.

L'échevin Roy ajouta que c'était une honte pour le Conseil de discuter sur des niaiseries pareilles.

Un peu plus tard l'échevin Martin donna un avis de motion qu'il proposera une enquête sur l'exécution d'un contrat pour la décoration de l'Hôtel de ville, décoration qui se poursuit en ce moment. L'avis de motion de l'échevin Martin se lit comme suit :

Attendu que, à une assemblée de la Commission de l'Hôtel de Ville, tenue le 8 janvier, 1909, il a été résolu,—Que les réparations à l'hôtel de ville, peinture, blanchissage, lavage des murs et décorations, soient exécutés à la journée à raison de

50 cents de l'heure pour les ouvriers peintres-décorateurs,

40 cents de l'heure pour les ouvriers et que les matériaux soient fournis aux prix courants du marché, et que lesdites réparations et ladite fourniture de matériaux soient confiés à l'entrepreneur Z. Lapierre.

Attendu qu'il appert que la Ville a payé, conformément à la résolution ci-dessus, 40 cents de l'heure pour le travail exécuté par les peintres-décorateurs, mais que ces peintres décorateurs, d'après la déclaration faite par quelques-uns d'entre eux au proposeur de cette motion et au président de la Commission des Finances, M. l'échevin L. A. Lapointe, n'ont reçu en réalité que 20 cents de l'heure ;

Attendu qu'il serait désirable de savoir où est allée la différence entre le prix payé par la ville pour ces ouvriers, et le prix qui a été réellement payé à ces ouvriers.

Qu'il soit résolu :

Vu la gravité des faits ci-dessus, de suspendre les travaux actuellement en voie d'exécution à l'Hôtel de Ville et de donner instruction à la Commission Spéciale qui a été chargée de faire une enquête sur les travaux exécutés au poste de police No 13, de s'enquérir aussi de la véracité des faits ci-dessus énoncés et de faire rapport au Conseil sous le plus court délai possible.

INCENDIE A MAISONNEUVE

LES FLAMMES DETRUISENT LA MANUFACTURE PICHET, PRIVANT DE LEUR EMPLOI UN NOMBRE CONSIDERABLE D'OUVRIERS.

Un incendie a partiellement détruit la fabrique de biscuits Pichet, hier soir, à Maisonneuve. Comme conséquence de la destruction de cette manufacture, un bon nombre de gens se trouveront sans travail pendant plusieurs jours.

Le feu s'est déclaré vers les sept heures et demie au dernier étage de la bâtisse Pichet. On ne peut expliquer comment l'incendie a originé, mais on croit vraisemblablement que des étincelles électriques venant d'un fil chargé et mal placé en seraient la cause.

Toujours est-il que les pompiers de Maisonneuve se rendirent avec diligence à la manufacture Pichet, qui est située rue Ontario, près de la rue Jeanne d'Arc. Ils essayèrent de lutter seuls contre l'incendie, mais finalement ils durent demander du secours à Montréal. Le chef Tremblay envoya sur les lieux les pompiers du poste No. 13, et la pompe à incendie du poste No. 11.

La manœuvre fut ardue. La pression d'eau était insuffisante : le feu faisait rage à l'intérieur de la bâtisse.

Ce n'est qu'après une rude besogne et une manœuvre bien ordonnée que l'incendie pût être maîtrisé.

Le corps principal de l'édifice a été préservé ; l'intérieur a été détruit par le feu, la fumée et l'eau.

Cette bâtisse était construite en briques et en bois. Elle avait 3 étages. On évalue les pertes à $5000, qui sont en partie couvertes par les assurances.

L'incendie s'est terminé vers les 9 heures, cependant les pompiers ont dû rester une partie de la nuit à surveiller la bâtisse, crainte d'une reprise du feu.

W. H. Scroggie Limited

RUES SAINTE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA.

DERNIERS JOURS DE LA

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT DE JANVIER

Cette vente d'écoulement a établi un record dans l'histoire commerciale de Montréal et nous voulons faire un mémento pressant, de cet événement, afin que les économies réalisées n'en soient pas oubliées.

Nous consacrerons la journée de mercredi à une vente de lingerie blanche qui offrira les plus grandes occasions de bon marché jamais offertes dans toutes les marchandises blanches, qu'elles soient de la plus haute qualité ou les moins dispendieuses.

BLOUSES ET ROBES BLANCHES

Une superbe collection de belles robes et blouses—véritables avant-courrières des styles du printemps—sera mise en vente demain à des prix spécialement bas.

Elles sont dans tous les styles, fraiches et jolies comme un matin de mai. BLOUSES EN LINON BLANC, Rég. $1.39 pour... 98c
Robes en linon blanc. Régulier $1.98 pour... $1.49
Robes en linon blanc. Régulier $3.00 pour... $2.39
Uniformes blancs pour garde-malades, $7.98 pour... $5.25

CHALES EN LAINE BLANCHE
Régulier $1.49 pour ... 98c
Régulier $2.50 pour ... $1.98

Manteaux Norfolk en Laine Blanche
Golfers. Rég. $3.98 pour $2.50

Ruban Taffetas Blanc 25c la verge

800 verges de ruban en soie taffeta blanche de qualité très pesante de plus de 7 pouces de largeur, approprié pour ceinturons, chapeaux, etc. Prix régulier 49c.
A LA VENTE DE LINGERIE BLANCHE SEULEMENT ... 25c

TOILES BLANCHES DE FANTAISIE
A UNE REDUCTION SPECIALE

TOILETTES D'OREILLERS EN APPLIQUE. —Grandeur 30 x 30. En mousseline suisse à points indécousables et dessin d'ouvrage de fantaisie, aussi bords dentelés. Régulier 69c et 79c. Pour 50c

TOILETTES D'OREILLERS EN APPLIQUE. — Grandeur 30 x 30, sur toile, ouvrage de fantaisie en linon, et patrons à points indécousables. Régulier 59c, et 69c. Pour, chacune ... 50c

CENTRES MEXICAINS EN FIL TIRE. — Grandeur 18 x 18, avec large ourlet, bordure à fil tiré et carrés en fil tiré dans les coins, en toile véritable. Régulier 75c, pour, chacun ... 50c

FIL TIRE MEXICAIN. — Carré de dimension 30 x 30, avec fil tiré tout autour et carrés dans les coins. Tout en toile véritable. Régulier $1.45. Pour, chacun ... $1.00

UN BANQUET D'ADIEU

LES EMPLOYES DE LA MAISON JOHN FISHER SON & CO., DONNENT UN TEMOIGNAGE D'ESTIME A M. ODILON LEMIRE.

Vendredi soir dernier, les employés de la maison John Fisher, Son & Co. offraient un banquet à M. Odilon Lemire, à l'occasion de son départ de la maison Fisher. Comme nous l'apprenons, M. Lemire ouvrira sous peu un grand magasin à rayons sur la rue Saint-Denis, entre l'Ecole Polytechnique et la rue Sainte-Catherine. Les employés lui ont en même temps offert une breloque et une chaîne d'or superbes.

M. O. LEMIRE

Voici l'adresse qu'un des employés a lue à M. Lemire, au Vigor :

Montréal, Qué., 22 janvier 1909.

A O. Lemire, écr.

Nous, soussignés, patrons et employés de la maison de MM. John Fisher, Fils et Cie, de la cité de Montréal, prennent, à l'occasion de votre départ, l'opportunité de vous témoigner notre grand estime comme compagnon de travail, ainsi que représentant de ladite maison dans la cité de Montréal.

Nous réalisons la grande perte que nous éprouvons, lorsque nous ne rencontrerons plus votre figure connue, toujours inspirant l'honnêteté et la franchise.

Le regret de votre départ nous serait plus dur, n'eut été que vous preniez commerce à votre propre compte.

Nous espérons tous que votre établissement soit le plus prospère des magasins à rayons de la métropole canadienne.

Notre voeu le plus sincère est que Dieu bénisse vos projets afin que plus tard vous jouissiez du fruit de vos labeurs.

Nous prenons un plaisir extrême en vous offrant cet humble témoignage d'amitié que vous porterez avec la bénédiction de Celui qui est notre Père Commun, et en vous souvenant de l'amitié qui a toujours existé entre vous et ceux qui se disent très sincèrement vos amis.

Frank Fisher, Georges Lamothe, J. R. Dow, Jos. McCart, J. Blauchet, J. R. Munro, L. Deschamps, T. Laberge, P. Rowan, B. Charbonneau, T. Vallquette, Fred. M. Scott, Harry Larkin, R. J. Taylor, C. Langlois, J. Gobeil, M. B. O'Brien, Geo. Parker, W. Vroman, J. H. Grieve.

Assistaient au banquet : MM. Fisher, Lemire, Lamothe, Munro, Dow, McCart, Rowan, Blanchet, Charbonneau, Deschamps, Laberge, Larkin, Scott et Vallquette.

MM. Taylor, O'Brien et Warwick, de Moncton, Halifax et Winnipeg, se sont excusés par télégramme de ne pouvoir être présents.

MGR LATULIPPE

(Suite de la 1ère page.)

nus dans ses limites, enfin aux brillantes destinées qui l'attendent infailliblement.

On peut atteindre, à l'heure présente, cette terre promise par deux voies opposées à l'est, celle de La Tuque, et, l'ouest, celle du "Témiscamingue et Nord Ontario", se rendant à Cochrane, son point de jonction avec le Grand-Tronc-Pacifique.

Le premier mouvement de Monseigneur Latulippe, dans cette voie, s'est porté vers l'extrémité est de son domaine ; et il suffit de rappeler, pour mémoire, les fêtes inoubliables de La Tuque, dont on entend encore les échos. La semaine dernière, par un froid de 20 degrés au-dessous de zéro, il allait planter la croix d'une nouvelle paroisse, non loin de Ville-Marie, tout-à-fait à l'ouest de la province de Québec. L'Honorable ministre de la colonisation s'occupe précisément d'établir des voies de communications vers le nord de la région ; et, aussitôt qu'on annoncera la mise à la disposition des colons d'une étendue suffisante de terrain, Monseigneur fera un appel pressant à tous ceux qui désirent s'y créer un établissement.

Dans le Témiscamingue ontarien, les perspectives sont des plus brillantes. Des cantons nombreux, sillonnés par des chemins, et servis par une voie ferrée, sont ouverts aux colons. Le développement des centres miniers va leur créer un marché local des plus avantageux. Bref, il y a tout lieu d'espérer que le progrès va marcher à pas de géant.

L'une des raisons principales de ces vues optimistes réside dans la personnalité même de Monseigneur Latulippe. Profondément dévoué à son pays, d'un caractère froid et pondéré, mais d'une énergie et d'une patience inlassables dans l'exécution, il possède les qualités requises pour la réalisation d'un aussi vaste programme. Inutile d'ajouter que Monseigneur compte beaucoup sur l'assistance de ses collègues dans l'épiscopat, qui sont animés envers son œuvre de la plus vive sympathie, de même que sur le bon vouloir et la générosité de ses compatriotes de la province de Québec.

Il a eu la main fort heureuse dans le choix de M. l'abbé Eugène Corbeil, curé de la Tuque, comme missionnaire colonisateur, chargé plus spécialement de collaborer son travail. Le talent, le zèle, les convictions sincères qui distinguent monsieur le curé Corbeil, sa popularité de bon aloi parmi les siens sont des gages de son efficacité.

Monseigneur a également invité M. le Dr Brisson, de la Société de Colonisation de Montréal, à s'occuper de l'établissement des terres riveraines du "Grand-Tronc-Pacifique" et "Témiscamingue et Nord Ontario". L'ancien bureau de colonisation de la rue Notre-Dame, (No. 58 est), est rouvert au public et deviendra le centre d'action de l'organisation qui se prépare pour la ville et le district de Montréal. Une ère nouvelle s'annonce, une croisade patriotique commence dans le but d'assurer le Canada aux Canadiens, de peupler notre pays par les nôtres.

Nos gens n'ont plus besoin d'émigrer aux Etats-Unis : ils n'ont qu'à se retourner vers le nord pour y trouver la fortune !

WILDER

Fournisseur d'Ameublements Complets de Maisons

OUVREZ UN COMPTE DE CREDIT ICI

Comme il reste à peine une semaine de

La Vente à Escomptes de Janvier

il appartient à ceux qui apprécient la valeur d'un dollar de se procurer leurs

20% d'escompte. **Meubles et Tapis** 20% d'escompte.

CETTE SEMAINE.

Rappelez-vous que quatre-vingts cents ont la même valeur qu'un dollar lorsque vous faites votre choix à même le stock le plus vaste qu'il y ait au Canada. TOUT CE QUE VOUS ACHETEZ MAINTENANT SERA EMMAGASINE ET ASSURE GRATIS JUSQU'AU MOMENT OU VOUS EN AUREZ BESOIN.

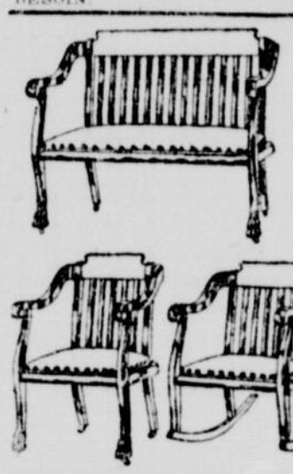

EXTRA SPECIAL

Mobiliers de Salon

tellement recouverts en soie de la meilleure qualité, dans le plus magnifique dessin et le plus nouveau patron. Ils sont finis acajou avec panneaux en placage d'acajou uni, et se vendent régulièrement à $50.00. Spécial

$36.00

Concours de Thé Tetley

Achetez 1 Livre de Thé Parfumé de Tetley

et vous recevrez un coupon numéroté vous donnant une chance de gagner l'un des prix suivants :

1er PRIX — CHAISE MORRIS, valeur de ... $15.00

2ème PRIX — UN BARIL DE FLEUR D'OGILVIE, valeur d'environ ... $7.00

3ème PRIX—10 LIVRES DE THE TETLEY, valeur de ... $5.00

Prenez une tasse de thé GRATUITE, au sous-sol, et demandez des renseignements au sujet de ce concours. La boîte scellée contenant les trois numéros gagnants sera ouverte le 1er février, à 10 a.m.

TAPIS BRUXELLES ANGLAIS 98c

Coussus, posés et doublés, pour, la verge ....

Vente d'Ecoulement de Janvier

En fait d'articles émaillés, Articles en ferblanc, Vaisselle, verrerie et Ustensiles de Cuisine.

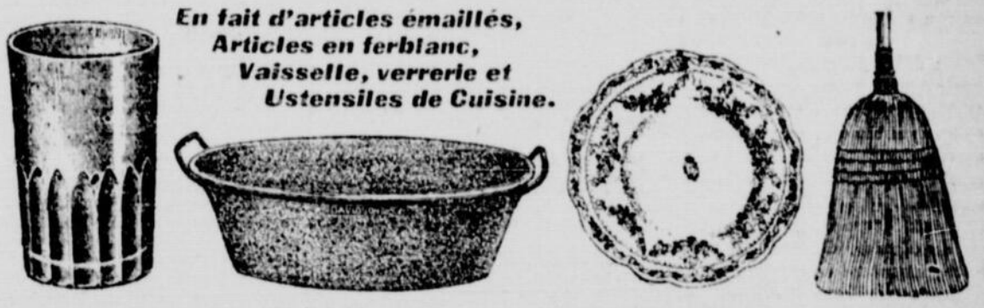

PLATS A VAISSELLE EMAILLES, grandeur de 10 pintes, émail gris, sans soudure, anses fortes. Régulier 50c. Mardi ... 37c

BALAIS à 4 cordes, en blé-d'Inde de la meilleure qualité, manches en bambou. Régulier 35c. Le prix des balais augmente tous les jours. Spécial, mercredi ... 29c

VERRES A BOIRE, en verre taillé de bonne qualité, grandeurs assorties. Régulier $1.50 la douzaine. Mercredi pour écouler ... 8c

ASSIETTES en semi-porcelaine anglaise, grandeurs pour le dîner, le déjeuner, le thé, le pain et le beurre. Valant jusqu'à $1.25 la douzaine ; mercredi, pour écouler ... 5c

Demandez les prix et Catalogues de nos célèbres Pianos "Martin-Orme"

LIVRAISON GRATUITE à Montréal-Ouest, Rockfield, Blue Bonnets, Lachine et Dixie tous les vendredis. St-Lambert, Longueuil et Montréal-Sud tous les samedis.

H. A. WILDER & CO., 292 STE-CATHERINE OUEST, Près du Square Phillips. Magasin du bas de la ville: 258 ST-JACQUES.

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT EXECUTEES.

AUCUN DANGER A NEW-YORK

UNE CATASTROPHE DU GENRE DE CELLE DE MESSINE N'EST PAS A REDOUTER SUR LA COTE EST DE L'AMERIQUE DU NORD DIT LE PROFESSEUR JAGGAR, DE BOSTON.

BOSTON, 26. — Le professeur Thomas A. Jaggar, expert en sismologie a fait avant-hier soir la déclaration suivante :

"New-York ne court pas plus de danger d'un grand tremblement de terre que n'importe quelle autre partie de la côte est. Il n'y a rien qui justifie une appréhension populaire de tremblements de terre sur la côte est de l'Atlantique.

Les secousses rapportées par différents observatoires de l'Europe se sont produites probablement au fond de la mer, et très probablement dans l'océan indien. De semblables secousses sont constamment enregistrées dans certains districts. Ces vibrations sont d'un grand intérêt pour nous au point scientifique, mais nous n'avons en ce pays aucun observatoire où nous puissions faire une étude convenable de ce sujet. On a fait au Japon des études sérieuses et très étendues, grâce à l'accumulation des observations. Jusqu'à ce que nous ayons un outillage de ce genre, nous ne serons pas en état de faire une étude complète de la signification de ces perturbations".

Le professeur Jaggar dit qu'il y a indubitablement une relation entre l'activité actuelle des volcans et les nombreuses secousses rapportées dans différentes parties du monde.

"Nous ne saurions dire, sans une meilleure préparation pour faire cette étude, ajoute le professeur, si la pression de la croûte terrestre produit l'activité volcanique, ou si l'action de la lave sous la croûte produit le mouvement de la terre.

"Quant à la côte est de l'Amérique du Nord, nous n'avons pas lieu de redouter de violents tremblements de terre comme il s'en produit fréquemment au Japon et dans le sud de l'Italie. Les comptes rendus d'une conférence que j'ai donnée dernièrement ont mal représenté ce que j'ai dit au sujet de New-York. Je n'avais aucune intention de prédire de graves catastrophes pour la ville de New-York. Certaines parties de New-York, cependant, sont, au point de vue géologique, aussi sujettes à un tremblement de terre que Charleston.

"Il s'est produit de légères secousses tout le long des côtes de l'Atlantique. Les centres de ces secousses ont été Charleston, Brooklyn, Providence, et un point situé directement en amont de Manchester (New Hampshire). Charleston a ressenti un choc très violent, mais n'en éprouvera peut-être pas d'autre d'ici à trois cents ans.

"La ville de New-York est situé sur une île, et sur un fond de roc, Brooklyn, et le reste de Long Island et le New-Jersey sont établis sur une fondation différente et dans une position géologique semblable à celle de Charleston, et une grande partie en représente deux formations rocheuses.

"La vallée de l'Hudson est une fissure dans la croûte terrestre et a été formée par un tremblement de terre.

"La population n'a pas lieu de craindre, cependant, que des désastres comme celui de Messine se produisent sur notre littoral.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA FLOYD

C'est demain, à midi qu'aura lieu aux bureaux de la Banque des Marchands l'assemblée annuelle de la compagnie minière de la Floyd. On s'attend à des choses fort intéressantes. Le rapport de l'ingénieur Seymour est particulièrement attendu avec anxiété, de même que le rapport du trésorier.

THEATRE NATIONAL

Le revue : "Ohé! Ohé! Françoise" est entrée triomphalement dans sa troisième semaine, sans que rien fasse présager que public et acteurs cherchent à changer de spectacle.—C'est que des deux côtés, on y trouve son compte ; les retardataires se rendent en foule pour applaudir les acteurs, et les acteurs et ces derniers, assurés d'un entier succès, jouent avec un entrain de plus en plus endiablé.

Rose de Luys avec sa badine, — Paul Marcel — avec son épée, mènent avec vigueur leurs excellents et talentueux camarades à l'assaut ; quelques modifications, des plus heureuses d'ailleurs, ont été faites cette semaine. Le tableau de la cour des recordeurs est des plus amusants —Des chansons nouvelles sont de bon aloi et ont remporté un franc succès.

Tous les acteurs jouent à merveille leurs rôles : on ne sait vraiment à qui donner la palme. Il faut donc adresser à tous de chaleureuses félicitations.

Nous dirons donc, pour être justes que Mmes de Luys, C. Ducange, Marsoll, Soulier, Lussier, Alicita, Cantin, Beaudette ont été délicieuses et que MM. Paul Marcel, G. Coulin, Cazeneuve, Hamel, Filion, Leclercq, Godeau, aPlmieri, Mallet, Valhubert, Dumestre, L. May, Petitjean, Leurs. Saint-Georges, Brossard, Boissonnière et Nogent, ont bien mérité le vif succès qu'ils ont remporté.

Les décors sont de toute beauté, et font honneur au maître Parker.

CONFERENCE SUR LA TUBERCULOSE

Demain soir, à 8 heures, dans le soubassement de l'église Saint-Louis de France, le docteur C. N. Valin, donnera une conférence sur la terrible maladie "La Tuberculose". Cette conférence sera gratuite et sous le patronage de M. l'abbé Bélanger, curé de la paroisse.

TEMPERATURE

Toronto, 26.— Demain : Beau et froid.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	18
Minimum aujourd'hui	12
Maximum l'an dernier	28
Minimum même date	8

NOTES DE LA TEMPERATURE

Un orage se forme au sud de la Nouvelle-Ecosse. La neige est tombée presque partout, de Montréal au Cap Breton. D'Ontario à la côte du Pacifique, le temps est beau et modérément froid.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 27 JANVIER 1909

Fête du jour : St-Chrysostôme, évêque, confesseur et docteur.
Lever du soleil, 7.26.
Coucher du soleil, 4.57.
Lever de la lune, 10.56.
Coucher de la lune, matin.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 28, à 10 h. 13 du matin.

TRES GRAVE AFFAIRE

L'échevin Lespérance a porté contre son collègue, l'échevin M. Martin, une accusation que ce dernier a reconnue vraie et que certains échevins ont eu tort de considérer comme peu sérieuse.

L'échevin Médéric Martin a admis qu'il avait, lui, président de la commission de l'Incinération, fait charroyer des voyages de cendres, sur sa propriété à Saint-Vincent de Paul, par les voitures et les employés de son département.

C'est plus qu'un abus de pouvoir, c'est un véritable abus de confiance que l'échevin M. Martin et ses amis ont tort de prendre à la légère.

Le temps des hommes que le président de la commission de l'Incinération a employés est payé par les citoyens, ainsi que le matériel dont il s'est servi pour ses besoins personnels.

Il faut une sanction très sévère à de pareils actes qui, outre leur malhonnêteté, ont de plus le tort de démoraliser, de corrompre le service municipal.

Il s'agit d'une question de principe, de dignité, d'honnêteté et ce serait commettre une grave erreur que croire que cette affaire est insignifiante, parce qu'elle ne porte que sur quelques voyages de cendres.

LES RENTES SEIGNEURIALES

M. Gabriel Marchand, député de Saint-Jean, ira donner une conférence sur la question importante des rentes seigneuriales, demain après-midi, à Rigo.

C'est sur l'invitation de M. Gustave Boyer, député de Vaudreuil que M. Marchnd donnera cette conférence. Les contribuables des diverses municipalités du comté, les cultivateurs, les commerçants, les instituteurs, tous ceux qui s'intéressent à cette question des rentes seigneuriales d'une si constante actualité viendront entendre la conférence de M. Marchand.

Le conférencier démontrera à la lumière de documents et autres pièces justificatives que les censitaires paient dans des proportions exagérées les rente set redevances qu'ils sont tenus de payer aux seigneurs, en vertu des édits et ordonnances des anciens rois de France.

Le conférencier expliquera, commentera et discutera les articles de cette institution moyenâgeuse, de façon à ce que la population du comté soit bien au fait de la question.

UN VOLEUR AUDACIEUX

Désiré Léonard a plaidé coupable ce matin, devant le magistrat Leet à l'accusation d'avoir volé une boîte de perception dans l'un des tramway de la rue Saint-Denis.

Samedi dernier, le conducteur dût s'absenter de son char pour quelques instants. Le prévenu en profita pour s'emparer de la boîte et s'enfuit. Le watt-man, ainsi que deux autres voyageurs, se mirent à sa poursuite, et l'audacieux voleur fut finalement rejoint dans une ruelle.

Léonard n'avait plus en sa possession la boîte, mais il a promis aux détectives de la leur faire retrouver. En conséquence, il ira, cet après-midi, avec les deux employés de la compagnie faire des recherches pour retrouver la boîte, et il recevra sa sentence, mardi prochain.

QUEBEC, 26—A l'observatoire on a enrégistré 13 pouces de neige depuis le commencement de la tempête jusqu'à hier soir et il neige encore.

Concours des Facteurs

On trouvera le coupon du concours

☞EN 3eme PAGE.

LA COMPAGNIE RESPONSABLE

UN JUGEMENT DECRETANT LES OBLIGATIONS D'UNE COMPAGNIE DE TRANSPORT.

M. le juge St-Pierre a readu jugement dans la cause de Paul Courtan et al. vs la Cie de Navigation Richelieu et Ontario.

Les demandeurs Paul Courtan et Leonore Babayan, importateurs de rugs orientaux et de tapis, ayant leur place d'affaires à Toronto, avaient envoyé à l'encanteur W. M. Kearns, pour être vendu aux enchères, un lot considérable de marchandises. La compagnie Richelieu et Ontario accepta le contrat de transport et envoya les marchandises à Montréal. Là elle donna avis à M. Kearns de leur arrivée. Mais quand celui-ci se présenta pour les réclamer, les marchandises, par une erreur d'un commis, avaient été retournées à Toronto. En conséquence, la vente annoncée ne put avoir lieu et dut être remise. De là réclamation des demandeurs pour $867.25, comprenant loyer des salles d'encan, frais d'assurance, perte de temps, etc.

Les défendeurs prétendirent que par leur contrat, ils n'étaient pas tenus de transporter les marchandises par aucun steamer en particulier, ni dans un temps déterminé, et qu'ils avaient, de fait, transporté les dites marchandises. De plus, ils prétendirent qu'on ne les avait pas informés de la date de la vente, ni du contrat passé avec Kearns. En conséquence, on ne pouvait leur réclamer tels dommages puisque la compagnie ne pouvait les prévoir. Art. 1074 c.c.

Dans leur réponse, les demandeurs déclarèrent qu'ils avaient informé la compagnie que les marchandises devaient être rendues à Montréal pour le 15 mai et que celle-ci avait accepté de les transporter pour le 11 mai.

Le juge s'est prononcé contre la défenderesse, déclarant que du moment que la compagnie avait donné avis de l'arrivée des marchandises, elle était obligée de les livrer immédiatement. Or le consignataire avait plusieurs fois en vain réclamé la livraison.

De plus, la compagnie, en défaut de livrer les marchandises qui avaient atteint le port, était à partir de ce moment responsable des dommages pouvant survenir de son retard à les livrer. De plus, la compagnie devait savoir que les marchandises étaient destinées à une vente et par conséquent pouvait prévoir les dommages.

En conséquence, le juge la trouve responsable des dommages, mais il réduit ceux-ci à $461.20, au lieu de $867.25 tel que réclamé.

UN PARTAGE INEGAL

LES AVEUX D'UN VOLEUR QUI AVAIT DES COMPLICES.

Le nommé Amédée Joseph Dubus arrêté, hier, par les constables Gagnon et Valade, sous l'accusation du vol avec effraction commis au No. 131 rue Craig, a partiellement admis sa culpabilité.

Il reconnait faire partie d'un groupe de six individus qui s'est emparé de marchandises au montant de $400, mais il dit n'avoir eu pour sa part que des bagues pour environ $15.00.

La sentence du prévenu a été apournée à mardi prochain, afin de permettre aux constable Gagnon et Valade de retracer les cinq autres coupables.

ELLE EN APPELLE DU JUGEMENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 26. — La compagnie des tramways électriques d'Ottawa en appelle du jugement accordant $30,000 à Edward Bredenburg, ingénieur des mines d'Angleterre, pour la perte d'un pied, dans la collision du 24 mai dernier, à Britannia.

La compagnie prétend que cette indemnité est excessive ; qu'aucun jugement de ce genre n'a encore été rendu en Canada. Cette décision est la seule que conteste la compagnie sur une douzaine de poursuites.

IL EN MEURT

William Valsske qui avait été sérieusement ébouillanté en tombant dans une cuve en ébullition, à Orléans, Vt., est mort de bonne heure ce matin à l'hôpital Victoria, des suites de ses brûlures.

Il était âgé de 27 ans.

ADJUTOR VOHL MEURT SUBITEMENT

(Dépêche spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26. — M. Adjutor Vohl, mécanicien-dentiste de Montréal, qui était en promenade à Québec, est décédé subitement hier soir.

AUTRE BASSIN DE RADOUB

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 26—Une délégation de la Chambre de Commerce a eu une entrevue, hier, avec les membres de la commission du port au sujet de la construction d'un nouveau bassin de radoub, capable d'accommoder les gros steamers qui se rendent aujourd'hui à Québec. Une autre entrevue aura lieu sous peu.

CANDIDATURES DE BELLECHASSE

(Spécial à la PATRIE.)

ST-CHARLES DE BELLECHASSE, 26.— Les électeurs font de puissantes sollicitations auprès de M. Alfred Doyer pour qu'il brigue les suffrages de l'électorat dans le comté.

James Bennett, alias Brennan, arrêté hier sous soupçon d'avoir volé une pièce de toile, a été trouvé coupable et condamné ce matin, à 4 mois de prison.

UN VISITEUR INATTENDU

M. RONCARI DECOUVRE A UNE HEURE DU MATIN UN INDIVIDU CACHE DERRIERE SON PIANO.

Vers une heure, la nuit dernière, M. Félix Roncari, qui tient un restaurant licencié rue Craig, entendit un bruit étrange dans la salle à manger. Il y descendit immédiatement et après de minutieuses recherches il trouva un individu se dissimulant en arrière d'un piano.

Les détectives Trudel et Lebeuf furent immédiatement prévenus et l'intrus fut arrêté. Amené au poste il déclara se nommer David Vitali et résider au pays depuis moins de deux ans.

Traduit devant le magistrat Leet, il a nié sa culpabilité. Le magistrat a alors conseillé de porter contre le prévenu une plainte de vagabondage. Sur cette accusation, le prévenu a été condamné à trois mois de prison.

Son cas sera rapporté au ministère de l'Intérieur qui recommandera sa déportation.

LA SURPRISE DU RETOUR

M. MALOUIN TROUVE EN RENTRANT QUE SA MAISON A ETE CAMBRIOLEE

M. Auguste Malouin, domicilié au No 578 de la rue Saint-Dominique, qui s'était donné le loisir d'aller visiter des parents à la campagne, a été fort désappointé de trouver, à son retour, son logis dévalisé. Tous les objets de valeur qui se trouvaient dans la maison ont été enlevés et le chiffre total du vol s'élève à quelques centaines de dollars.

Le bureau de la sûreté a été prévenu et une enquête est actuellement à se faire.

UNE POSITION DANGEREUSE

LE TRIBUNAL ATTRIBUE LA MORT DE CAFFEY A SA PROPRE NEGLIGENCE

M. le juge Martineau a rendu jugement, ce matin, dans la cause de De McInverney (Vve Coffey), vs Les Commissaires du Port. La demanderesse réclamait $10,000 comme dommages pour la mort de son mari, tué par un train de fret, sur les quais, alors qu'il était à l'emploi de la défenderesse.

Le juge a renvoyé l'action avec dépens, parce que l'accident a été causé par la négligence de Coffey lui même. Celui-ci, à l'heure du dîner, alors qu'il n'était pas sous le contrôle de la Commission, s'était assis pour prendre son lunch derrière un wagon, et les jambes sur les rails, le wagon ayant été poussé, pour l'accouplement par un convoi. Coffey fut tué. Or la cloche de la locomotive avait sonné et le mécanicien avait regardé des deux côtés, mais n'avait pu voir Coffey à cet endroit.

CAUCUS LIBERAL

DEUX WHIPS SONT CHOISIS, LES DEPUTES CALVERT ET LAVERGNE.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, Ont. 26 — Les libéraux ont tenu un caucus, ce matin, dans un but d'organisation pour la session.

M. Calvert, député de Middlesex Ouest, a été réélu whip en chef, et M. Louis Lavergne, député de Drummond et Arthabaska, whip pour la province de Québec. M. Tolmie, de Bruce Nord, présidait.

Il a été question d'une manière générale du programme de la session.

INTERESSANT POINT DE DROIT

Un intéressant jugement vient d'être rendu par le juge De Lorimier dans une cause de Jaslow vs Rosenbloom. La demanderesse, qui est mariée, réclame des dommages du défendeur pour lui avoir aliéné l'affection de son mari. Par exception préliminaire, le défendeur plaide que la demanderesse n'a pas le droit de procéder contre lui, puisqu'elle n'a pas été régulièrement autorisée par la cour ou par son mari. La demanderesse par motion demande d'être autorisée à continuer lesprocédures.

Le juge a renvoyé avec dépens l'exception préliminaire, et accordé la motion, l'autorisant à coutinuer les procédures, laquelle motion a été signifiée au mari, qui a fait défaut.

La cour a décidé qu'il y a une différence entre un contrat ordinaire, qui devient complet par lui-même dès que signé, et qui est nul si l'autorisation manque, et un contrat judiciaire, qui résulte de procédures judiciaires. Ce dernier ne se complète que par le jugement. Jusque là le contrat n'existe pas. Donc, jusqu'à ce qu'il soit prononcé, il est temps pour la femme d'obtenir l'autorisation.

LES MINISTRES PROVINCIAUX

L'honorable Jérômie Décarie était le seul ministre présent aux bureaux du Gouvernement, ce matin.

—Sir Lomer Gouin et l'honorable M. Weir seront à Montréal, demain.

EN TRAVERSANT LA VOIE FERREE

M. A. PARENT, S'INFLIGE ACCIDENTELLEMENT DES BLESSURES QUI METTENT SA VIE EN DANGER.

(Spécial à La Patrie)

SCOTTS JONCTION, 26— En traversant la voie ferrée, le cheval de M. A. Parent, prit peur, M. Parent perdit l'équilibre et donna de la tête contre un rail, s'infligeant de graves et profondes blessures, qui mettent ses jours en danger. Le docteur Morissette, mandé en toute hâte, prodigua ses soins au blessé, qui est resté dans un état alarmant.

MENACE PAR UN TAUREAU FURIEUX

UN BOUVIER ECHAPPE A UNE MORT IMMINENTE DANS UNE COUR A BESTIAUX

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEAN, N.-B., 26. — George Smith, un bouvier de Liverpool, l'a échappé belle, hier. Peu s'en fallut qu'il ne fut éventré par un taureau furieux. Il était, en compagnie d'autres bouviers, à faire monter des bêtes à cornes dans des chars du C.P.R., lorsqu'un animal d'un ranch de l'ouest brisa la planche à laquelle on l'avait attachée. Une fois cette entrave brisée, il s'élança furieux hors du char et prit sa course à travers la cour. Smith essaya d'attraper l'animal fugitif. Ce dernier se tourna contre lui et le renversa inconscient sur le sol. Le taureau l'aurait certainement mis en pièces avec ses cornes, si les compagnons de Smith ne se fussent portés promptement à son secours.

DANS LES RUINES DE MESSINE

ON RETROUVE VIVANT, UN OCTOGENAIRE, VINGT-NEUF JOURS APRES LE DESASTRE

MESSINE, 26 — Le bruit courait hier, qu'on avait retiré un octogénaire du nom de Gaetano Militello, des décombres vingt-neuf jours après la catastrophe. L'enquête a prouvé que M. Militello était parvenu à sortir de dessous les murs en ruines d'une maison quelques jours après le tremblement de terre ; frappé de terreur il s'enfuit aux environs de la ville où il se cacha. Pendant un certain temps, il parvint à se soutenir en mangeant des herbes, mais à la fin, tomba épuisé sur un tas de décombres où les soldats l'ont retrouvé.

Pendant les trois derniers jours, 200 permis ont été délivrés à des citoyens pour faire des fouilles dans leurs demeures. Un grand nombre de personnes s'occupent activement à faire ces fouilles et on retire un grand nombre de cadavres, tous horriblement décomposés. On les enferme dans des bières et on les enterre dans des cimetières chaque fois que la chose est possible.

QUARANTE ANS DE SERVICE

SYMPATHIQUE DEMONSTRATION A UN EMPLOYE CIVIL.

Elle n'était pas banale du tout, la petite fête, charmante de gaieté et de camaraderie, que les employés du bureau du protonotaire avaient organisée en l'honneur de M. L. D. Gareau, sous-protonotaire en chef. C'était à l'occasion de sa quarantième année de service au Palais de Justice. Donc, cet après-midi, vers 1 heure, tous les employés se réunissaient dans la grande salle du greffe et M. M. Joseph Lozeau, le plus vieux confrère de M. Gareau, lui offrait au nom de tous, avec leurs sentiments d'estime et d'amitié un superbe souvenir : une colonne de marbre surmontée d'une statue en bronze de Mozart, jouant du violon. Puis M. Girard, le protonotaire offrit à M. Gareau, comme à son plus ancien et premier employé, une belle canne à pommeau d'or. M. Gareau répondit en termes heureux et très émus.

M. Gareau est un employé modèle, jouissant non seulement de l'estime et de l'amitié de ses collègues, mais tenu en haute considération par les membres du barreau pour ses manières de gentilhomme, son amabilité et son assiduité au travail. C'est de plus, un manuel vivant d'informations légales et les avocats, et non pas seulement les jeunes, sont heureux de recourir à ses lumières. Depuis qu'il est au greffe, M. Gareau a vu défiler comme protonotaires MM. Monk, Papineau, Hubert, Honey, Gendron, Chevrier, Longpré, Turcotte, Monette et Girard. Et parmi ces changements, M. L. D. Gareau demeure toujours travailleur, toujours empressé, et même toujours jeune, de belle humeur.

En terminant, disons que M. Gareau est un excellent musicien, amateur de musique et pianiste remarquable. Cela explique le cadeau offert.

DEUX FAILLITES

Deux faillites ont été enregistrées, l'une hier après-midi et l'autre, ce matin, au palais de justice.

Joseph Hector Pinel, entrepreneur, a fait cession de ses biens à la demande de J. T. Morin, marchand de bois.

W. W. Partridge, mercier, rue Ste-Catherine ouest a fait cession de ses biens à la demande de Allan S. Bain, créancier pour $263.31.

NAUFRAGE D'UNE GOELETTE

LE "SOLEIL" SOMBRE SUR LES RECIFS SEABIRD. — CINQ HOMMES DE L'EQUIPAGE SAUVES.

VICTORIA, Colombie Anglaise, 26 —La goélette à quatre mâts, des Etats-Unis, "Soquel", dont le capitaine est M. Jamison, a fait naufrage sur les rochers "Seabird". A l'embouchure de la baie Pacheua, tout près de l'endroit où le vapeur "Valencia" s'est perdu il y a deux ans, un vendredi soir (on se souvient que 540 personnes ont péri dans ce naufrage).

La femme du capitaine Jamison, ainsi que son enfant, ont été tués par des débris de mâts, quand deux de ces mâts tombèrent peu de temps après que la goélette se fut heurtée contre les rochers. Les vapeurs "Tees et "Leebro", ce dernier transportant l'équipage du bateau naufragé "Bamfield Creek", canot de sauvetage à moteur, parvinrent avec beaucoup de difficulté à sauver cinq membres de l'équipage. le canot du "Leebro" fut submergé pendant qu'il portait secours aux naufragés, plusieurs des membres de son équipage virent la mort de bien près. Les cinq hommes sauvés étaient sur l'un des récifs Seabird, qui sont presque à fleur d'eau à marée haute.

IL EN FAISAIT UN METIER

MONDOR EST ACCUSE D'AVOIR VOLE DEUX AUTRES PARDESSUS EN FOURRURES

Trois nouvelles plaintes ont été portées cet avant-midi, contre Arthur Mondor, arrêté par les constables Valade et Gagnon, pour avoir volé un pardessus, dans l'église de l'Immaculée Conception. Mondor aurait encore volé deux autres pardessus et un bonnet en fourrure que la police a retrouvés et qui ont été réclamés par leurs propriétaires ce matin.

On sait que Mondor a plaidé coupable, à la première accusation portée contre lui.

AU BOARD OF TRADE

L'ELECTION BAT SON PLEIN.— ON VOTE JUSQU'A TROIS HEURES AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui le dernier jour pour la votation au Board of Trade. C'est à 3 heures cet après-midi que le dernier vote sera donné. Aussitôt après aura lieu une assemblée régulière, au cours de laquelle sera annoncé le résultat de l'élection.

LE 65e REGIMENT

Il y aura, ce soir, à 8 heures, exercice du Corps de clairons du 65e régiment à la salle du Manège Militaire.

Par ordre,

J.-W. TISON,

MORTES DANS LES FLAMMES

L'ENQUETE DU CORONER AU SUJET DE L'INCENDIE DANS LEQUEL ONT PERI TROIS FILLETTES DE M. SLACK

Ce matin, l'enquête concernant l'incendie chez M. Slack, a eu lieu à 10 hrs, devant le coroner McMahon. Les témoins entendus étaient le docteur Dugas, médecin autopsiste, Joseph Hudon dit Beaulieu, garde-moteur, Noé Renaud, conducteur, D. A. Lewis, voisin de M. Slack et le contremaître de pompiers, Taylor.

Le docteur Dugas, en donnant son témoignage, prétend que les deux plus jeunes filles de M. Slack, Ruth et Marguerite, sont mortes brûlées, tandis que Béatrice, la plus âgée des trois, est morte asphyxiée, n'ayant sur elle, que des brûlures superficielles.

Le conducteur du tramKay "Guy-Beaver-Hall" est le premier, qui, du dehors, ait apporté quelque secours. Il vit M. et Mme Slack, nu-pieds, en robe de nuit et nu-tête. Il n'a pu obtenir aucune réponse des deux époux qui étaient affolés pour ainsi dire. Il tenta d'escalader la maison, mais le verglas l'en empêcha.

Renaud prit alors les enfants sur son épaule, puis les transporta dans son tramway. Il les conduisit chez une amie qu'elles lui avaient dit demeurer rue MacGregor. De là il ordonna de partir en tramway, sans lui, pour donner l'alarme à la caserne No 10. Renaud avait vu les flammes et il était aussitôt descendu de son tramway.

Le quatrième témoin entendu, a été M. David Lewis, qui demeurait à côté de chez M. Slack. Celui-là déclare que dès qu'il eut aperçu que la maison de son voisin était en feu, il éveilla les siens, puis s'habilla pour voler au secours.

Le contremaître Taylor, de la caserne de pompiers No 10, dit que l'alarme a été donnée à minuit et quart. Lui-même fut le premier pompier sur les lieux. Son opinion est que le feu a été causé par les fils électriques dans le sous-sol, à l'angle nord-est où était l'électromètre.

Les jurés ont rendu le verdict suivant :

"Béatrice, Ruth et Marguerite Slack, sont mortes brûlées dans un incendie accidentel."

Mme Slack et ses deux filles Elizabeth et Gertrude sont actuellement à l'hôpital Western. Mme Slack souffre de l'énervement que lui a causé l'incendie. Elizabeth s'est fait mal au dos en se jetant en bas du balcon. Gertrude souffre aussi d'énervement, mais aussi de brûlures.

AU MONUMENT NATIONAL

Nous rappelons que ce soir sera donnée une audition d'"Athalie" pour la quatrième soirée de Famille du Conservatoire Lassalle.

Il y aura foule, comme l'an dernier, pour applaudir nos jeunes artistes et l'excellente chorale St. Charles, sous l'habile direction de son fondateur, J. N. Charbonneau. C'est un admirable spectacle à voir. Les billets sont en vente à la maison Hurteau, coin Ste-Catherine et St-Denis; chez Dominique Masson, jr., 20 Préfontaine, et le soir au guichet du Monument National.

LES DEGATS DE LA TEMPETE

A ST-JEAN, QUE., UN COCHER A FAILLI ETRE TUE PAR LA RUPTURE D'UN FIL CHARGE D'ELECTRICITE.—ECHOS D'AILLEURS

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Q. — Michel Lanoue, cocher, alors qu'il conduisait des gens, a failli être électrocuté au coin des rues St-Paul et Champlain.

Des fils électriques se brisèrent et tombèrent dans la rue où le courant s'établit. M. Lanoue reçut un choc très violent, mais il en fut quitte pour la peur.

Des dommages considérables ont été causés aux arbres de la ville. Toutes les rues sont remplies de branches cassées par suite de l'ouragan.

Samedi soir, au milieu de la tempête, un incendie éclata dans la fonderie appartenant à M. J. C. Poulin. Il y a eu des dommages pour un millier de piastres.

Lundi matin, il y eut aussi un commencement d'incendie dans l'édifice Sheridan, rue St-Paul. Dommages légers.

—La ville est plongée dans l'obscurité depuis samedi. Le téléphone fonctionne dans la ville, mais on n'a aucune communication avec le dehors. Il en est de même du télégraphe.

Toute la campagne environnante a aussi souffert de grands dégâts.

A L'ILE BIZARD

(Spécial à la PATRIE.)

ILE BIZARD, 26.— Le gel qui a suivi les jours de pluie a chargé les arbres de glace et causé des dommages incalculables aux vergers. On ne voit que monceaux de branches d'arbres brisés dans les champs et sur les routes.

A TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 26 — La tempête de neige qui a commencé samedi et s'est continuée dimanche et lundi, sans interruption, est la plus forte de la saison.

Nos rues et les chemins de la campagne sont dans un état pitoyable. La circulation des voitures en dehors de la ville, est très difficile.

Dimanche, les trains étaient en retard. Lundi, les trains de fret ne circulaient pas.

La ligne d'embranchement des Piles était encombrée de neige massée par le vent violent de la veille et de la nuit précédente, ce qui a exigé un fort travail et a donné beaucoup de misère aux employés.

Lundi matin, la ligne télégraphique du C. P. R. était brisée, et nous privait de communications avec Montréal.

A une prochaine assemblée du conseil de ville, l'échevin Mercier demandera que le conseil s'adresse à la Législature provinciale, pour l'obtention des pouvoirs nécessaires à l'établissement d'un bureau de contrôle municipal. L'échevin Mercier a donné, hier, à l'assemblée du conseil, un avis de motion à cet effet.

MARIAGE

MARTEL— A Montréal, le 24 janvier 1909, au No 140 rue Sherbrooke, l'épouse de M. Ulderic Martel, commis-épicier, une fille, baptisée Marie-Bernadette-Germaine.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gauthier, grands-parents de l'enfant. 283-1

PLOURDE-GARANT — A Montréal, le 19 janvier 1909, à 10 hrs a. m., à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, M. Gaudias Plourde conduisait à l'autel Mlle Victoria Garand, de Montréal. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père André.

L'heureux couple est parti pour un voyage à Princetown, Minn. 283-1

DECES

COTE—M. A. Côté, décédé à l'âge de 71 ans, le 23 janvier, à la maison St-Janvier, au Sault au Recollet. 283-1

DESNOYERS — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 37 ans et 3 mois, Alfina Contant, épouse de J. B. Desnoyers.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 375 rue Orléans, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Maisonneuve, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 283-1

DESY — A St-Barthélemy, le 25 janvier 1909, à l'âge de 40 ans, 6 mois et 10 jours, J. Omer Désy, fils de Rémi Désy.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à 9 1-2 heures a.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Rémi Désy, à 9 1-2 heures, pour se rendre à l'église Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 283-1

DUMOUCHEL — En cette ville, le 24 du courant, est décédée en sa résidence, No 130 rue Drolet, Delle M. Lise Georgiana Dumouchel, fille-aînée de feu le Sénateur Dumouchel, de St-Barnabé.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à l'église St-Louis de France, à 7.45 a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 282-2

DUFORT — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 41 ans, Gustave Dufort, autrefois de Dufort Frères.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 28 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, M. Hector Dufort, No 442 rue Sherbrooke Est, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 282-2

TYPOGRAPHE

On demande un Typographe. S'adresser à La Patrie, Dept. de la Composition.

LES COMMIS-EPICIERS

qui connaissent leurs affaires offrent toujours les sardines au Golf Club.

Les services publics rentrent dans l'ordre

Une multitude d'ouvriers sont à réparer les dégats causés par la tempête de grésil. — Les pertes sont énormes.

Ce n'est qu'au lendemain de la tempête que l'on peut se rendre compte de l'étendue et de la gravité des dégâts, que les services publics ont subis. Malgré la besogne précipitée de nuit et de jour d'un nombre incalculable d'ouvriers dans les services téléphoniques, télégraphiques et électriques, tout n'est pas rentré dans l'ordre.

Jusqu'à hier soir, très tard, les journaux n'avaient reçu aucune nouvelle de l'étranger ; nombre de rues de la ville étaient cette nuit plongées dans une obscurité, que la clarté indécise des étoiles ne pouvait pénétrer, — c'était comme un avant-goût de la situation dans laquelle la compagnie d'éclairage a menacé de nous jeter, il y a quelques jours ; dans beaucoup d'établissements et chez des particuliers, les appareils téléphoniques étaient brisés, et les ampoules, qui n'avaient pas éclaté à la suite de la réaction atmosphérique dans la nuit de dimanche, ne donnaient pas encore de lumière.

Comme on le voit, et comme on s'en est rendu compte, la situation n'avait hier soir rien de bien intéressant.

Pour avoir eu des désagrements et des ennuis dans la ville, la banlieue n'en a pas moins été durement éprouvée pendant près de trente-six heures : A cause de la tempête, quatre municipalités et un quartier du nord de la ville, ont été privés d'eau, ce qui est bien plus grave que de manquer de lumière. Dans beaucoup de logis de la banlieue, on n'a reçu de liquide nécessaire à la vie que tard dans l'après-midi et la soirée, et encore la pression n'avait pas de quoi satisfaire nos ménagères.

Environ sept cents abonnés de la compagnie de téléphone Bell ont eu à souffrir de ce contretemps. M. Robert J. Jones, gérant général de la Cie Bell à Montréal, a déclaré que la compagnie n'épargnait aucun argent pour réparer les dégâts que les fils électriques ont subis. Il n'y avait guère que la ville de Lachine avec laquelle on pouvait communiquer par téléphone dans le cours de la journée d'hier. Une équipe de cent cinquante électriciens travaillent avec diligence à rétablir le courant dans toute la ville. Quant aux poteaux, qui ont été brisés, on ne pourra pas les remplacer avant la semaine prochaine.

Le service d'alarme dans les postes de police et des pompiers, n'est pas tout à fait en ordre. On espère que dans les postes où le service est défectueux, tout sera réparé aujourd'hui. Malgré tout cela, nos agents de police et nos pompiers ont fait de la bonne besogne depuis deux jours pour protéger les citoyens contre les bandits et les incendies. On les voyait hier soir, patrouiller par les rues des différents quartiers, soit en voiture, soit à pied.

M. Ferns, surintendant du service des alarmes, déclarait hier soir que les fils électriques communiquant les différents postes entre eux avaient été brisés et qu'en attendant que tout soit réparé, on établirait un service spécial d'alarmes en cas d'incendie.

M. McLea Walbank, vice-président du "Montreal Light, Heat & Power" déclarait que nous aurions aujourd'hui de la lumière, dans nos rues. La compagnie a envoyé des convois spéciaux à Soulanges, avec des équipes d'ouvriers, qui ont débarqué à différents endroits du chemin de fer pour raccorder les lignes brisées.

M. Walbank a aussi déclaré que les pertes que la compagnie allait subir à cause de la température, consistaient surtout dans le surplus des dépenses qu'elle allait faire pour payer les manœuvres engagés par surnuméraire.

Les compagnies de chemins de fer, voire même la compagnie des tramways, ne s'en sont pas tirées indemnes. Le Grand-Tronc et le Pacifique estiment que les dommages qu'ils ont éprouvés du fait de cette tempête s'élèvent à une somme approximative de $125,000. Ce n'est que dans la soirée que les trains ont pu faire régulièrement leur service. A la gare Viger, à la gare Bonaventure, et à la gare Windsor, aucun train n'est arrivé à l'heure indiquée sur l'horaire.

Le changement brusque de la température aujourd'hui permettra aux services publics affectés par l'intempérie de ces jours derniers de rentrer dans l'ordre ; d'autre part, le froid qu'il fait aujourd'hui ne facilitera guère le travail des manœuvres, qui sont nombreux à réparer les dégâts causés.